S E D H I O U 2 0 1 3

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU PLAN

ANSD

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Sédhiou

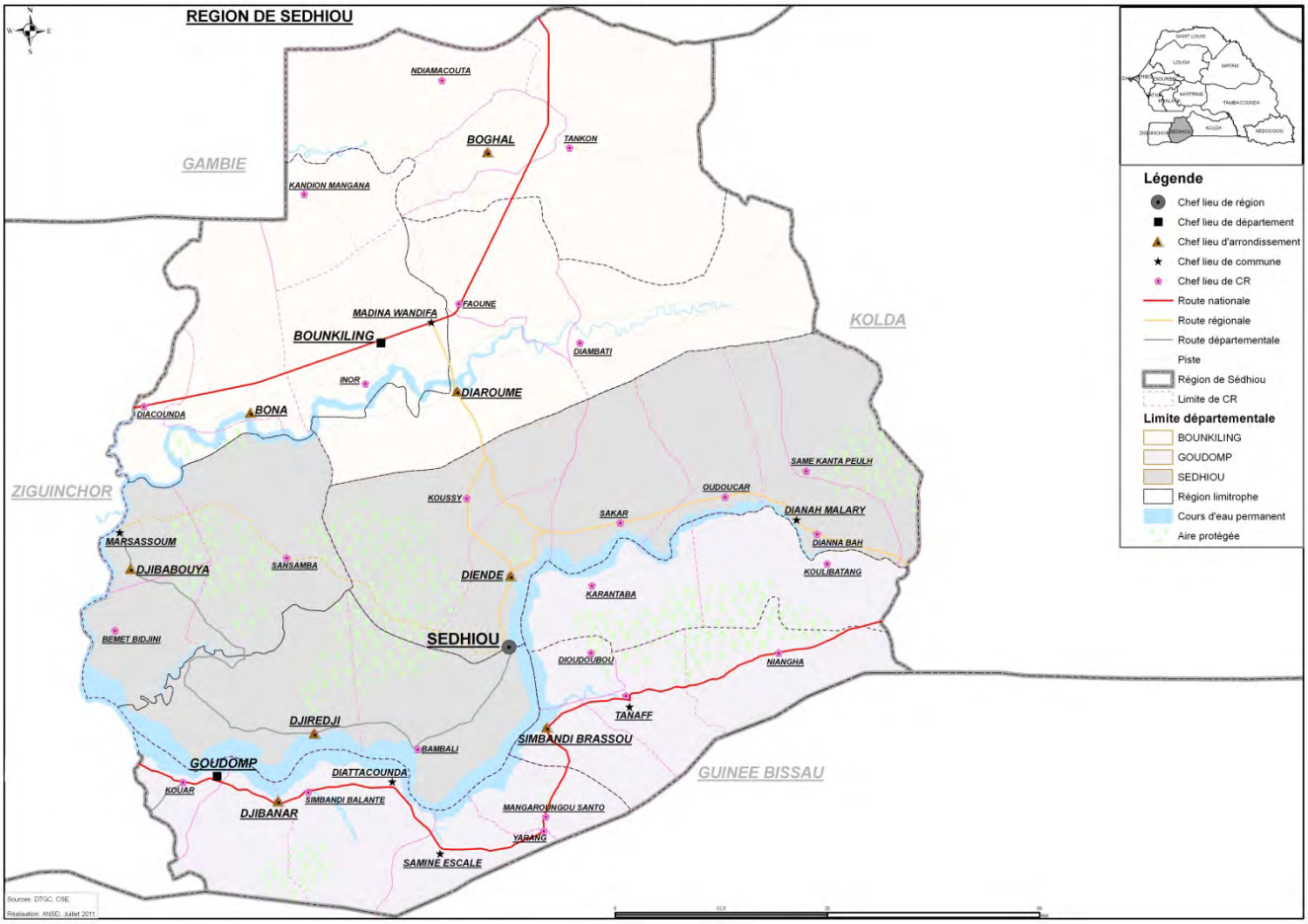

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE 2013

Avril 2015

COMITE DE DIRECTION

Directeur Général	Aboubacar Sédikh BEYE
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Cheikh Tidiane NDIAYE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mbaye FAYE
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION

Chef du Service Régional	Papa Ibrahima NDOUR
Rédacteur	Moustapha MBENGUE

COMITE DE VALIDATION

Séckène SENE, Abdoulaye TALL, Mamadou DIENG, Mamadou BAH, Oumar DIOP, El hadji Malick GUEYE, Alain François DIATTA, Saliou MBENGUE, Alpha WADE, Thiayédia NDIAYE, Amadou Fall DIOUF, Adjibou Oppa BARRY, Atoumane FALL, Jean Rodrigue MALOU, Bintou Diack LY.

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. – Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de SEDHIOU

TEL : 33 995 01 33 **Email : statistiquesedhiou@yahoo.fr**

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX vii

LISTE DES GRAPHIQUES x

SIGLES ET ABREVIATIONS xi

AVANT PROPOS 12

I PRESENTATION DE LA REGION DE KOLDA 13

I.1 SITUATION GEOGRAPHIQUE 13
I.2 LES CADRES DE CONCERTATIONS 14
I.3 RESSOURCES EN EAU 14
I.4 RESSOURCES VEGETALES 15
I.5 RESSOURCES FAUNIQUES 16
I.6 RESSOURCES PISCICOLES 16
I.7 ASPECTS ECONOMIQUES 17
I.8 ASPECTS SOCIAUX 18
I.9 SITUATION DE LA PAUVRETE 19

I CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE 20

II.1 EVOLUTION DE LA POPULATION 20
II.2 STRUCTURE DE LA POPULATION 20
II.3 REPARTITION SPATIALE 22
II.3.1 Répartition de la population selon le Département 22
II.3.2 Répartition de la population selon le milieu de résidence 23
II.4 LES PHENOMENES DEMOGRAPHIQUES 23
II.4.1 Situation matrimoniale 23
II.4.2 La fécondité 24
II.4.3 La mortalité 24
II.5 QUELQUES INDICATEURS DE LA REGION 25

III CHAPITRE 2 : AGRICULTURE 27

III.1 LE POTENTIEL AGRICOLE 27
III.2 LES CULTRES INDUSTRIELLES 28
III.3 CULTURES VIVRIERES 30
III.4 AUTRES CULTURES 31

IV CHAPITRE 3 : ASSISTANCE SOCIALE 33

IV.1 LES SORTIES DE SECOURS 33
IV.2 LES INTERVENTIONS PAR NATURE 33

V CHAPITRE 4 : L'ARTISANAT 35

V.1 LES CORPS DE METIERS REPERTORIES 35
V.2 EFFECTIF DES ARTISANS REPERTORIES 36

VI CHAPITRE 5 : PECHE ET AQUACULTURE 37

VI.1 ESPECES ET ENGINS DE PECHE 37
VI.2 LES ACTEURS DE LA PECHE 38
VI.3 LES MISES A TERRE EN VOLUME 38

VI.4 LES MISES A TERRE EN VALEUR 39
VI.5 LES MISES A TERRE PAR ESPECE 40
VI.6 VENTILATION DES MISES A TERRE 41
VI.7 POTENTIALITES 42
VI.8 CONTRAINTES 42
VI.9 ESPECES ET INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION 43
VI.10 LES PRODUCTEURS OU PROMOTEURS AQUACOLES 44
VI.11 SITUATION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LA REGION 44
VI.12 SITUATION DE LA DISTRIBUTION D'ALEVINS DURANT L'ANNEE 2013 45
VI.13 SITUATION DU PARTENARIAT 45

VII CHAPITRE 6 : HYGIENE PUBLIQUE 46
VII.1 RESSOURCES HUMAINES, MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS 46
VII.1.1 Ressources humaines 46
VII.1.2 Les moyens logistiques 46
VII.1.3 Moyens matériels 47
VII.1.4 Ressources financières 47
VII.2 ACTIVITES MENEES 48
VII.2.1 Visites des concessions 48
VII.2.2 Approvisionnement en eau 48
VII.2.3 Conservation et Stockage de l'eau 49
VII.2.4 Evacuation des excréta 49
VII.2.5 Contrôle de l'eau 50
VII.2.6 Inspection des établissements recevant du public et assimilés 50
VII.2.7 Infractions constatées 51
VII.2.8 Education à l'hygiène 51
VII.2.9 Travaux d'assainissement 52
VII.2.10 Suivi des infractions 52

VIII CHAPITRE 7 : JUSTICE 53
VIII.1 LES INFRACTIONS 53
VIII.2 LES DETENUS 53
VIII.3 LES INCARCERES 54
VIII.4 LES LIBERES 54

IX CHAPITRE 8 : ELEVAGE 55
IX.1 EFFECTIFS ET REPARTITION DU CHEPTEL 55
IX.2 PRODUCTION ANIMALE 56
IX.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX 56
IX.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL 57
IX.5 SANTE ANIMALE 58
IX.6 PERSONNEL 60
IX.7 LES INTERVENANTS 60

X CHAPITRE 9 : EDUCATION 61
X.1 PETITE ENFANCE 61
X.1.1 Les structures 61
X.1.2 Les effectifs 61
X.1.3 Le personnel 62
X.2 ELEMENTAIRE 63
X.2.1 Les Structures 63

X.2.2 Les effectifs 64
X.2.3 Résultats des examens scolaires 66
X.3 ENSEIGNEMENT MOYEN 66
X.3.1 Les structures 66
X.3.2 Les effectifs 67
X.3.3 Le personnel 68
X.3.4 Résultats examens 68
X.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE 69
X.4.1 Infrastructures 69
X.4.2 Les effectifs 70
X.4.3 Le personnel 70
X.4.4 Résultats examens 71
X.5 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PUBLIC 72
X.5.1 Situation du C.R.E.T.F 72
X.5.2 Évolution des effectifs du CRETF 73
X.5.3 L'infrastructure 73
X.5.4 Les examens 73
X.6 EDUCATION NON FORMELLE 74

XI CHAPITRE10 : COMMERCE ET SECURITE ALIMENTAIRE 75
XI.1 LES TYPES DE MARCHES 75
XI.2 LES TYPES DE COMMERCE 75
XI.3 OFFRE DE CEREALE DANS LES MARCHES 76
XI.4 PRIX MOYENS DES CEREALES DANS LES MARCHES 76

XII CHAPITRE 11 : JEUNESSE 77
XII.1 INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE 77
XII.2 LES ASSOCIATIONS 78

XIII CHAPITRE 12 : EMPLOI 79
XIII.1 ETABLISSEMENTS DECLARES 79
XIII.2 VISITES EFFECTUEES PAR L'IRTSS 79
XIII.3 ACCIDENTS DE TRAVAIL DECLARES 80
XIII.4 LES CONTRATS DE TRAVAIL 80
XIII.5 DEMANDEURS D'EMPLOIS 81

XIV CHAPITRE 13 : EAUX ET FORETS 82
XIV.1 LES FEUX DE BROUSSE 82
XIV.2 LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION 83
XIV.2.1 La production des plants 83
XIV.2.2 Le reboisement 84
XIV.2.3 Les forêts classées 85
XIV.2.4 Les forêts communales 85
XIV.3 LES RECETTES FORESTIERES 85

XV CHAPITRE 14 : SANTE 86
XV.1 Le District 86
XV.2 La Région Médicale 86
XV.3 POTENTIEL SANITAIRE 87
XV.3.1 Infrastructures 87

XV.3.2 Ressources humaines 88
XV.4 ACTIVITES D'HOSPITALISATIONS 89
XV.5 La MORBIDITE 90
XV.6 LA MORTALITE 90
XV.7 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT 91
XV.7.1 Santé de la mère 91
XV.7.2 Santé de l'enfant 92
XV.8 LES MALADIES ENDEMIQUES 93

XVI CHAPITRE 15 : TRANSPORT 94
XVI.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES (EN KM) 94
XVI.2 TRANSPORT ROUTIER 95
XVI.3 TRANSPORT MARITIME 96

XVII CHAPITRE 16 : CULTURE 97
XVII.1 ETAT DES LIEUX 97
XVII.2 ACTIVITES CULTURELLES 99
XVII.3 LES CONTRAINTES 100

XVIIIANNEXE 101
XVIII.1 PECHE 101
XVIII.2 HYGIENE 102
XVIII.3 EDUCATION 105
XVIII.4 SANTE 106

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 : Taux d'accroissements intercensitaire 20
Tableau 1.2 : Répartition de la population par groupe d'âge 22
Tableau 1.3 : Répartition de la population par Département et par sexe 22
Tableau 1.4 : Population par zone de résidence 23
Tableau 1.5 : Situation matrimoniale 23
Tableau 1.6 : ISF par milieu de résidence 24
Tableau 1.7 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe en 2013 25
Tableau 2.1 : Répartition des quantités de pluies par poste en mm 28
Tableau 2. 2: Production en arachide campagne 2013/2014 29
Tableau 2. 3: Production en coton campagne 2013/2014 29
Tableau 2. 4 : Production de sésame campagne 2013/2014 30
Tableau 2. 5: Evaluation des cultures vivrières 31
Tableau 2. 6 : Evaluation des autres cultures 32
Tableau 3. 1: Répartition des interventions par nature 33
Tableau 3. 2 : Répartition des cas d'incendies par lieux 34
Tableau 3. 3: Les secours aux victimes par nature 34
Tableau 3. 4 : Assistance à personne par nature 34
Tableau 4. 1: Corps des métiers répertoriés 35
Tableau 4. 2 : Répartition des nouveaux inscrits par section 36
Tableau 4. 3 : Répartition des maitres d'artisans par département 36
Tableau 5. 1 : Répartition des pêcheurs par départements et par nationalité 38
Tableau 5. 2: évolution des mises à terre 39
Tableau 5. 3: Répartition du CA par département entre 2012 et 2013 40
Tableau 5. 4: Les mises à terre par espèce et en volume 41
Tableau 5. 5 : Ventilation des mises à terre 42
Tableau 5.6 : Les infrastructures d'élevage 43
Tableau 5.7 : Situation de la production aquacole dans la région 44
Tableau 6. 1: Répartition du personnel selon la structure 46
Tableau 6. 2 : Répartition des moyens logistiques selon l'état et la localisation 47
Tableau 6. 3: Répartition du matériel selon la structure et le type 47
Tableau 6. 4: Répartition des ressources selon la rubrique 48
Tableau 6. 5: Répartition des concessions et de leurs populations par département 48
Tableau 6. 6: Répartition des sources d'eau visitées par type et par département 49
Tableau 6. 7: Répartition des types d'évacuation par département 50
Tableau 6. 8: Inspection des ERP en milieu urbain 50
Tableau 6. 9: Répartition des travaux selon la nature et le département 52
Tableau 7. 1: Répartition des infractions par sexe 53
Tableau 7. 2: Répartition des détenus selon l'âge en 2013 54
Tableau 7. 3: Répartition de détenus étrangers incarcérés selon la nationalité 54
Tableau 7. 4: Répartition des libérés courant l'année 2013 54
Tableau 8. 1: Répartition de l'effectif du cheptel selon le type et le département en 2013 56
Tableau 8. 2: Situation des abattages contrôlés selon le type de cheptel en 2013 56
Tableau 8. 3: Production des cuirs et peaux selon la nature et le département en 2013 57

Tableau 8. 4: Situation des Entrées et Sorties du bétail selon l'espèce en 2013 _____ 57
Tableau 8. 5: Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité par département en 2013 _____ 58
Tableau 8. 6: Vaccinations effectuées par département en 2010 _____ 59
Tableau 8. 7: Répartition du personnel de l'IRSV par département _____ 60
Tableau 8. 8: Liste des intervenants dans le secteur _____ 60
Tableau 9. 1: Les infrastructures préscolaires selon le département en 2013 _____ 61
Tableau 9.2: Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 201362
Tableau 9.3: Répartition des structures par département _____ 63
Tableau 9. 4: Situation du recrutement au CI en 2013 _____ 64
Tableau 9. 5: Répartition de l'effectif par DPT et par statut d'établissement _____ 65
Tableau 9. 6: Ratio élève/enseignant _____ 65
Tableau 9. 7: Evolution des résultats du CFEE de 2012 à 2013 _____ 66
Tableau 9. 8: Infrastructures de l'enseignement secondaire en 2013 _____ 67
Tableau 9.9: l'Effectif de l'enseignement moyen en 2013 _____ 67
Tableau 9.10: Situation du corps professoral des CEM en 2013 _____ 68
Tableau 9.11: Evolution des résultats du BFEM par département et selon le sexe en 2013 _____ 69
Tableau 9.12: Infrastructures de l'enseignement secondaire en 2013 _____ 69
Tableau 9.13 : l'Effectif de l'enseignement secondaire en 2013 _____ 70
Tableau 9.14: Personnel de l'enseignement secondaire en 2013 _____ 71
Tableau 9.15: Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2013 _____ 71
Tableau 9.16: Situation du C.R.E.T.F en 2013 _____ 72
Tableau 9.17: Evolution des effectifs _____ 73
Tableau 9.18: Infrastructure du C.R.E.T.F _____ 73
Tableau 9.19 : Statistiques des passages en 2ème année _____ 73
Tableau 9.20 : Statistiques des passages en 3ème année _____ 74
Tableau 9.21: Situation des daaras _____ 74
Tableau 10. 1: Répartition des marchés selon le département et le type _____ 75
Tableau 10. 2: Répartition des grossistes et détaillants par département _____ 75
Tableau 10. 3: Moyenne annuelle de l'offre de céréales des marchés de la région de Sédhiou (en 2013) _____ 76
Tableau 10. 4 : Prix moyen annuel de l'offre de céréales en 2013 (en FCFA/KG) _____ 76
Tableau 11. 1: Répartition des infrastructures de jeunesse par département en 2013 _____ 77
Tableau 11. 2: Répartition des associations de jeunes par département en 2013 _____ 78
Tableau 12. 1 : Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2012 et 2013 _____ 79
Tableau 12. 2: Situation des visites effectuées par l'IRTSS en 2012 et 2013 _____ 79
Tableau 12. 3: Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'interruption de travailler (ITT) en 2012 et 2013 _____ 80
Tableau 12. 4: Répartition des contrats de travail selon le sexe et le type en 2012 et 2013 _____ 80
Tableau 12. 5: Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès de l'inspection du travail selon le statut en 2012 et 2013 _____ 81
Tableau 13. 1: Répartition des feux de brousse par département en 2013 _____ 82
Tableau 13. 2: Production des plants _____ 83
Tableau 13. 3 : Les plantations _____ 84
Tableau 13. 4: Répartition des forêts classées par département _____ 85

Tableau 13. 5 : Les recettes forestières 85
Tableau 14. 1: Répartition des infrastructures par type 87
Tableau 14. 2: Ratio infrastructure sanitaire par nombre d'habitants 88
Tableau 14. 3: Répartition du personnel de santé par catégorie 88
Tableau 14. 4: Activités d'hospitalisations 89
Tableau 14. 5: Cinq premiers motifs de consultations 90
Tableau 14. 6: Cinq premières causes de décès dans la région 90
Tableau 14. 7: Consultations prénatales 91
Tableau 14. 8 : Accouchement 92
Tableau 14. 9 : Décès maternels et néonatals 92
Tableau 14. 10: Couverture par antigène 93
Tableau 14. 11: Suivi nutritionnel des enfants 93
Tableau15.1 : Répartition des infrastructures routières (en Km) de la région selon la Catégorie année 2013 94
Tableau 15.2 : Répartition des ponts selon le département année 2013 95
Figure 15.1: Réseau routier de la région de Sédhiou 95
Tableau15.3 : Évolution des véhicules immatriculés selon l'état entre 2012 et 2013 95
Tableau15.4 : Évolution des véhicules immatriculés selon le type 96
Tableau 16.1 : le patrimoine matériel de la région 98
Tableau 16.2 : Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2013 98
Tableau A.1 : Evolution des débarquements pêche 2009 à 2013 101
Tableau A.2 : Évolution des mises à terre 101
Tableau A.3: Évolution de la pêche fluviale : armement et production 101
Tableau A.4 : Ventilation 2009 / 2013 102
Tableau A.5: Travaux d'assainissement 102
Tableau A.6: Suivi des infractions, visites domiciliaires 102
Tableau A.7: Suivi des infractions, inspections des E.R.P 102
Tableau A.8: Nature des saisies 103
Tableau A.9: Traitements Domiciliaires 104
Tableau A.10: Opérations de grande envergure 104
Tableau A.11: Tournées en zone rurale, ATCP 104
Tableau A.12 : Tournées en zone rurale, ATCP 105
Tableau A.13 : Répartition des établissements selon le milieu et le statut 105
Tableau A.14 : Répartition de la taille des écoles selon le département en 2013 106
Tableau A.15: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Goudomp en 2013 106
Tableau A.16: Prise en charge de la tuberculose 106
Tableau A.17: Prise en charge du paludisme : Prévention 107
Tableau A.18: Prise en charge du paludisme : Hospitalisation 107
Tableau A.19: Décès due au paludisme en 2013 107
Tableau A.20: Prise en charge IST en 2013 107
Tableau A.21: Prise en charge IST en 2013 107

LISTE DES GRAPHIQUES

Figure 1.1 : Pyramide des âges 21
Figure 1.2 : Répartition de la population par Département 23
Figure 2.1 : Evolution de la culture industrielle entre 2012 et 2013 30
Figure 2.2 : Evolution de la production céréalière entre 2012 et 2013 31
Figure 5.1: Evolution des mises à terre selon l'année 2012/2013 39
Figure 5.2 : Evolution des mises à terre 39
Figure 5.3 : Evolution du CA par département entre 2012 et 2013 40
Figure 5.4 : Répartition des mises à terre par espèce en 2013 41
Figure5.5 : Détaille de la distribution mensuelle des alevins produits à la station du PEB/Ziguinchor pour l'année 2013 45
Figure 6.1: Matériel utilisé pour la conservation de l'eau selon le département 49
Figure 9.1 : Evolution de l'effectif de la petite enfance 62
Figure 9.2: Répartition des établissements selon les DPT 63
Figure 9.3 : Répartition de l'effectif entre privé et public dans la région de Sédhiou 65
Figure 9.4: Répartition des structures par Département 67
Figure 9.5: Evolution du taux d'admission au BAC en 2012 et 2013 71
Figure 9.6 : Répartition de l'effectif du C.R.E.T.F par filière 72
Figure 12.1 : Répartition des contrats sexe travail selon le sexe et le type en 2012 et 2013 80
Figure 12.2: Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès de l'inspection du travail selon le statut en 2012 et 2013 81
Figure 13.1: Répartition des superficies brulées par département 83
Figure 13.2: Evolution des pépinières selon les trois dernières années 84
Figure 14.1 : Répartition du personnel de santé par catégories 89

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP : Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production

ANA : Agence Nationale d'Aquaculture

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASC : Association Sportive et Culturelle

BFEM : Brevet de Fin d'Etudes Moyennes

CA : Chiffre d'Affaires

CFEE : Certificat de Fin d'Etudes Elémentaires

CMS : Crédit Mutuel du Sénégal

CNCAS : Caisse Nationale de Crédit Agricole du Sénégal

CSE : Centre de Suivi Ecologique

DIREL : Direction de l'Elevage

DPTS : Département

EDS-MICS : Enquête Démographique et de Santé à Indicateur Multiple

EFA : Enseignement Franco Arabe

ERP : Etablissement Recevant du Public

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

ESPS : Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

GPF : Groupement de Promotion Féminine

HBTS: Habitant

IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale

IRSV : Inspection Régionale des Services Vétérinaires

MAC : Maison d'Arrêt et de Correction

RDT : Rendement

RGP : Recensement Général de la Population

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'habitat

SDE : Sénégalaise Des Eaux

S.R.H.S : Service Régional de l'Hygiène de Sédhiou

UMEC : Union des mutuelles d'épargne et de crédit

AVANT PROPOS

Dans la réalisation de ses missions de coordination technique des activités du système statistique national et de production et diffusion des données statistiques, l'ANSD réalise régulièrement des publications parmi lesquelles la « Situation Economique et Sociale du Sénégal » et les « Situations Economiques et Sociales » régionales.

Les Situations Economiques et Sociales (SES) régionales, élaborées chaque année par les Services Régionaux de la Statistique et de la Démographie (SRSD) pour l'année précédente, figurent en bonne place parmi les produits phares de l'ANSD. Elles constituent d'importants instruments de planification du développement économique et social régional et des outils d'aide à la décision aux niveaux régional et local. L'exercice d'analyse de la conjoncture qu'elles constituent n'a évidemment pas pour ambition l'exhaustivité, mais la présentation de manière synthétique des modes de fonctionnement essentiels de l'économie régionale.

Chaque SES régionale essaie d'embrasser la quasi-totalité des secteurs de l'activité économique et sociale. Elle met surtout en relief l'information quantitative et tente, par des analyses sommaires, de décrire la situation de chaque secteur d'activité dans la région concernée. De 2006 à 2013, la publication des SES a été précédée d'une validation régionale au cours de réunions des Comités Régionaux de Développement (CRD).

Cette Edition de l'année 2013 est l'aboutissement d'un travail qui a nécessité la collaboration de l'ensemble des services déconcentrés et des autres partenaires qui évoluent au niveau régional.

L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie tient à les remercier tout particulièrement pour leur appui et leurs précieuses contributions sans lesquelles la réalisation de ce document ne saurait être possible.

Les remarques et suggestions en vue d'améliorer le document sont les bienvenues.

Aboubacar Sédikh BEYE

Directeur Général

Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

PRESENTATION DE LA REGION DE KOLDA

I.1SITUATION GEOGRAPHIQUE

La région de Sédhiou est créée par la loi 2008-14 du 18 mars 2008 modifiant les articles premier et 2 de la loi n0 72-02 du 1er février 1972 relative à l'organisation de l'Administration Territoriale.

Elle s'étend sur une superficie de 7 330 km2, soit 3,7 % du territoire national. Elle est limitée, au Nord, par la République de Gambie, au Sud, par les Républiques de Guinée Bissau et de Guinée Conakry, à l'Est, par la région de Kolda, à l'Ouest, par la région de Ziguinchor.

Cette position, qui en fait une région frontalière à trois pays et située au centre de la Casamance, lui confère un potentiel géostratégique énorme dans les dynamiques économiques, sociales et culturelles de la sous-région.

Le climat est de type soudano guinéen présentant des précipitations qui s'étalent de juin en octobre et une saison sèche qui couvre la période de novembre à mai. La moyenne des précipitations tourne autour de 1.000 mm par an.

Les températures moyennes mensuelles les plus basses sont enregistrées entre décembre et janvier et varient entre 25 à 30°C, les plus élevées sont notées entre mars et septembre avec des variations de 30 à 40°C.

Le relief est essentiellement composé de plateaux, de vallées et de bas-fonds. Les types de sol rencontrés sont les suivants :

- Les sols ferrugineux, tropicaux et/ou ferralitiques avec des variantes suivant les conditions bioclimatiques. Ils sont communément appelés sols « Deck » et couvrent la majeure partie de la région. Ils sont aptes à la culture des céréales et de l'arachide.
- Les sols argilo limoneux localisés sur les pentes des vallées. C'est le domaine des palmeraies et une zone apte à l'arboriculture et au maraîchage.
- Les sols hydro morphes ou sols gris se situent en bas des pentes. Ces sols sont aptes à la riziculture.
- Les sols hydro morphes à Gley salé sont issus du contact alluvial fluviomarin et bordent les fleuves Casamance et Soungrougrou. Ces sols sont rizicultivables en hivernage mais sont souvent exposés à l'intrusion de la langue salée.
- Les sols halomorphes acidifiés par la forte teneur en sel qui les rend inutilisables.

La région est arrosée par le fleuve Casamance qui sépare le département de Goudomp de celui de Sédhiou, et du Soungrougrou qui sépare le département de Bounkiling de celui de Sédhiou.

Le département de Bounkiling est le plus vaste avec 38,6 % de la superficie régionale, suivi de Sédhiou et Goudomp avec respectivement 37,2 % et 24,2 %.

La région compte 920 villages officiels.

I.2 LES CADRES DE CONCERTATIONS

Les cadres de concertations présents dans la région sont : la Conférence d'harmonisation, les Conseils de quartier, le Cadre de concertation de la pêche, le Cadre de concertation des collectivités locales et le Cadre régional de concertation et de suivi de l'éducation.

I.3 RESSOURCES EN EAU

La région de Sédhiou dispose d'un réseau hydrographique assez dense composé essentiellement du fleuve Casamance (la moyenne), de l'affluent Soungrougrou, des mares temporaires et permanentes et de bolongs.

La nappe maestrichtienne, d'une profondeur voisine de 400 m à l'Ouest de l'axe Sénoba-Bafata est accessible à moins de 160 m dans la partie Centre Sud-est de la région. Quant à la nappe lutétienne, elle est exploitable à moins de 60 m à l'Ouest avec des débits de 200 à 300 m3/heure. Au Nord-Ouest, la nappe semi-profonde,

résidant dans les sables, peut être atteinte entre 50 et 150 m de profondeur avec des débits pouvant atteindre 20 à 280 m3/heure. Les nappes continentales sont alimentées par les pluies et les cours d'eau. Leurs profondeurs se situent à moins de 40 m. La qualité de l'eau y est bonne et les débits peuvent varier de 5 à 10 m3/heure pour les puits et de 10 à 60 m3/heure pour les forages.

Carte Réseau hydrographique

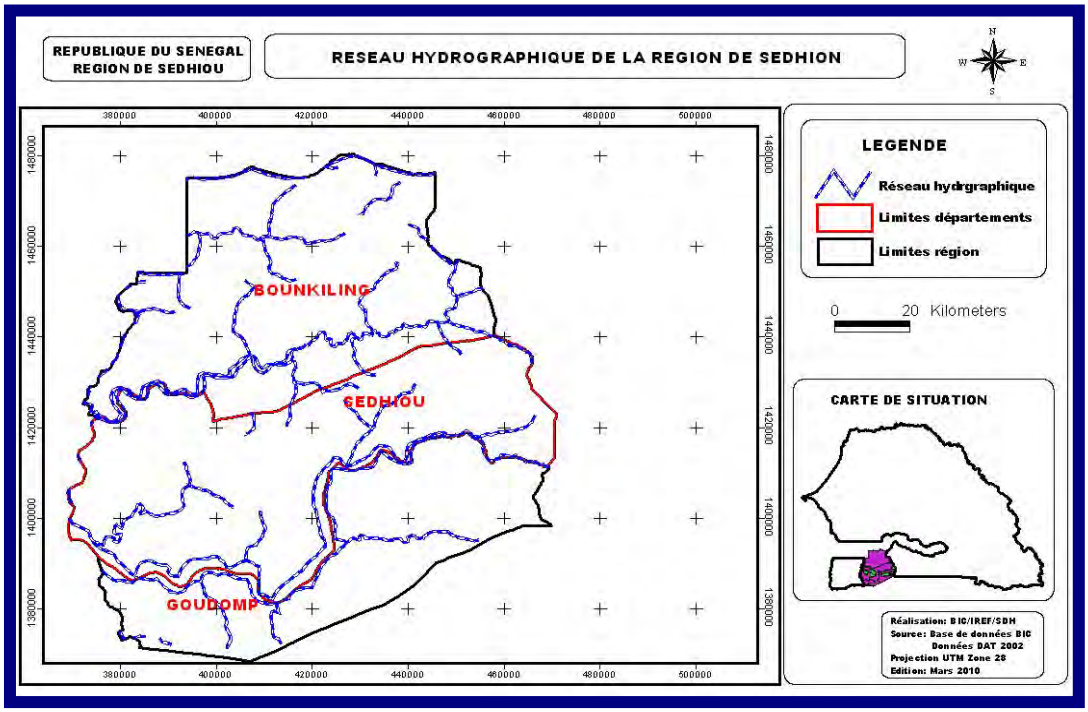

I.4 RESSOURCES VEGETALES

Le type de végétation est essentiellement caractérisé par la pluviométrie, les activités anthropiques et la nature des sols ou de la roche mère. Les formations végétales sont caractérisées par une prédominance de la savane boisée.

La région présente les formations végétales suivantes :

- la savane arborée au Nord composée d'essences dominées par les combrétacées, les Ficus glumosa, les Parian biglobosa et les Pterocarpus erinaceus ; les feux de brousse et les coupes clandestines constituent un danger pour cette formation végétale ;
- la palmeraie qui abrite d'importants peuplements de palmiers à huile (Elacis guineensis) avec des superficies estimées environ à 25 000 hectares. Cependant, elle est surtout caractérisée par son état de dégradation avancée et l'absence de régénération naturelle devant assurer sa pérennité ;

- la rôneraie est répertoriée dans les Arrondissements de Djibabouya, Djirédji et Bona. Dans la zone de Diafilon, les coupes clandestines et les effets néfastes des dernières années de sécheresse ont fini de détériorer profondément la rôneraie qui jadis, faisait la fierté de ces localités ;
- la mangrove, localisée dans les Bolongs et le long du Soungrougrou, est composée de Rhizophora racemosa en bordure et d'Avicenia nitida en vasière. Suite aux années de sécheresse, elle a presque disparu.

Aussi, importe t-il de noter que la nouvelle région de Sédhiou compte 12 forêts classées qui s'étendent sur une superficie de 83 543 ha.

I.5 RESSOURCES FAUNIQUES

Le potentiel faunique de la région est constitué du gibier à poils et à plumes. Les principales espèces répertoriées sont les phacochères, les biches, les singes, les tourterelles, les pintades, les perroquets, les pigeons verts, les perdrix, les oies et canards sauvages, etc.

Pour ce qui est de l'avifaune, la région constitue une plateforme assez importante dans la migration de certaines espèces telles que les cigognes et les anatidés.

L'importance et la diversité des ressources fauniques offrent des possibilités de développement du tourisme cynégétique dans la région. Ainsi les superficies considérées sont évaluées à plus de 200 000 hectares (source BIC, IREF/Sédhiou, 2010).

Cependant, la dégradation de l'habitat sauvage liée au braconnage, à diverses autres actions anthropiques, aux aléas climatiques et aux travaux routiers explique en partie la disparition de certaines espèces comme l'hippopotame, le caïman, le buffle, le lion, la tortue d'eau douce, etc.

I.6 RESSOURCES PISCICOLES

Les plans d'eau de la région se caractérisent par une importante diversité biologique. Les espèces sont essentiellement composées d'ethmaloses, de mulets, de tilapia, de capitaine -otolithes, de crevettes, de trachinotes, de guerres, de crabes et de brochets.

L'écosystème de la région de Sédhiou dispose de potentialités aquacoles (pisciculture, crevetticulture et ostréiculture), qui, mieux exploitées, pourraient servir d'alternatives à la raréfaction de la ressource halieutique continentale.

Les pressions diverses exercées sur les milieux et les ressources font surgir une situation de dépérissement de la diversité biologique.

La forte salinité des plans d'eau a entraîné la rareté voire la disparition de certaines espèces d'eau douce telles que les clarias, les silures et le nanisme de certaines tels les ethmaloses.

L'hypersalinité qui est la caractéristique environnementale du système local du fleuve Casamance a eu des effets néfastes sur la mangrove, principale source d'enrichissement trophique de l'écosystème.

I.7 ASPECTS ECONOMIQUES

a) Agriculture

L'économie régionale est pour l'essentiel une économie à vocation agricole. D'après le **RGPHAE,** plus de 4/5 des ménages pratiquent l'agriculture. Les spéculations dominantes restent l'arachide et le mil. L'exploitation forestière et l'arboriculture, notamment, fruitière constitue un secteur d'espoir pour les populations.

b) Elevage

En majorité de type extensif sédentaire, il constitue une activité essentielle de l'économie régionale. Les espèces élevées dans la région sont essentiellement composés des bovins, composés essentiellement de la race N'dama et de quelques métis issus de races locales (département de Bounkiling) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle).

c) La pêche

Arrosé par le fleuve Casamance et ses affluents, Sédhiou est une région où se développent d'importantes activités piscicoles. Les principales espèces rencontrées sont les carpes, les mulets et les crustacées. Il faut cependant noter la raréfaction de plus en plus accrue de la ressource halieutique.

d) Le tourisme

La région de Sédhiou, de par ses potentialités culturelles et forestières, offre de réelles possibilités de développement du tourisme. En plus des sites et monuments historiques, l'existence de forêts offre des possibilités non négligeables de développer le tourisme cynégétique. La chasse constitue une belle perspective dans la région de Sédhiou. Les réceptifs hôteliers sont pour la plupart localisés dans les communes de Sédhiou et de Diendé.

e) Les voies de communication

Une des contraintes majeures qui freinent l'essor des activités de production et de commercialisation, est l'enclavement interne et externe de la région. Isolée du nord

du pays et faiblement raccordée aux autres régions et pays limitrophes, la région présente des voies de communication interne (routière et fluviale) très peu praticables ou insuffisamment valorisées en moyens adaptés de transport. Les difficultés liées à la traversée de la Gambie, au niveau de Farafégné, qui constitue la voie d'accès la plus courte, aggravent l'enclavement de Sédhiou.

A cette faible mobilité des personnes et des biens, s'ajoute le déficit en moyens de télécommunications.

Mais plus généralement, la région de Sédhiou bute sur un déficit en infrastructures. Dans certaines parties de la région de Sédhiou, les populations n'ont pas encore accès au téléphone et l'accès à internet est très faible et principalement concentré dans les grandes agglomérations. En matière de transport aérien, le seul aérodrome, situé à Diendé, est configuré pour de tout petits avions et uniquement pour des opérations d'atterrissage et d'envol.

I.8 ASPECTS SOCIAUX

a) La culture

Les activités culturelles sont composées pour l'essentiel de journées culturelles, de festivals (musique, danses…), d'arts plastiques, de littérature…

Le patrimoine culturel est réparti sur tout le territoire région. Des sites, monuments ou vestiges historiques de valeur pourraient être proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine national (l'île du diable, le site de Kéréwane…)

Les infrastructures culturelles sont constituées par le Centre culturel régional, le Fort Pinet Laprade, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Goudomp, Tanaff, Bounkiling, Marsassoum et Sédhiou. Beaucoup de ces infrastructures demeurent encore sous-équipées et sont confrontées à des difficultés d'entretien et de gestion.

La région est dépourvue d'infrastructures culturelles fonctionnelles limitant du coup la promotion de la filière artistique. La région compte une diversité d'acteurs culturels regroupés pour l'essentiel dans des associations.

b) Education

Beaucoup d'efforts sont enregistrés dans le renforcement du système ces dernières années. Cependant, beaucoup reste à faire, notamment au niveau de la petite enfance et à l'élémentaire avec surtout l'implantation et le fonctionnement des écoles franco –arabes privées et les classes expérimentales en langues nationales.

c) La santé

Selon l'EDS-MICS 2010-2011, plus de trois ménages sur quatre de la région (79,9%) s'approvisionnent en eau de boisson à partir d'une source d'eau non améliorée (puits creusé non protégée : 79,7%, source d'eau non protégée 0,2%) et seulement 4,2% des ménages disposent de robinet dans le logement ou la concession. La quasi totalité des femmes en âge de procréer ne dispose d'aucune couverture médicale (98,2%). 10,3% de femmes et 8,3% d'hommes sont atteints de maladies chroniques. Le taux de prévalence du VIH est de 2,0%, ce taux est plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans avec 2,1%. 38,4% de la population ne dispose pas de moustiquaire.

d) Sport et loisirs

Le sport est l'une des principales sources d'épanouissement des jeunes. La région a une culture associative fortement ancrée. Le football est l'activité sportive la plus pratiquée à travers la ligue régionale de football, les ASC et les «navétanes» (tournoi de foot inter quartier). La pratique du sport se vulgarise et se diversifie de plus en plus (basketball, handball, athlétisme, arts martiaux etc.) grâce à l'accompagnement et à l'encadrement des services régionaux et départementaux du sport.

I.9SITUATION DE LA PAUVRETE

D'après le rapport de l'ESPS-2011, 68,3 % des ménages sont en dessous du seuil de pauvreté. Cette pauvreté est plus ressentie chez les hommes où elle atteint 68,8 %. Les tranches d'âge des moins de 35 ans et celles des 35-59 ans sont affectées aux taux respectifs de 44,2 % et 68,1 %.

D'après le RGPHAE 2013, Plus de la moitié des ménages (31,1%) s'éclaire à l'aide de lampes chargeables contre 20, 5 % qui s'éclairent à l'électricité de la Senelec.

CHAPITRE I : DEMOGRAPHIE

Le présent chapitre traitera des caractéristiques de la population de la région,

Notamment l'évolution de son effectif, sa structure par âge et par sexe ainsi que sa répartition géographique et sa densité, en mettant en relief son rythme d'accroissement ainsi que sa dynamique. Les données présentées sont issues du Recensement Général de la Population, de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) de 2013.

II.1 EVOLUTION DE LA POPULATION

La population de la région de Sédhiou recensée en 2013 est de 452 994 habitants soit 3,35 % de la population nationale, une densité de 62 habitants au km2 et un taux d'accroissement intercensitaire de 2,6 % entre 2002-2013. La répartition par sexe donne 229 468 hommes (50,65 %) et 223 526 femmes (49,34%).

Selon les données issues des trois recensements précédents, la population de Sédhiou, de son ancien statut de département est passée de 212 804 habitants en 1976 à 282 248 habitants en 1988, puis à 341 144 habitants en 2002.

Les taux d'accroissement moyen intercensitaires sont de 1,4 % entre 1988-2002 et de 2,4% entre 1976-1988.

Tableau 1.1 : Taux d'accroissements intercensitaire

Année de recensement	**1976**	**1988**	**2002**	**2013**
Effectifs	212 804	282 248	341 144	452 994
Taux d'accroissement intercensitaire		2,4	1,4	2,6

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.2 STRUCTURE DE LA POPULATION

A l'image du pays, la population de la région de Sédhiou de l'année 2013 se caractérise par sa jeunesse. En effet 60,2 % de l'effectif ont moins de 20 ans et 4,8 % seulement ont 60 ans et plus.

Ce qui s'explique par une pyramide des âges avec une base large surmontée d'un sommet rétréci, type de pyramide des pays en développement où la fécondité est forte alors que la mortalité reste encore élevée malgré sa baisse.

Figure 1.1 : Pyramide des âges

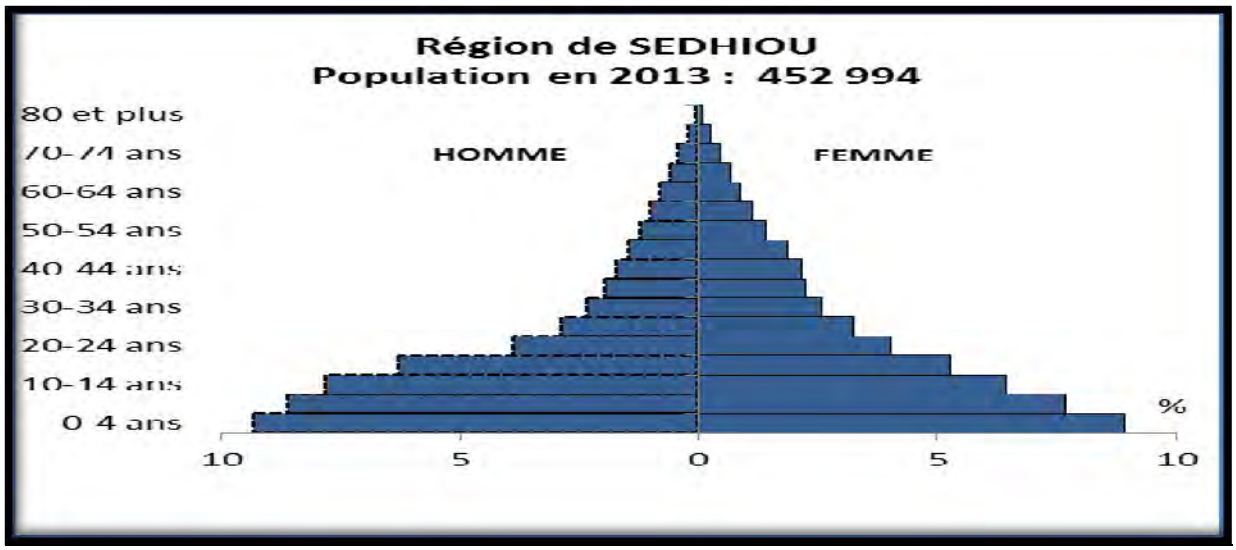

Source : ANSD - RGPHAE 2013

- **Les adolescents**

On entend par adolescent le groupe de la population âgée de 10 à 19 ans. Ils sont au nombre de 116 465 individus (54, 6 % de sexe masculin) en 2013 soit 25,7 % de la Population totale de Sédhiou.

- **La population scolarisable**

La population scolarisable au Primaire, au Moyen et au Secondaire de l'année 2013 se chiffre à 197 994 enfants (43,7 % de la Population totale de la région Sédhiou) dont 46,3 % de sexe féminin.

La population ainsi constituée engendre beaucoup de charges en matière d'éducation et de formation des jeunes.

- **Femmes en âge de procréer**

Pour évaluer le taux de fécondité qui est un indicateur clé en termes d'évolution de la population, il faudra d'abord maitriser l'effectif des femmes en âge de procréer.

Agées entre 15-49 ans, elles sont au nombre de 95 566 individus en 2013 soit 42,8 % de l'effectif féminin.

- **Ratio de dépendance démographique**

C'est le rapport entre le nombre d'individus supposés dépendre des autres (âgés de moins de 15 ans et de 65 ans et plus) pour leur vie quotidienne et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge (âgés de15 ans à 64 ans).

La population de moins de 15 ans et de 65 ans et plus se chiffre à 234 960 individus et celle de 15 ans à 64 ans à 218 034 individus soit un coefficient de dépendance démographique de 108 % c'est à dire 108 personnes en charges pour 100 travailleurs.

- **Le rapport de masculinité**

C'est le rapport entre l'effectif masculin et l 'effectif féminin, exprimé en nombre d'hommes pour 100 femmes.

Le résultat du RGPHAE de 2013 montre une quasi égalité entre l'effectif des hommes (soit 229 468 individus) et celui des femmes (soit 223 526 individus). Ce qui donne un rapport de masculinité de 103 hommes pour 100 femmes.

Tableau 1.2 : Répartition de la population par groupe d'âge

Groupes d'âges	Hommes	Femmes	% Femmes	Total
0-4 ans	38 172	36 348	48,8	74 520
5-9 ans	42 795	38 734	47,5	81 529
10-14 ans	35 363	30 199	46,1	65 562
15-19 ans	28 222	22 681	44,6	50 903
20-24 ans	16 906	15 996	48,6	32 902
25-29 ans	13 649	16 934	55,4	30 583
30-34 ans	11 072	12 293	52,6	23 365
35-39 ans	8 494	9 454	52,7	17 948
40-44 ans	8 012	10 302	56,3	18 314
45-49 ans	6 300	7 906	55,7	14 206
50-54 ans	5 657	6 989	55,3	12 646
55-59 ans	4 389	4 300	49,5	8 689
60-64 ans	3 972	4 506	53,1	8 478
65-69 ans	2 391	2 331	49,4	4 722
70-74 ans	1 995	2 268	53,2	4 263
75-79 ans	958	914	48,8	1 872
80 et +	1 121	1 371	55,0	2 492
Total	229 468	223 526	49,3	452 994

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.3 REPARTITION SPATIALE

II.3.1 Répartition de la population selon le Département

La population est inégalement répartie entre les départements.

Le Département de Goudomp, est le plus peuplé avec 156 097 habitants (34,5 %) suivi de Sédhiou avec 151 327 habitants (33,4 %). Bounkiling est le département le moins peuplé avec 145 570 habitants (32,1 %).

Tableau 1.3 : Répartition de la population par Département et par sexe

Département	Hommes	Femmes	Total	%
SEDHIOU	76 975	74 352	151 327	33,4%
BOUNKILING	74 151	71 419	145 570	32,1%
GOUDOMP	78 342	77 755	156 097	34,5%
Total	**229 468**	**223 526**	**452 994**	100,0%

Source : ANSD. RGPHAE 2013

Figure 1.2 : Répartition de la population par Département

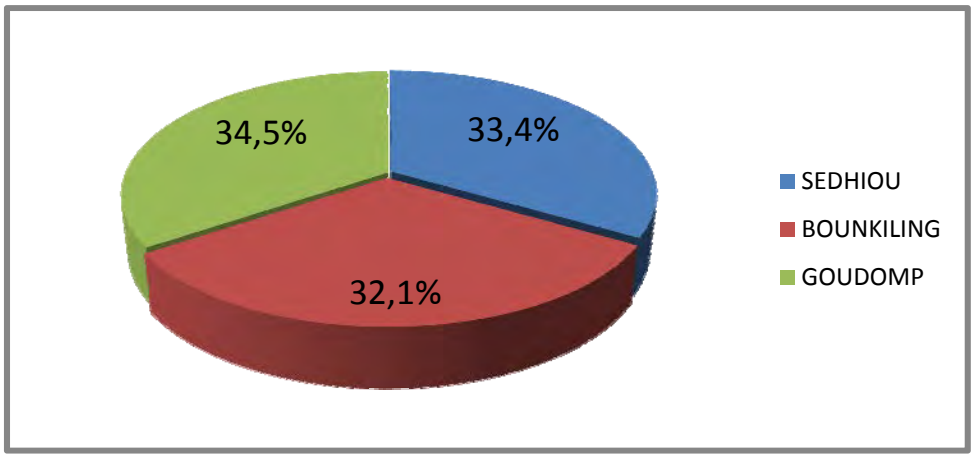

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.3.2 Répartition de la population selon le milieu de résidence

D'après le RGPHAE 2013, 80,8 % de la population de la région vit en milieu rural et 19,2% en milieu urbain.

Tableau 1.4 : Population par zone de résidence

Milieu	Hommes	Femmes	Total	%
zone urbaine	45 136	41 876	87 012	19,2
zone rurale	184 332	181 650	365 982	80,8
Région	229 468	223 526	452 994	100

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.4 LES PHENOMENES DEMOGRAPHIQUES

II.4.1 Situation matrimoniale

Cette partie concerne 266 364 individus tous sexes confondus âgés de 12 ans et plus.

En 2013, d'après les résultats du RGPHAE, 43,3 % de la population de Sédhiou âgée de 12 ans et plus sont célibataires et les personnes mariées y représentent 53,3 %.

En outre, on compte au sein de cette population 3% de personnes en situation de veuvage et 0,5 % de divorcés. Les autres statuts matrimoniaux (union libre, concubinage, séparé) restent marginaux dans la région (0,1%).

Tableau 1.5 : Situation matrimoniale

Localité	Marié	Célibataire	Veuf/Veuve	Divorcée	Autres
Sédhiou	53,3	43,3	3	0,5	0,1
Sénégal	52,2	43,3	3	1,5	0,1

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.4.2 La fécondité

La fécondité est la capacité de se reproduire, qualité de ce qui est fécond.

Elle est étudiée à travers les taux de fécondité par groupe d'âge quinquennaux et par leur cumul, c'est-à-dire l'indice synthétique de fécondité (ISF).

L'ISF mesure le nombre moyen d'enfants nés vivants qu'aurait une femme, en fin de la période féconde, dans les conditions de fécondité actuelle.

Les données du RGPHAE 2013 montrent une forte fécondité des femmes sénégalaises : une femme donne naissance en moyenne en fin de vie féconde, à 5 enfants. Ce nombre variant selon les régions, dépasse le nombre moyen de 7 enfants par femme dans la Région de Sédhiou (l'ISF le plus élevé).

Dans la région, les femmes rurales sont plus fécondes que leurs congénères urbaines : respectivement avec des ISF de 7,6 et de 5,8.

Tableau 1.6 : ISF par milieu de résidence

LOCALITES	URBAIN	RURAL	ENSEMBLE
SEDHIOU	5,8	7,6	7,2
SENEGAL	4,1	6,2	5,1

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.4.3 La mortalité

Elle est le nombre de décès rapporté dans une population pour un temps donné.

Selon les résultats du RGPHAE, le taux brut de mortalité dans la région de Sédhiou est de 10,3 ‰ contre 7,7 ‰ au Sénégal.

- **Taux comparatif de mortalité**

Pour éliminer l'effet de structure sur les disparités régionales de la mortalité, nous avons calculé le taux comparatif de mortalité en considérant la structure régionale comme référence.

L'analyse des taux comparatifs révèle une faible incidence de la structure par âge de la population sur les niveaux de mortalité. Ainsi, si toutes les régions du Sénégal avaient la même structure par âge de la population que celle observée au niveau national, la région de Sédhiou aurait enregistré un niveau de mortalité plus élevé pour un taux comparatif de 11 ‰ .

- **Espérance de vie**

L'espérance de vie à la naissance indique le nombre d'années qu'un nouveau-né devrait vivre si les règles générales de mortalité au moment de sa naissance devaient rester les mêmes tout au long de sa vie.

A Sédhiou, selon les résultats du RGPHAE, un enfant né peut espérer vivre en moyenne 57 ans (contre 64,8 ans au niveau national) si la structure de la mortalité demeure la même.

Selon le sexe, on observe des variations sur la durée de vie moyenne ; les femmes ont une espérance de vie supérieure à celle des hommes (57,9 ans contre 56,2 ans).

Tableau 1.7 : Espérance de vie à la naissance selon le sexe en 2013

(Chiffre en année)

LOCALITES	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
SEDHIOU	56,2	57,9	57,1
SENEGAL	63,2	66,5	64,8

Source : ANSD. RGPHAE 2013

II.5 QUELQUES INDICATEURS DE LA REGION

Indicateurs	Région de Sédhiou	Sénégal	source
Population totale niveau régional	452994	13 508 715	RGPHAE 2013
Population femmes niveau régional	49%	50 %	RGPHAE 2013
Population hommes niveau régional	51%	50 %	RGPHAE 2013
superficie en km2	7341 (3,7%)	196712	RGPHAE 2013
Densité au km2	62	65	RGPHAE 2013
population feminine en âge de procréer (15-49 ans ?)	39%	48%	RGPHAE 2013
Nombres d'enfants par tranche d'âge (0-4 ans)	16%	15%	RGPHAE 2013
Population des moins de 20 ans %	60%	53%	RGPHAE 2013
Population des moins de 25 ans %	67%	62%	RGPHAE 2013
Nombre moyen d'enfants par femme	6,9	5	EDS-MICS-2010/11
Taux de mortalité infantile (0-1 an) en ‰	72	47	EDS-MICS-2010/11
Taux de mortalité juvénile (1-4 ans révolus) en ‰	76	26	EDS-MICS-2010/11
Taux de mortalité infanto juvénile (0-4 ans révolus) en ‰	142	72	EDS-MICS-2010/11
Taux de prévalence du VIH/SIDA (EDS, 2010/11)	1%	1%	EDS-MICS-2010/11
Taux d'alphabétisation des hommes en %	17%	18%	RGPHAE 2013
Taux d'alphabétisation des femmes en %	7%	8%	RGPHAE 2013
Taux brut de mortalité en ‰	10,3	7,7	RGPHAE 2013
Taux de pauvreté	68%	47%	ESPSII 2011
taux brut de scolarisation au primaire	83%	80%	RGPHAE 2013
taux d'urbanisation	19%	45%	RGPHAE 2013
pourcentage de mariage non déclaré à l'Etat civil	89%	73%	RGPHAE 2013
pourcentage de mariage non déclaré à l'Etat civil	89%	72%	RGPHAE 2013
Taux d'activité	55%	51%	RGPHAE 2013
taux de chômage pour les femmes	54%	40%	RGPHAE 2013
taux de chômage pour les hommes	27%	18%	RGPHAE 2013

Source : ANSD

Conclusion

A l'image du niveau national, la région de Sédhiou est caractérisée par la jeunesse de sa population et par la domination du sexe féminin. Plus de 4/5 de la population vit en milieu rural, cette situation engendre des problèmes tels que, l'accès a l'eau potable, l'insuffisance des infrastructures d'éducation, de santé, de transports et l'aménagement des espaces jeunes.

CHAPITRE 2 : AGRICULTURE

L'agriculture est l'activité qui occupe la majorité de la population active de Sédhiou. La région recèle des potentialités agricoles très importantes. Cependant le secteur connait des difficultés qui ralentissent son développement. Ce chapitre présente le potentiel agricole, les résultats obtenus dans les différentes filières agricoles et les contraintes liées au développement de l'agriculture.

III.1 LE POTENTIEL AGRICOLE

La pluviométrie varie entre 1000 et 1200 mm par an, les terres cultivables s'étendent à environ 208 050 Ha avec 20 000 Ha de terres de plateau rizicultivables et 36 111 Ha de vallées aptes à la riziculture.

Les conditions écologiques sont propices à la diversification de la production agricole.

Sur le plan organisationnel, des structures et organisations paysannes ne cessent de se multiplier, (Associations ; GIE ; GPF ; ASC etc....).

L'accès au crédit agricole est garanti par des structures financières décentralisées (CNCAS, CMS, ACEP, UMEC et autres Structures Financières Décentralisées).

Les artisans de la région se spécialisent dans la fabrication et la réparation du matériel agricole.

- **Pluviométrie**

Elle a été marquée par son aspect excédentaire par rapport à l'année 2012 et son installation effective dés le mois de juin. Les premières pluies utiles ont été enregistrées à partir du mois de mai avec des cumuls mensuels de 50,5 mm à Djibabouya, de 48,5 mm à Sédhiou et de 42,7 mm à Diendé.

En résumé, tous les postes pluviométriques de la région sont excédentaires par rapport à la campagne de 2012(sauf ceux de Djibabouya, de Djirédji et de Bonna) et ont dépassé le cap des 1000 mm avec un maximum de 1976,3 mm à Diannah Malary.

Tableau 2.1 : Répartition des quantités de pluies par poste en mm

POSTES	Cumul 2012		Cumul 2013		Ecart	
	m/m	j	m/m	j	m/m	j
Sédhiou	1 457,5	86	1 462,1	88	4,6	2
Diendé	1 358,3	74	1 360,1	75	1,8	1
Djibabouya	1 520,8	68	1 520,3	69	-0,5	1
Djirédji	1 487,9	75	1 484,8	79	-3,1	4
Diana Malary	1 968,5	65	1 976,3	70	7,8	5
Bonna	1 516,5	68	1 495,4	70	-21,1	2
Bounkiling	1 356,1	74	1 376	80	19,9	6
Diaroumé	1 288,4	71	1 292,1	72	3,7	1
Bogal	1 606,1	69	1 628,1	72	22	3
Goudomp	1 182,7	71	1 213,3	74	30,6	3
Diattacounda	1 397,3	80	1 462,7	84	65,4	4
Samine Escale	1 365,2	76	1 440,4	83	75,2	7
Tanaff	1 384,6	70	1 415,2	72	30,6	2
Karantaba	1 584	67	1 608	71	24	4

Source : Direction Régionale du Développement Rural (DRDR)

III.2 LES CULTRES INDUSTRIELLES

Une culture industrielle est une espèce végétale cultivée dans le but d'alimenter en matières premières des industries de transformation, y compris dans le secteur agro-alimentaire.

En 2013, les cultures industrielles de la région portent essentiellement sur l'arachide, le coton et le sésame.

Arachide d'huilerie : production de 34 139 T sur une superficie totale de 32 238 ha soit un rendement de 1 059 kg/ha.

Par rapport à la campagne précédente, les superficies emblavées ont augmenté de 10 939 Ha et la production de 10 015 T soit respectivement 51 % et 42 % en valeur relative. Sur cette même période, une baisse de rendement de 7 % est constatée, passant de 1 133 à 1 059 kg/ha.

Tableau 2. 1: Production en arachide campagne 2013/2014

localités	ARACHIDE HUILERIE		
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
BOUNKILING	11 054	1 246	13 773
GOUDOMP	9 842	895	8 809
SEDHIOU	11 342	1 019	11 557
REGION (1)	32 238	1 059	34 139
RESULTATS 2012/2013 (2)	21 299	1 133	24 124
ECART(1) & (2) EN %	51	-7	42

Source : DAPSA

Coton : production de 53 T sur une superficie de 463 Ha soit un rendement 491 kg/ha.

Comparé à la campagne 2011/2012 la production a baissé de 174 T (77 % en valeur relative), ce recul est en mettre en relation avec le repli des superficies emblavées de 330 Ha (71 % en valeur relative).

On note aussi une baisse de rendement de 19 %, passant de 491 kg/ha en 2012 à 399 kg/ha en 2013.

Tableau 2. 2: Production en coton campagne 2013/2014

LOCALITES	COTON		
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
BOUNKILING	100	399	40
GOUDOMP	0	0	0
SEDHIOU	32	399	13
REGION (1)	133	399	53
RESULTATS 2012/2013 (2)	463	491	227
ECART(1) & (2) EN %	-71	-19	-77

Source : DAPSA

Sésame : la production de sésame est de 332 T pour la campagne 2012/2013 (contre 1 211 T pour la campagne précédente) soit une baisse de 879 T. Ce recul est imputable à la baisse des superficies emblavées de 1 481 Ha (541 Ha contre 2 202 Ha pour la campagne 2011/2012). Par contre, on note une augmentation relative en rendement de 11 %.

Tableau 2. 3 : Production de sésame campagne 2013/2014

LOCALITES	SESAME		
	SUP (Ha)	RDT (Kg/Ha)	PROD (T)
BOUNKILING	130	543	71
GOUDOMP	122	600	73
SEDHIOU	289	650	188
REGION (1)	541	613	332
RESULTATS 2012/2013 (2)	2 202	550	1 211
ECART(1) & (2) EN%	-75	11	-73

Source : DAPSA

Figure 2.1 : Evolution de la culture industrielle entre 2012 et 2013

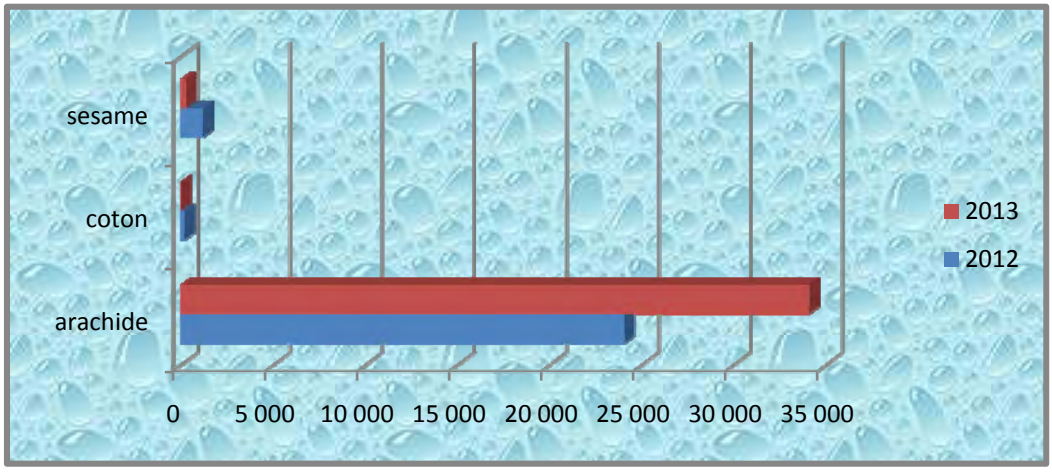

Source : DAPSA

III.3 CULTURES VIVRIERES

L'hivernage de 2013 est marqué par une baisse des superficies emblavées des cultures vivrières, entrainant une baisse de production.

En effet la production céréalière a connu une baisse de 3 048 T soit un taux de régression de 3,6 % par rapport à l'année 2012. Cette baisse est due à la contre performance de la production du mil (moins de 9 413 T par rapport en 2012). Les autres spéculations ont enregistré une hausse de production.

La hausse est plus accentuée dans la production du maïs et moins accentuée dans celle du fonio avec des taux de progressions respectives de 20,31 % (soit 2 385 T) et de 567,7 % (soit 738 T).

Malgré la hausse, ces spéculations ont vu leurs rendements baisser comme en témoigne le tableau suivant.

Tableau 2. 4: Evaluation des cultures vivrières

CULTURES	SUPERFICIE (ha)			PRODUCTION(T)			RENDEMENT (kg/ha)	
	2013	**2012**	**Varia**	**2013**	**2012**	**Varia**	**2013**	**2012**
MIL	29 036	34 167	-5 131	31 188	40 601	-9 413	1047	1188
SORGHO	2 721	1 596	1 125	2 938	1 843	1 095	1080	1155
MAIS	9 001	8 221	780	14 125	11 740	2 385	1 569	1428
RIZ	21 108	20 025	1 083	32 660	30 513	2 147	1 547	1524
FONIO	1 378	206	1 172	868	130	738	630	632
TOTAL	63 244	64 215	-971	81 779	84 827	-3 048		

Source : DAPSA

Figure 2.2 : Evolution de la production céréalière entre 2012 et 2013

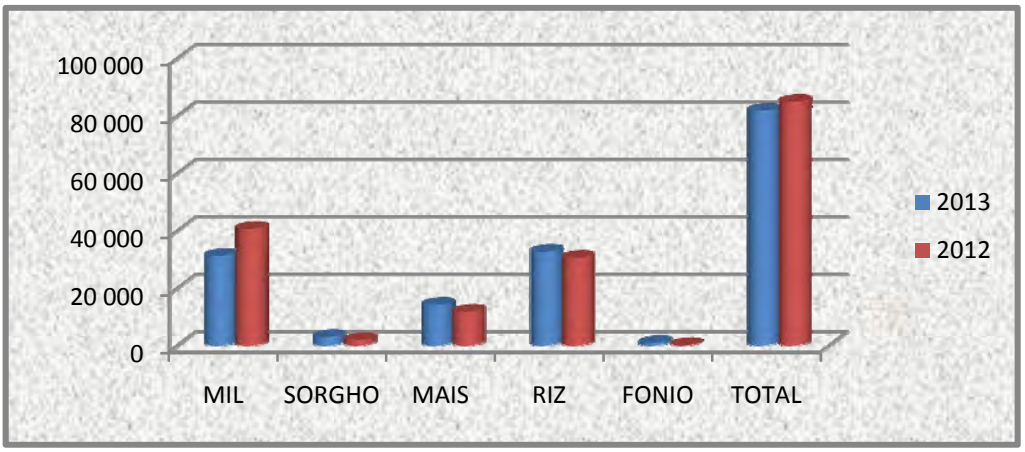

Source : DAPSA

III.4 AUTRES CULTURES

En 2013, les superficies emblavées du manioc et du niébé ont connu des baisses respectives de 145 ha et de 1 242 ha, alors que celles de patate douce et de pastèque ont connu des hausses respectives de 65 ha et de 68 ha comparé en 2012.

A l'image des superficies emblavées, les productions de manioc et niébé ont connu des baisses respectives de 1 492 T et de 773 T alors que celle de patate douce et de pastèque des augmentations respectives de 325 T et de 679 T.

Malgré cela, les rendements sont stables pour la patate douce et le pastèque et quasi stables pour le manioc et le niébé comparé à l'année 2012(voir tableau suivant).

Tableau 2. 5 : Evaluation des autres cultures

CULTURES	SUPERFICIE (ha)			PRODUCTION(T)			RENDEMENT (kg/ha)	
	2013	**2012**	**écart**	**2013**	**2012**	**écart**	**2013**	**2012**
pate douce	126	61	65	630	305	325	5 000	5 000
manioc	124	269	-145	1 201	2 693	-1 492	9 691	10 000
pastèques	136	68	68	1 360	681	679	10 000	10 000
niébé	2 958	4 200	-1 242	2 210	2 983	-773	747	710

Source : DAPSA

- **Les contraintes**

L'agriculture reste encore dépendante de la pluie. L'épuisement et la dégradation physico-chimique des sols se font de plus en plus sentir. L'acidification et la salinisation sont devenues une calamité. Des problèmes liés à l'écoulement de la production, le sous équipement des producteurs et vétusté du matériel agricole disponible, la recrudescence des feux de brousse et le tarissement des points d'eaux temporaires sont autant de contraintes qui ralentissement considérablement le développement de l'agriculture

Ces contraintes n'entament en rien l'ardeur des populations dans les travaux agricoles, par contre l'exode rural se développe de plus en plus.

CHAPITRE 3 : ASSISTANCE SOCIALE

Le chapitre Assistance sociale retrace les événements couverts par le Groupement National des Sapeurs Pompiers (GNSP) de la région dont la mission principale est de veiller à la sécurité des populations et de leurs biens.

Les activités se répartissent en cinq catégories : les incendies, les secours aux victimes, l'assistance aux personnes, les opérations diverses et les autres activités.

IV.1 LES SORTIES DE SECOURS

En 2013, les sorties de secours se chiffrent à 382 dont 188 sorties (49 %) à l'assistance des personnes, 50 sorties (13 %) aux secours des victimes, 20 sorties (5 %) aux incendies, 71 sorties (19 %) aux autres activités et 53 sorties (14 %) aux opérations diverses.

Tableau 3. 1: Répartition des interventions par nature

NATURE	Nombre	%
Incendie	20	5
Secours à Victime	50	13
Assistance à personne	188	49
Opération Diverse	53	14
Autre activité	71	19
TOTAL	382	100

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Sédhiou

IV.2 LES INTERVENTIONS PAR NATURE

- Les incendies

En 2013, le Groupement National des Sapeurs Pompiers (GNSP) est intervenu 20 fois pour des problèmes liés à l' incendie dont 09 au premier trimestre, 06 au deuxième, 01 au troisième et 04 au quatrième .

La plus part des cas d'incendies sont des lieux d'habitations (17 au total).

Tableau 3. 2 : Répartition des cas d'incendies par lieux

INCENDIES	TRIMESTRES				
	1er	2éme	3éme	4éme	Total
Habitations	8	4	1	4	17
Etablissements recevant du public	1	0	0	0	1
Industrie	0	1	0	0	1
Agriculture	0	1	0	0	1
Total	**9**	**6**	**1**	**4**	**20**

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Sédhiou

- Les secours aux victimes

Au nombre de 50 en 2013, ils portaient essentiellement sur des accidents (49 cas).Ils étaient plus nombreux au premier trimestre (18 cas) et moins nombreux au troisième trimestre (7 cas).

Tableau 3. 3: Les secours aux victimes par nature

SECOURS A VICTIMES	TRIMESTRES				
	1er	2éme	3éme	4éme	Total
Accidents	18	10	6	15	49
Asphyxies	0	0	1	0	1
Total	**18**	**10**	**7**	**15**	**50**

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Sédhiou

- Assistance à personne

Elle a été procédée 188 fois par le GNSP dont 155 fois pour les malades et 33 fois pour les personnes en danger. Le premier trimestre c'était la période la plus remarquable avec 71 interventions et le troisième trimestre la période la moins remarquable avec 28 interventions.

Tableau 3. 4 : Assistance à personne par nature

ASSISTANCE A PERSONNES	TRIMESTRES				
	1er	2éme	3éme	4éme	Total
Malades	63	30	18	44	155
Personnes en danger	8	6	10	9	33
Total	**71**	**36**	**28**	**53**	**188**

Source : Groupement National des Sapeurs-Pompiers Sédhiou

CHAPITRE 4 : L'ARTISANAT

L'artisanat se définit comme l'activité de production de produits ou services grâce à un savoir-faire particulier et hors contexte industriel. Ce secteur très présent dans la région de Sédhiou occupe une place importante dans l'économie de la région.

Les données analysées dans ce chapitre sont relatives, au répertoire des corps de métiers de la région, les types d'artisanat, l'effectif des artisans et leur répartition par département.

V.1 LES CORPS DE METIERS REPERTORIES

Au niveau régional, Le secteur de l'artisanat est subdivisé en trois sections que sont : la section production, la section service et la section d'art.

Les corps de métiers enregistrés au niveau de la Chambre des Métiers sont ainsi classés par section.

Tableau 4. 1: Corps des métiers répertoriés

Section de production	Section service	Section art
menuiserie ébénisterie	mécanique auto	couture-broderie
menuiserie métallique	carrosserie automobile	Teinturerie
maçonnerie	fonçage de puits	sculpteur sur bois
forgeage	Peinture	
fabrique instrument musique	réparation cycles et vélomoteurs	
transformation fruits et légumes	Vulcanisation	
cordonnerie	électricité bâtiment, ferraillage	
boulangerie	entretient des réfrigérateurs	
moulage	Boucherie	
restauration	Plomberie	
poterie	Photographie	
couture confection	coiffure tressage	
	réparation radio -télévision	
	Charpenterie	
	Carrelage	

Source : Chambre des Métiers de Sédhiou

V.2 EFFECTIF DES ARTISANS REPERTORIES

Les artisans nouvellement inscrits à la Chambre des Métiers en 2013 se chiffrent à 63 dont 51 en production, 06 en service et 06 en art.

La répartition des nouveaux inscrits par département fait ressortir 54 nouveaux inscrits à Sédhiou, 02 à Bounkiling et 07 à Goudomp.

La région compte au total 1 094 artisans avec les nouveaux inscrits dont 671 (61 %) dans le département de Sédhiou, 155 (14 %) dans celui de Bounkiling et 268 (24 %) dans celui de Goudomp.

NB : Les effectifs ne concernent que les maitres d'artisans

Tableau 4. 2 : Répartition des nouveaux inscrits par section

section	nouveaux inscrits 2013
production	51
service	6
art	6
TOTAL	63

Source : Chambre des Métiers de Sédhiou

Tableau 4. 3 : Répartition des maitres d'artisans par département

DPT	nouveaux inscrits 2013	cumul	%
Sédhiou	54	671	61%
Goudomp	7	268	24%
Bounkiling	2	155	14%
TOTAL	63	1094	

Source : Chambre des Métiers de Sédhiou

CHAPITRE 5 : PECHE ET AQUACULTURE

Les secteurs de la pêche et de l'aquaculture jouent un rôle important dans le développement de l'économie de la région. Ils contribuent de façon significative à la satisfaction des besoins en protéines animales de la population, à la création de richesse, d'emplois permanents et temporaires.

- PECHE

VI.1 ESPECES ET ENGINS DE PECHE

La pêche dans la région de Sédhiou, à la fois de subsistance et commerciale se pratique dans les différents plans et cours d'eau : Le fleuve Casamance, le Soungrougrou et les bolongs. Elle est caractérisée par la pêche des poissons et des crevettes.

Les espèces pêchées, il y a quelques décennies, étaient constituées de poissons d'eau douce (clarias, lates, tilapies, bagrus ...) mais depuis l'avancée de la langue salée, il est noté une perturbation de l'écosystème de la mangrove et du fleuve, entraînant la disparition de certaines.

Présentement, les principales espèces pêchées sont les tilapies, capitaines, brochets, ehtmaloses, mulets, trachinotes, otolithes, guerres...

Les engins utilisés sont les sennes, les filets maillants dérivants, les filets dormants, les filets maillants encerclant, les éperviers, les palangres et les pièges.

Le poisson est pêché toute l'année mais la période d'abondance se situe entre novembre et avril.

La pêche aux crustacés (crevette et crabes) est très importante, il existe un stock de crabes inexploité et sans valeur commerciale et sans intérêt dans les mœurs de consommation locale.

La pêche crevettière très importante dans l'économie locale contribue à la création de milliers d'emplois temporaires. Elle subit néanmoins une forte pression de pêche. Une seule est espèce pêchée : la crevette blanche (pènéaus notialus).

Les engins utilisés sont les filets maillants dérivants, les filets filtrants à crevettes et les filets traînants. La période d'abondance s'étale de septembre à juin.

VI.2 LES ACTEURS DE LA PECHE

En 2013, les acteurs de la pêche se chiffrent à 4 600 individus comme en 2012 (contre 4 198 en 2011) dont la répartition par département fait ressortir 53 % des acteurs à Goudomp (soit 2 416 pécheurs), 35 % à Sédhiou (soit 1 630 pécheurs) et 12 % à Bounkiling (Soit 554 pécheurs).

Une analyse de l'effectif des acteurs de la pêche selon la nationalité montre que les sénégalais sont dominantes avec 4 052 acteurs (88,1 %) suivi des maliens avec 533 acteurs (11,6 %) et les Bissau Guinéens avec 15 acteurs (0,3 %).

Tableau 5. 1 : Répartition des pêcheurs par départements et par nationalité

	Nationalités				
Départements	Sénégalais	Maliens	Bissau Guinées	total	%
Bounkiling	536	18	0	554	12%
Goudomp	2 198	203	15	2 416	53%
Sédhiou	1 318	312	0	1 630	35%
Total	4 052	533	15	4 600	100%
%	88,1%	11,6%	0,3%	100%	

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

VI.3 LES MISES A TERRE EN VOLUME

Les mises à terre concernent principalement les poissons et les crustacés. En 2013, elles s'élèvent à 1 863,57 tonnes contre 2 335,161 tonnes en 2012 soit une baisse de 471,59 tonnes (20,2 % en valeur relative).

Pris par département, Goudomp prend la tête avec plus de 52 % des débarquements soit 976,419 tonnes suivi de Sédhiou et de Bounkiling avec respectivement 632,751 tonnes et 254,402 tonnes.

La baisse observée au niveau régional est due à des contre performances du département de Bounkiling (baisse de 74,115 T) et de Goudomp (baisse de 569,805 T).

Figure 5.1: Evolution des mises à terre selon l'année 2012/2013

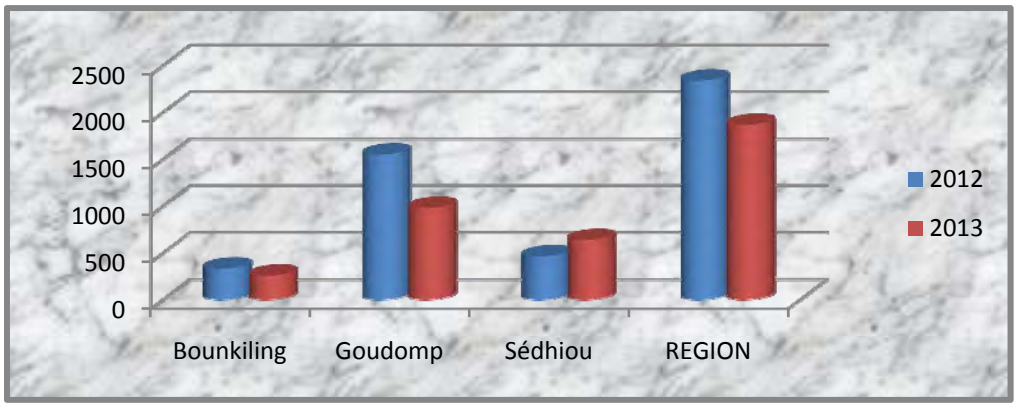

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

SERIE CHRONOLOGIQUE DES DEBARQUEMENTS

Les mises à terre ont évolué de manière croissante durant la période 2009-2011 et de manière décroissante durant la période 2012-2013.

On note des augmentations de 102,551 T (en 2010) et de 426,382 T (en 2011) ensuite des diminutions de 180,522 T (en 2012) et de 471,589 T (en 2013).

Tableau 5. 2: évolution des mises à terre

ANNEE	2009	2010	2011	2012	2013
volume en tonne	1986,75	2089,301	2515,683	2335,161	1863,572
variation		102,551	426,382	-180,522	-471,589

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Figure 5.2 : Evolution des mises à terre

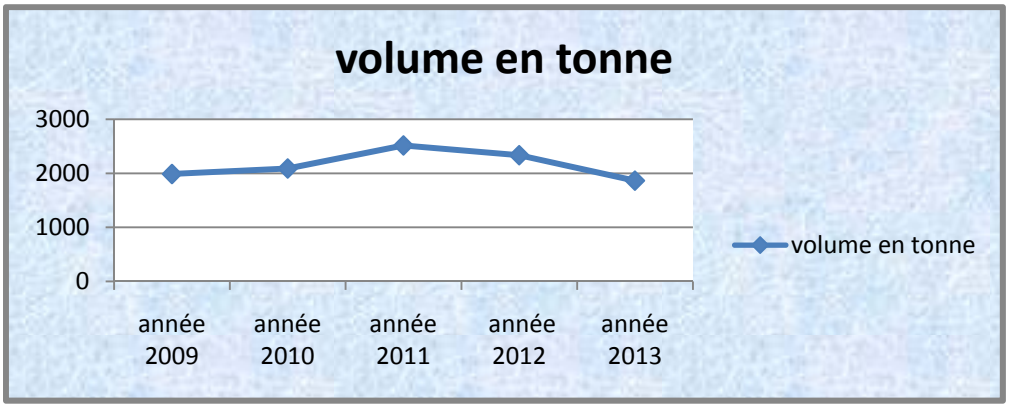

VI.4 LES MISES A TERRE EN VALEUR

En 2013, la valeur commerciale des mises à terre s'élève à 1 342 985 000 FCFA (contre 1 171 161 625 FCFA en 2012) soit une hausse de 14,7 %.

La répartition par département montre que Goudomp emporte 58 % du chiffre d'affaires (soit 780 363 050 FCFA), Sédhiou 31 % (soit 421 918 350 FCFA) et Bounkiling 11% (soit 140 703 600 FCFA).

En termes d'évolution seul le département de Sédhiou a vu son chiffre d'affaires augmenter de 131,2 % tandis que les départements de Bounkiling et de Goudomp ont enregistré des baisses relatives de 0,2 % et de 7,9 % respectivement.

Tableau 5. 3: Répartition du CA par département entre 2012 et 2013

DPTS	Valeur commerciale		
	2012	2013	Variation en %
Bounkiling	140 986 300	140 703 600	-0,2
Goudomp	847 704 200	780 363 050	-7,9
Sédhiou	182 471 125	421 918 350	131,2
REGION	**1 171 161 625**	**1 342 985 000**	14,7
Variation	171 823 375		

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Figure 5.3 : Evolution du CA par département entre 2012 et 2013

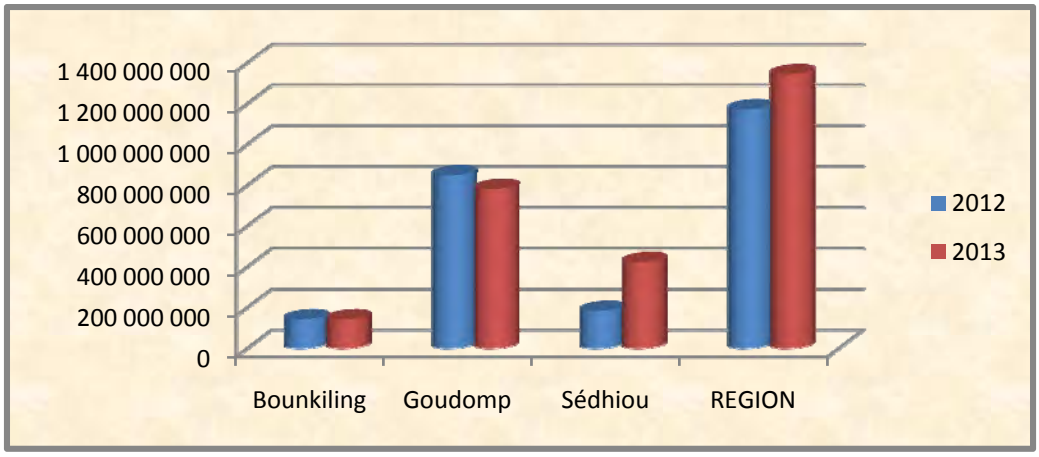

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

VI.5 LES MISES A TERRE PAR ESPECE

Les produits halieutiques les plus fréquents observés dans la région sont : les poissons et les crustacés.

Les poissons représentent 78 % (soit 1 453,788 tonnes) des mises à terre de 2013 et les crustacés 22 % (soit 409,784 tonnes).

Comparé à l'année 2012, les mises à terre en poisson ont augmenté de 574,83 tonnes et les crustacés de 103,241 tonnes.

Tableau 5. 4: Les mises à terre par espèce et en volume

ANNEE	poissons	crustacés
2013	1 453,788	409,784
%	78	22
2012	2 028, 618	306,543
variation	574,83	103,241

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Figure 5.4 : Répartition des mises à terre par espèce en 2013

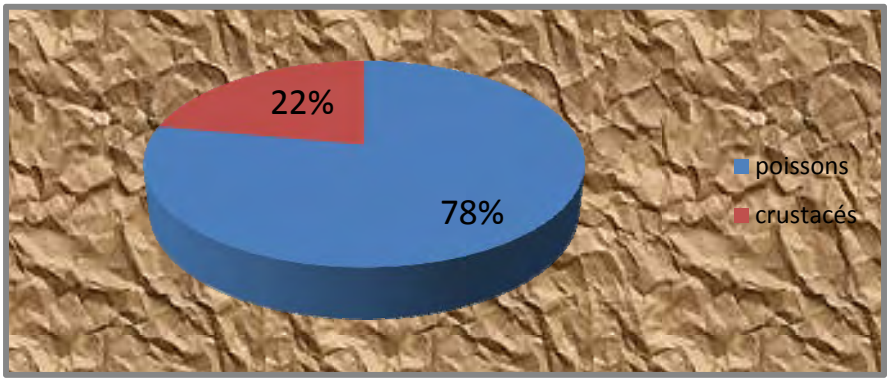

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

VI.6 VENTILATION DES MISES A TERRE

En 2013, la consommation locale de poissons à Sédhiou est de 959 989 tonnes alors que celle de crevettes est de 85 698 tonnes. En outre, la quantité de poissons transformés s'élève à 111 258 tonnes. Les crevettes sont exportées vers Dakar (77,807 tonnes), Mbour (1,310 tonnes), Ziguinchor (243,843 tonnes), Kolda (1,066 tonnes) et la Guinée Bissau (0,1 tonnes). Une bonne partie des quantités de poissons est exportée vers Ziguinchor (956,89 tonnes), Kolda (135,046 tonnes) et la Guinée Bissau (153,046 tonnes).

La consommation locale représente 56 % des mises à terre, la transformation 6 % et les exportations 38 %.

Tableau 5. 5 : Ventilation des mises à terre

Année	Désignation	Consommation locale	Mareyage en frais					
			Destinés à la transformation	Ziguinchor	Kolda	Guinée Bissau	Dakar	Mbour
2012	Poissons	1 076 ,372	192,103	179,414	277,68	303,048	-	-
	Crevettes	43,456	-	255,298	-	-	6,113	1,676
2013	Poissons	959,989	111,258	956,89	135,016	153,046	-	-
	Crevettes	85,698	-	243,843	1,066	100	77,807	1,310

Source : service régional de la pêche continentale de Sédhiou

VI.7 POTENTIALITES

- Diversité de la ressource (poissons et crustacés) ;
- Existence d'une longue tradition de pêche artisanale ;
- Densité du réseau hydrographique ;
- Prise de conscience réelle de pêcheurs pour une exploitation rationnelle et une gestion durable de la ressource et pour restaurer le patrimoine halieutique dégradé ;
- Reconversion temporaire des pêcheurs en exploitants d'anacardiers (baisse de la pression et acceptation de repos biologique) ;
- Existence des services de pêche et de l'Agence Nationale de l'Aquaculture ;
- Existe de sites favorables à l'aquaculture notamment la pisciculture, la crevetticulture, l'ostréiculture et la rizi - pisciculture).

VI.8 CONTRAINTES

- Vétusté des locaux des services de pêche et absence d'équipements ;
- Dégradation des zones de reproduction, des habitats critiques, des nourriceries et des zones à fortes productivités biologiques ;
- Mauvaises méthodes et pratiques de pêche entraînant une surexploitation et une dégradation des stocks à valeur commerciale ;
- Absence d'infrastructures de débarquements, de conditionnement et de conservation des produits de pêche ;
- Faiblesse du niveau d'organisation des pêcheurs en unité et entités mobilisatrices et fédératrices ;
- Avancée de la langue salée ;
- Conflits récurrents du fait de trop fortes capacités de production face une raréfaction de la ressource ;
- Non-satisfaction de la demande en produits halieutiques ;
- Mareyage transfrontalier incontrôlé ;

- Beaucoup de pertes post capture (surtout la crevette) ;
- Sécurité du transport fluvial ;
- Absence de crédits et difficultés d'accès aux financements pour la pêche continentale et l'aquaculture ;
- **AQUACULTURE**

La mission du bureau régional de Sédhiou est de contribuer au développement économique de la région à travers l'aquaculture par l'encadrement rapproché des professionnels du secteur, par l'appui – conseil technique spécifique et par l'élaboration de projets aquacoles nécessaires à la réalisation des objectifs du programme national de développement de l'aquaculture conformément au décret N° 2011-486 du 08 avril 2011 portant sa création et fixant ses règles d'organisation et de fonctionnement.

VI.9 ESPECES ET INFRASTRUCTURES DE PRODUCTION

L'aquaculture, plus précisément la pisciculture, dans la région de Sédhiou se pratique dans les différents plans et cours d'eau : Le fleuve Casamance, le Soungrougrou et ses affluents *;* mais aussi dans la terre ferme (périmètres agricoles). Elle est caractérisée par l'élevage des poissons.

Actuellement, les principales espèces élevées dans la région sont : Sarotherodon melanotheron, Tilapia guineennesis, Tilapia nilocutus…

Tableau 5.6 : Les infrastructures d'élevage

Infrastructures	Quantité	Localités
Etangs	16	Sédhiou commune ; Sandiniéri ; médina tindifé ; Diaroumé ; sébicouroto ; Bouno …
Bassins en béton	12	Bogal ; Boraya
Cages flottantes	20	Sédhiou ; Kolda
Enclos	5	Madina Souané
Happas	2	MAC/Sédhiou
Plans d'eau	4	Bogal 1 et 2 ; Dianamalary ; Diacounda

Source bureau régionale de Sédhiou, 201 3

Deux (02) systèmes de production sont adoptés dans la région à savoir :

- Le système semi intensif
- Le système semi extensif

VI.10 LES PRODUCTEURS OU PROMOTEURS AQUACOLES

Les producteurs aquacoles dans la région sont constitués soit par des privés, soit par des associations communautaires ou groupement d'intérêt économique, soit par des groupements de promotion féminine.

Le nombre de l'ensemble des producteurs se chiffre à **160 en 2012** ; et **250 en 2013 soit 0,083 %** par rapport aux acteurs de la pêche ; cette situation s'explique par une méconnaissance du secteur aquacole, mais qui, de plus en plus étend ses tentacules grâce à un vaste programme de sensibilisation pour la promotion de l'aquaculture initié par la direction générale en relation avec le ministère de l'environnement et du développement durable.

VI.11 SITUATION DE LA PRODUCTION AQUACOLE DANS LA REGION

Tableau 5.7 : Situation de la production aquacole dans la région

Indicateurs	2013	Responsable
Nombre de plans d'eau empoissonnés	03	ANA/PAPIL
Superficie piscicole totale aménagée (ha)	6,265	ANA/FAO
Superficie totale empoissonnée (ha)	6,2	ANA
Quantité empoissonnée (Tonne)	10,7	ANA
Quantité de poissons récoltée (Tonne)	13,4	ANA
Prix de vente du produit (franc/kg)	800/1000	Producteurs
Aliment local et importé (Tonne)	07	ANA/PRIVE

Source : ANA/antenne sud/bureau régional Sédhiou

Le tableau ci-dessus indique une faible production piscicole dans la région par rapport à la pêche, mais toute fois des efforts sont entrain d'être déployés pour maximiser la production.

VI.12 SITUATION DE LA DISTRIBUTION D'ALEVINS DURANT L'ANNEE 2013

Figure5.5 : Détaille de la distribution mensuelle des alevins produits à la station du PEB/Ziguinchor pour l'année 2013

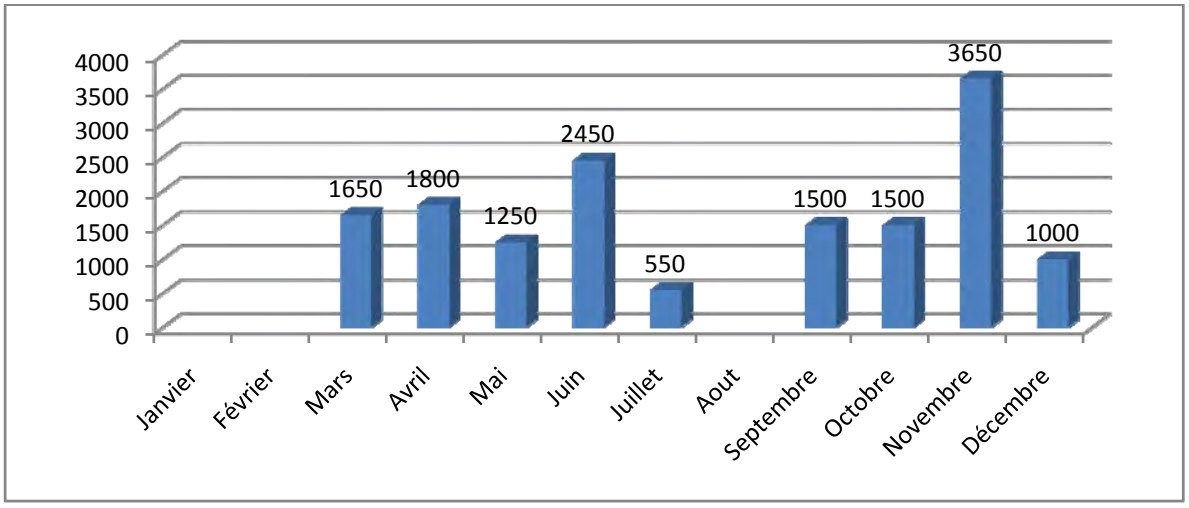

Source : ANA/antenne sud/bureau régional Sédhiou

NB : la faiblesse des empoisonnements pour l'année 2013 est liée aux difficultés qu'avait traversé l'ANA qui, à ces périodes ne créditait pas la caisse d'avance destinée à faire fonctionner les activités de la station de production d'alevins, mais aussi l'immobilisation du véhicule de fonction (panne).

VI.13 SITUATION DU PARTENARIAT

Partenaires	objectif	Localités
Autorités administratives et locales	Suivi et exécution des politiques de l'Etat	Toute la région
Tous les services techniques déconcentrés	Collaboration technique	Toute la région
ONG FODDE	Appui à certaines communautés rurales des régions de Sédhiou et Kolda à la réalisation de projets piscicoles	Diaroumé ; Pata ; Diattel
PAPIL	Mise en valeur des plans d'eau intérieurs par la pisciculture	Bogal 1 et 2 ;
DFVP	Intégration de la pisciculture dans l'exploitation des périmètres agricoles	Marakissa
PAPEJF	Financement des jeunes et femmes dans les filières suivantes : aquaculture, aviculture, agriculture	Ferme vitrine Diaroumé

Source : ANA/antenne sud/bureau régional Sédhiou

CHAPITRE 6 : HYGIENE PUBLIQUE

VII.1 RESSOURCES HUMAINES, MOYENS MATERIELS ET FINANCIERS

VII.1.1 Ressources humaines

La région compte au total dix-sept agents de service d'hygiène en 2013 mais répartis inégalement entre les départements. En effet, le département de Sédhiou, avec neuf agents, concentre à lui seul plus de la moitié. Les départements de Bounkiling et de Goudomp comptent chacun quatre agents. En outre, on note que les postes de contrôle de Madina Wandifa et de Marsassoum ne comptent aucun agent bien que ce dernier se trouve dans le département de Sédhiou qui est pourtant relativement bien doté.

Du point de vue de la qualification, on note l'absence d'ingénieur dans la région mais on dénombre 3 techniciens supérieurs de génie sanitaire, 2 sous-officiers d'hygiènes, 8 agents d'hygiènes et 4 autres agents. Parmi les techniciens supérieurs 2 sont à la brigade régionale de Sédhiou et l'autre technicien sert à la sous brigade de Bounkiling.

Tableau 6. 1: Répartition du personnel selon la structure

Structures	Ingénieur	T.S.G.S	Sous-officier d'hygiène	Agent d'Hygiène	Autres	Total
Brigade Régionale	0	2	1	1	0	**4**
Sous brigade de Sédhiou	0	0	0	3	0	**3**
Sous brigade de Goudomp	0	0	1	2	1	**4**
Sous brigade de Bounkiling	0	1	0	2	1	**4**
Conseil Régional	0	0	0	0	2	**2**
TOTAL Région	**0**	**3**	**2**	**8**	**4**	**17**

Source : S.R.H.S

VII.1.2 Les moyens logistiques

Les agents d'hygiène de la région disposent de trois véhicules pour mener à bien leur mission. Cependant il faut noter que l'un d'entre eux est actuellement hors d'usage.

Tableau 6. 2 : Répartition des moyens logistiques selon l'état et la localisation

MARQUE	ETAT	LOCALISATION
WINGLE	Passable	Brigade régionale de Sédhiou
HONDA 125	Hors d'usage	Brigade départementale de Sédhiou
SUZUKI 125	Passable	Brigade départementale de Sédhiou

Source : S.R.H.S

VII.1.3 Moyens matériels

En 2013, le matériel utilisé par les sous brigades d'hygiène est composé d'appareils pulvérisateurs moteurs et manuels et de kits d'analyse. Les pulvérisateurs moteurs sont au nombre de 3 repartis dans les trois départements de la région. Cependant la région ne compte qu'un seul pulvérisateur manuel et un kit d'analyse tous situés dans le département de Sédhiou. On note que tout le matériel disponible dans la région est fonctionnel.

Tableau 6. 3: Répartition du matériel selon la structure et le type

LOCALISATION	Appareils pulvérisateurs moteurs		Appareils pulvérisateurs manuels		kits d'analyses	
	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel	Existant	Fonctionnel
B R H	1	1	1	1	1	1
BDH Goudomp	1	1	0	0	0	0
BDH Bounkiling	1	1	0	0	0	0
TOTAL	3	3	1	1	1	1

Source : S.R.H.S

VII.1.4 Ressources financières

Le service régional d'hygiène dispose d'un budget total de 3 000 000 francs CFA dont la totalité provient de l'Etat. L'achat de carburant est le poste de dépense le plus important puisque représentant à lui seul un tiers du budget. Le reste est reparti entre à l'achat de fournitures de bureau, à l'entretien et à la réparation des véhicules, aux frais de mission...

Par ailleurs, la totalité du budget a été quasiment exécutée avec un niveau de plus de 99%.

Tableau 6. 4: Répartition des ressources selon la rubrique

Rubriques	Montants alloués	Dépensés	Disponibles	Niveau d'exécution
Fourniture de bureau	400 000	400 000	0	100
Matériel et Produits d'entretien	200 000	200 000	0	100
Consommables informatiques	200 000	200 000	0	100
Carburant	1 000 000	1 000 000	0	100
Abonnements	200 000	200 000	0	100
Entretien et Maintenance Matériel Informatique	200 000	200 000	0	100
Entretien et Réparation Véhicules	300 000	300 000	0	100
Frais Mission intérieur du pays	300 000	275 000	25000	91,67
Autres achats biens et services	200 000	200 000	0	100
TOTAL	3 000 000	2 975 000	25 000	99,17

Source : S.R.H.S

VII.2 ACTIVITES MENEES

VII.2.1 Visites des concessions

En zone urbaine 3 322 concessions ont été visitées dont 2 350 à Sédhiou, 772 à Goudomp et 200 à Bounkiling. En termes de population, le nombre d'individus visités est de 33 021 ; mais comme pour les concessions, ces visites sont reparties de manière inégale entre les trois départements de la région. En effet, le département de Sédhiou concentre à lui seul plus de 80% des visites alors que celui de Bounkiling n'a reçu qu'un peu plus de 6% des visites.

Tableau 6. 5: Répartition des concessions et de leurs populations par département

Sous brigade	S/B de Sédhiou	S/B de Goudomp	S/B de Bounkiling	TOTAL BRH
Concessions visitées	2350	772	200	3 322
Population des concessions visitées	26 953	4 068	2 000	33 021

Source : S.R.H.S

VII.2.2 Approvisionnement en eau

La visite des sources d'approvisionnement en eau fait apparaitre une nette différence entre Sédhiou et les deux autres départements. En effet, à Sédhiou le robinet est de loin la source d'approvisionnement la plus visitée, ce qui n'est pas le cas ailleurs.

Tableau 6. 6: Répartition des sources d'eau visitées par type et par département

SOUS BRIGADE		S/B de Sédhiou	S/B de Goudomp	S/B de Bounkiling	TOTAL BRH
Approvisionnement en eau de boisson	Robinets	1469	215	95	1 779
	Puits protégés	185	215	255	655
	Puits non protégés	731	57	85	873
	Bornes fontaines	10	3	3	16
	Sources contrôlées	188	6	0	194

Source : S.R.H.S

VII.2.3 Conservation et Stockage de l'eau

Les visites effectuées montrent que les canaris traditionnels sont les plus utilisés quel que soit le département. La répartition par département fait apparaitre que c'est à Sédhiou où le plus grand nombre de visites a été effectué, suivi de Bounkiling.

Figure 6.1: Matériel utilisé pour la conservation de l'eau selon le département

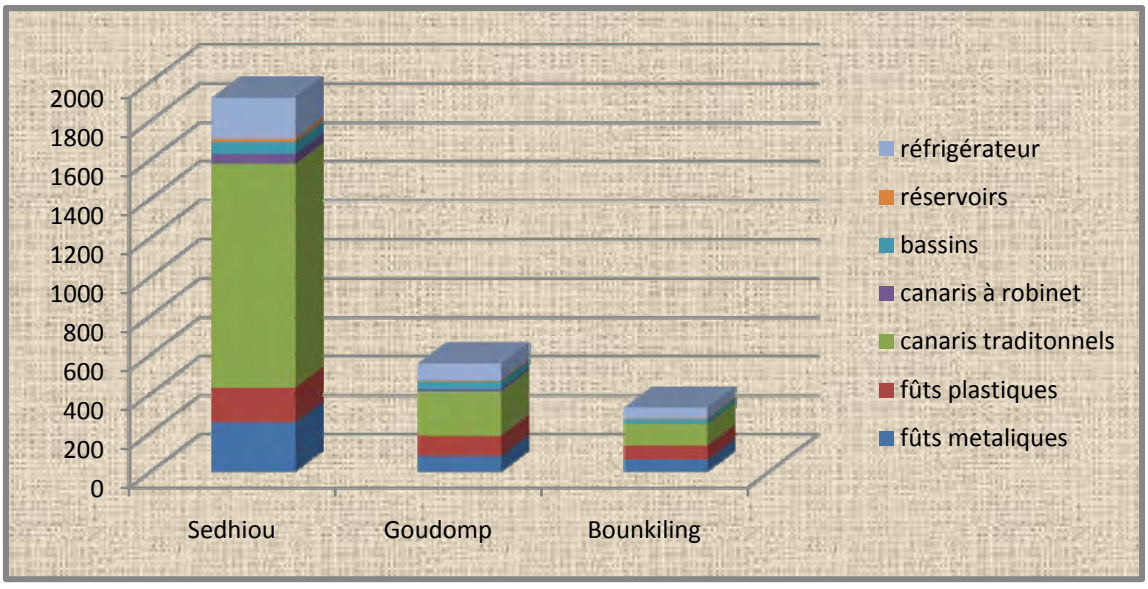

VII.2.4 Evacuation des excréta

La visite des unités d'évacuation des excréta est dominée par les latrines traditionnelles et celles améliorées. Sous un angle spatial, on constate que Sédhiou concentre le plus grand nombre de visites suivi de Goudomp.

Tableau 6. 7: Répartition des types d'évacuation par département

SOUS BRIGADE		S/B de Sédhiou	S/B de Goudomp	S/B de Bounkiling	TOTAL BRH
EVACUATION DES EXCRETA	Egouts	0	0	0	0
	Fosses septiques	107	38	15	160
	Latrine améliorée	764	95	40	899
	Latrine traditionnelle	850	83	60	993
	Fosses étanches	0	21	0	21
	Sans système	497	129	65	691

Source : S.R.H.S

VII.2.5 Contrôle de l'eau

Au total 6045 sources d'eau ont été visitées dont 55% en zone urbaine et 45% en zone rurale. Parmi ces sources, 3729 respectent les normes d'aménagement et plus du tiers (2316) est contaminé et/ou pollué et seules 33 d'entre elles ont pu être décontaminées pour une population de totale de 42858 âmes.

VII.2.6 Inspection des établissements recevant du public et assimilés

Les activités relatives aux visites des ERP se chiffrent à 960, en milieu urbain, au niveau régional et prend en compte divers établissements. Cependant ces visites sont mal reparties entre les départements. En effet, plus de la moitié de celles-ci ont eu lieu dans le département de Sédhiou alors que celles ayant pour emplacement le département de Bounkiling représentent moins de 10%.

Tableau 6. 8: Inspection des ERP en milieu urbain

Catégories	S/B de Sédhiou	S/B de Goudomp	S/B de Bounkiling	TOTAL BRH
Boutiques	121	49	9	179
Restaurants	37	15	5	57
Gargottes	90	38	6	134
Cafétérias	17	39	0	56
Dibiteries	15	13	9	37
Boulangeries	43	6	1	50
Kiosques a lait	2	0	0	2
Tangana	20	26	9	55

Vente sur la voie publique	16	30	1	47
Boucheries, charcuteries	16	6	2	24
Marchés	10	12	3	25
Bars	10	2	3	15
Hôtels	4	1	0	5
Ecoles	41	25	11	77
Daaras	9	7	7	23
Eps (hôpitaux, cs , ps, ….)	16	16	9	41
Ateliers meuniers	6	6		12
Epicerie	5	0	0	5
Buvettes	3	0	0	3
Poissonnerie	11			11
Usines de transformation.	2	0	0	2
Pousses pousses	0	3	10	13
Etals vente de fruits	9	78		87
Total	503	372	85	960

Source : S.R.H.S

En milieu rural, le nombre de visites s'élève à 883 avec les deux tiers ayant eu lieu dans le département de Goudomp.

VII.2.7 Infractions constatées

Les visites auprès des populations ont permis de déceler 6782 infractions dans la région. Le défaut de poubelle réglementaire est celle la plus fréquente avec 47% du total suivi du défaut de système d'évacuation sanitaire avec 14%. La répartition par département montre que plus des trois quart (78%) des infractions sont commises dans le département de Sédhiou, 15% à Goudomp et 7% à Bounkiling.

VII.2.8 Education à l'hygiène

L'éducation à l'hygiène étant un maillon essentiel de la chaine sanitaire, le Service d'hygiène s'évertue à réaliser diverses activités dans cette optique. En 2013, l'entretien avec les populations est l'activité la plus développée et ce, quelque soit le département.

VII.2.9 Travaux d'assainissement

Les travaux d'assainissement représentent le moyen le plus efficace de lutte contre l'insalubrité dans laquelle vivent de nombreuses populations. Dans la région de Sédhiou, 1 525 travaux ont été entrepris dont la construction de latrines améliorées et la mise en place de dispositifs de lavage des mains au savon/cendre représentent chacune près du tiers. La répartition spatiale des travaux montre un grand déséquilibre. En effet, près de 95 % des travaux réalisés l'ont été dans le département de Sédhiou.

Tableau 6. 9: Répartition des travaux selon la nature et le département

NATURE TRAVAUX	S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	TOTAL BRH
INVESTISSEMENTS HUMAINS	96	26	5	127
CONSTRUCTIONS PUISARDS	25	30	9	64
CONSTRUCTIONS FOSSES	12	0	0	12
CONSTRUCTIONS LATRINES SIMPLES	305	9	0	314
CONSTRUCTIONS LATRINES AMELIOREES	502	0	0	502
CONSTRUCTION / REHABILITATION PUITS	6	0	0	6
DISPOSITIF LAVAGE DES MAINS AU SAVON / CENDRE	**500**	**0**	**0**	500

Source : S.R.H.S

VII.2.10 Suivi des infractions

a. Dans les domiciles

Au total 405 000 francs CFA d'amende ont été affligés aux populations ne respectant pas les normes d'hygiène et les populations de Sedhiou ont été les plus sanctionnées avec 50% du total des amendes suivies de celles de Goudomp avec 40%.

b. Dans les ERP

Au niveau des établissements, les amendes ont été plus importantes avec une somme de 985 500 francs CFA. Comme au niveau domiciliaire, les établissements de Sédhiou sont ceux qui ont subi le plus d'amendes avec un montant total de 600 000 francs CFA représentant 60% du total.

CHAPITRE 7 : JUSTICE

La région de Sédhiou compte un tribunal départemental hérité de son ancien statut de Département.

Hormis les transférés en provenance des autres structures, il détermine la population carcérale de la région qui comprend les condamnés et les détenus provisoires.

VIII.1 LES INFRACTIONS

A l'image des détenus, les infractions se chiffrent à 124 en 2013 contre 112 en 2012. Elles sont principalement commises par les hommes (122 sur 124 cas).

Les coups et blessures volontaires sont les infractions qui ont été plus fréquentes dans la région (45 cas) suivies du vol (35 cas), comparées aux détournements de mineures (02 cas) et des coups mortels (01 cas) qui sont moins produites par la population.

Tableau 7. 1: Répartition des infractions par sexe

Infractions	Hommes	Femmes
exploitation forestière	4	0
coups et blessures volontaire	45	0
vol	35	1
recel	6	0
offre ou cession de chanvre indien	5	0
violence et voies de fait	2	1
viol	10	0
détournement de mineure	2	0
escroquerie	6	0
coups mortel	1	0
autres	6	0
TOTAL	122	2

Source : MAC Sédhiou

VIII.2 LES DETENUS

La maison d'arrêt et de correction de la région de Sédhiou a eu au total 124 détenus en 2013, tous des majeurs.

Tableau 7. 2: Répartition des détenus selon l'âge en 2013

Condamné		***Total***
Majeur	Mineur	
124	0	**124**

Source : MAC Sédhiou

VIII.3 LES INCARCERES

D'après la maison d'arrêt et de correction de Sédhiou les détenus incarcérés en 2013 se chiffrent à 12, de nationalités différentes. On y retrouve 05 Guinéens de Conakry ; 01 Malien ; 03 Bissau Guinéens et 03 Gambiens.

Tableau 7. 3: Répartition de détenus étrangers incarcérés selon la nationalité

Pays d'origine	*Effectifs*
Guinée Conakry	05
Mali	01
Guinée Bissau	03
Gambie	03
TOTAL	12

Source : MAC Sédhiou

VIII.4 LES LIBERES

En 2013, les détenus libérés de la MAC de Sédhiou sont au nombre de 124.

Ceux libérés par expiration de peine sont au nombre de 57 ; par liberté provisoire au nombre de 10 ; par sursis au nombre de 23 ; par relaxe acquittement au nombre de 07 ; par transfert au nombre de 02 et par grace au nombre de 25.

Tableau 7. 4: Répartition des libérés courant l'année 2013

Libérés	*Effectifs*
Expiration de peine	57
Liberté provisoire	10
Sursis	23
Relaxe acquittement	07
Transfert	02
Grace	25
TOTAL	124

Source : MAC Sédhiou

CHAPITRE 8 : ELEVAGE

Selon le Centre de Suivi Ecologique (CSE), la région de Sédhiou dispose d'une biomasse estimée entre 400 à 500 kg de matière sèche à l'hectare. Ces énormes potentiels ajoutés à la densité du réseau hydrographique et à la douceur de son climat font de la région de Sédhiou une zone agro-sylvo-pastorale d'excellence.

L'élevage, en majorité de type extensif sédentaire, constitue une activité essentielle de l'économie régionale.

Les espèces élevées dans la région sont : les bovins, composés essentiellement de la race N'dama et de quelques métis issus de races locales (au nord de la région) et de races exotiques (produits des campagnes d'insémination artificielle) ; les petits ruminants (ovins Djallonké et caprins Guinéens) ; les équins et les asins deviennent de plus en plus importants dans la zone à cause de la dégradation continue et progressive des formations forestières.

Malgré tout, les feux de brousse limitent les disponibilités fourragères et entraînent des déficits alimentaires en fin de saison sèche. La graine de coton disponible à Kolda est utilisée comme aliment en supplément mais son coût devient de plus en plus cher, les éleveurs pratiquant la stabulation bovine arrivent difficilement à en acquérir pour leurs animaux.

Les maladies parasitaires constituent des pertes économiques considérables pour les éleveurs par le nombre de mortalités, les saisies aux abattoirs et les coûts des traitements.

IX.1 EFFECTIFS ET REPARTITION DU CHEPTEL

A défaut d'un recensement plus récent du cheptel, une bonne partie des données dont dispose l'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) proviennent du recensement agricole de 1998.

A la lecture du tableau ci-dessous, nous constatons qu'en 2013 le cheptel de la région de Sédhiou renferme 126 137 Bovins, 162 900 Ovins, 134 700 Caprins, 1 200 Equins, 5 700 Asins, 58 970 Porcins et 1 135 800 Volailles, inégalement réparti entre les départements.

Tableau 8. 1: Répartition de l'effectif du cheptel selon le type et le département en 2013

	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Porcins	Volaille
Sédhiou	4937	70 900	58 300	100	1 700	22 400	427 300
Bounkiling	70 050	77 750	64 200	1 000	2 600	28 300	590 500
Goudomp	51 150	14 250	12 200	100	1 400	8 270	118 000
Région	126 137	162 900	134 700	1 200	5 700	58 970	1 135 800

Source: IRSV de Sédhiou

IX.2 PRODUCTION ANIMALE

Il sera présenté dans cette section, la situation des abattages contrôlés selon le type de cheptel et le département. Les principaux types de cheptel retenus dans cette partie concernent les Bovins, les Ovins et les Caprins.

- Abattages contrôlés

La région de Sédhiou a enregistré au courant de l'année 2013, 2 396 Bovins abattus sous contrôle (dont 863 Taureaux, 242 Bœufs, 1 113 Vaches et 178 Veaux), 1 049 Ovins et 3 211 Caprins. Le département de Bounkiling est le principal fournisseur de viande de bovin (avec 52,2 % de la production régionale); viennent ensuite respectivement le département de Sédhiou (841 têtes) et de celui de Goudomp (304 têtes).

Tableau 8. 2: Situation des abattages contrôlés selon le type de cheptel en 2013

	BOVINS					
	Taureaux	Bœufs	Vaches	Veaux/vielles	Ovins	Caprins
Sédhiou	241	128	314	158	353	410
Bounkiling	384	72	780	15	468	2 508
Goudomp	238	42	19	5	228	293
Région	863	242	1 113	178	1 049	3 211

Source: IRSV de Sédhiou

IX.3 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX

En 2013, il ressort que 2 581 peaux de bovins, 2 081 peaux d'ovins et 2 703 peaux de caprins ont été vendues après contrôle. Notons que le département de Bounkiling a fourni à lui seule plus de 67 % (4 936 unités) de la production de cuir et de peaux contrôlés suivi de Sédhiou qui en détient un peu plus de 21 %.

Tableau 8. 3: Production des cuirs et peaux selon la nature et le département en 2013

	Sédhiou	Bounkiling	Goudomp	Région
Cuirs de bovins	841	1 436	304	2 581
Peaux d'ovins	353	1 500	228	2 081
Peaux de caprins	410	2 000	293	2 703
TOTAL	1 604	4 936	825	7 365

Source: IRSV de Sédhiou

IX.4 MOUVEMENT COMMERCIAL DU BETAIL

La région de Sédhiou constitue une zone d'entrée, de sortie et de transit d'animaux. Les animaux entrés concernent surtout les équidés en provenance des régions Nord du pays. Les petits ruminants proviennent essentiellement des régions de Tambacounda et Kolda et transitent dans la région avant de regagner Ziguinchor. Le marché à bétail de Touba Mouride représente la plaque tournante du commerce de bétail dans la région.

En 2013, le mouvement du bétail est caractérisé par un solde positif. En effet, il arrive plus de bétail qu'il en sorte et ceci pour toutes les espèces (voir tableau ci-dessous).

Toutefois, il y a lieu de signaler que les entrées de moutons pendant la période de la Tabaski ne sont pas comptabilisées du fait du manque de moyens de recensement.

Tableau 8. 4: Situation des Entrées et Sorties du bétail selon l'espèce en 2013

		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Porcins	Asins
	Entrée	15 648	250 488	20 160	3 264	00	4 512
	Sortie	15 648	24 576	19 536	1 680	00	2 304
Bounkiling	**solde**	**00**	**225 912**	**624**	**1 584**	**00**	**2 208**
	Entrée	271	342	292	00	97	00
	Sortie	00	000	00	00	00	00
Sédhiou	**solde**	**271**	**342**	**292**	**00**	**97**	**00**
	Entrée	00	00	00	00	00	00
	Sortie	223	110	22	00	28	00
Goudomp	**solde**	**223**	**110**	**22**	**00**	**28**	**00**
	Entrée	15 919	250 830	20 452	3 264	97	4 512
	Sortie	15 871	24 686	19 558	1 680	28	2 304
Région	**solde**	**48**	**22 6144**	**894**	**1 584**	**69**	**2 208**

Source: IRSV de Sédhiou

IX.5 SANTE ANIMALE

L'Inspection Régionale des Services Vétérinaires (IRSV) de Sédhiou a visité au cours de l'année, 19 foyers dans l'ensemble de la région dont 14 dans le département de Sédhiou, 03 dans celui de Goudomp et 02 dans celui Bounkiling. Elle a également procédé à des visites médicales du bétail.

Au cours de ces visites, dans le département de Sédhiou, il a été constaté que l'affection la plus fréquente est le charbon symptomatique qui constitue en même temps la principale cause de mortalité du bétail. En effet sur les 39 décès enregistrés dans le département, 16 sont dus à cette maladie.

Dans le département de Goudomp, sur les 464 cas de mortalité, 400 sont liés au Pseudo peste aviaire et surement il constitue la principale morbidité de la zone.

Le département de Bounkiling est celui où la morbidité et la mortalité du bétail a fait moins de ravages en 2013. En effet, on y a recensé 13 cas de morbidité et 04 cas de mortalité. La Pasteurellose bovine est la principale cause de mortalité du département. (Voire tableau ci-dessous).

Tableau 8. 5: Situation des affections par foyer selon la morbidité et la mortalité par département en 2013

Départements	Affections	Foyers	Morbidité	Mortalité
Sédhiou	charbon symptomatique	6	21	16
	Pasteurellose bovine	4	17	13
	Pasteurellose de petits ruminants	3	10	8
	peste des petits ruminants	1	2	2
	TOTAL	14	50	39
Goudomp	charbon symptomatique	1		19
	peste des petits ruminants	1		45
	Pseudo peste aviaire	1		400
	TOTAL	3		464
Bounkiling	Pasteurellose bovine	1	6	4
	Fièvre aphteuse	1	7	0
	TOTAL	2	13	4
TOTAL REGION		19	63	507

Source: IRSV de Sédhiou

- Vaccinations

Pour prévenir les différentes maladies qui rodent aux alentours de la région, l'IRSV de Sédhiou procède chaque année à une campagne de vaccination. Au cours de l'année 2013, les principaux résultats de la campagne de vaccination sont dans l'ordre :

- Dans le département de Sédhiou les vaccins les plus utilisés sont par ordre d'importance, la dermatose modulaire contagieuse bovine (14 147 bovins vaccinés), la peste des petits ruminants (5 855 ovins/caprins vaccinés) et le charbon symptomatique (2 733 bovins vaccinés).

- Dans le département de Goudomp, la vaccination contre la DNCB (13 445vaccins), la peste des petits ruminants (10 403 vaccins) et la peste aviaire (5 831 vaccins) sont les trois principales activités de l'IRSV.
- Dans le département de Bounkiling, les vaccins contre la DNCB et la peste des petits ruminants sont les plus administrés avec respectivement 19 260 et 11 577 vaccins, néanmoins la vaccination contre les autres affections reste non négligeable comme en témoigne le tableau suivant.

Tableau 8. 6: Vaccinations effectuées par département en 2010

DPT	Espèces	Charbon symptomatique	Pasteurellose bovine	Pasteurellose de petits rts	Peste des petits rts	Peste aviaire	DNCB	Poly équipeste
Sédhiou	Bovins	2 733	1 865				14 147	
	Ovins/caprins			1 932	5 855			
	Equins							
	Porcins							
	volaille					203		
	Asins							
Goudomp	Bovins	800	350				13445	
	Ovins/caprins				10 403			
	Equins							
	Porcins							
	Asins							
	volaille					5 831		
Bounkiling	Bovins	3 750	2 350				19 260	
	Ovins/caprins			3 870	11 577			
	Caprins							

	Equins							2958
	Porcins							
	Asins							
	volaille					800		
REGION	Bovins	7283	4565				46852	
	Ovins/caprins			5802	27 835			
	Equins							2958
	Porcins							
	Asins							
	volaille					6834		

Source: IRSV de Sédhiou

IX.6 PERSONNEL

Le personnel de la région est composé de 11 agents dont 01 vétérinaires, 03 Ingénieurs des Travaux de l'Elevage (ITE) et 07 Agents Techniques de l'Elevage (ATE). Il faut signaler qu'il n'existe aucun agent de sexe féminin qui exerce officiellement dans l'IRSV de Sédhiou.

Tableau 8. 7: Répartition du personnel de l'IRSV par département

	Vétérinaire		I.T.E		A.T.E	
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
Goudomp	0	0	1		1	
Bounkiling	0	0	1		3	
Sédhiou	1	0	1		3	
REGION	1	0	3		7	

Source: IRSV de Sédhiou

IX.7 LES INTERVENANTS

Les projets et programmes intervenant dans la région pour la promotion de l'élevage sont au nombre de 02 en 2013 constitués exclusivement de projet.

Tableau 8. 8: Liste des intervenants dans le secteur

INTERVENANTS	STATUT (ONG, Association, Projet)	DOMAINE	ZONE
PROGEBE	PROJET	Elevage	Arrondissement Boghal
FONSTAB	PROJET	Elevage	Toute la région

Source: IRSV de Sédhiou

CHAPITRE 9 : EDUCATION

Conscient de l'importance capitale de l'éducation dans le développement d'un pays, l'Etat du Sénégal a ratifié beaucoup de conventions et déclarations relatives à l'Education.

Malgré les efforts consentis pour l'atteintes des objectifs, le système éducatif connaît encore quelques insuffisantes liées, notamment à l'accès, à la qualité et à la gestion.

Ce chapitre se focalise sur les cycles d'enseignement préscolaire, primaire, moyen et secondaire.

X.1 PETITE ENFANCE

X.1.1 Les structures

Les structures d'enseignement de la petite enfance de la région ont connu une progression entre 2012 et 2013. Leur nombre est passé de 69 à 86 en un an soit un taux de variation de 24 ,63 %.

Le public est majoritaire (40 établissements) suivi du communautaire (36 établissements) et du privé (1 0 établissements) en 2013.

La répartition des structures par département fait ressortir 34 établissements à Sédhiou, 37 à Goudomp et 15 à Bounkiling en 2013.

Tableau 9. 1: Les infrastructures préscolaires selon le département en 2013

IEF	Public	Privé	Communautaire	Total
Sédhiou	12	3	19	**34**
Goudomp	15	5	17	**37**
Bounkiling	13	2	0	**15**
Total IA	**40**	**10**	**36**	**86**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.1.2 Les effectifs

L'effectif régional de la petite enfance est de 7 315 en 2013 avec prédominance des filles (50,5 %), il a connu une hausse de 1 819 unités par rapport à l'année 2012.

Le département de Sédhiou renferme le plus grand effectif avec 3 280 enfants (44,8 %) suivi celui de Goudomp avec 3 097 enfants (42,4 %) et celui de Bounkiling avec 938 enfants (12, 8 %).

L'effectif est en hausse dans tous les départements sauf à Bounkiling (voir tableau suivant).

Figure 9.1 : Evolution de l'effectif de la petite enfance

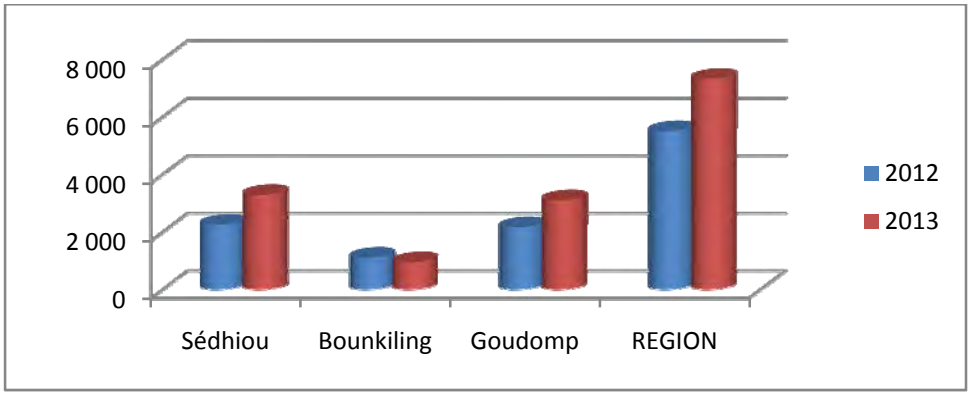

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.1.3 Le personnel

Le personnel du préscolaire est composé de 91 membres de corps émergent (76 MC et 15 VE) soit 33,3 % de l'effectif, de 04 instituteurs, de 04 EPS et de 20 instituteurs adjoints.

Les femmes sont plus proches des enfants dans le milieu éducatif de base. C'est

Pourquoi, les hommes sont moins nombreux que les femmes au niveau du corps enseignant de la maternelle (41,4 % de l'effectif).

Tableau 9.2: Situation du personnel du préscolaire par département selon sexe et le statut en 2013

	Sédhiou			Goudomp			Bounkiling			Total IA		
Corps	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
VE	8	2	**10**	1	3	**4**	1		**1**	**10**	**5**	**15**
MC	11	28	**39**	17	3	**20**	7	10	**17**	**35**	**41**	**76**
I		1	**1**	1	1	**2**	1		**1**	**2**	**2**	**4**
IA	1	13	**14**	3	0	**3**	2	1	**3**	**6**	**14**	**20**
EPS	0	2	**2**	2	0	**2**	0	0	**0**	**2**	**2**	**4**
Autres	26	28	**54**	27	51	**78**	5	17	**22**	**58**	**96**	**154**
TOTAUX	**46**	**74**	**120**	**51**	**58**	**109**	**16**	**28**	**44**	**113**	**160**	**273**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.2 ELEMENTAIRE

L'enseignement élémentaire constitue le deuxième palier du système éducatif national.

Il accueille les enfants âgés de 6 à 13 ans pour une durée officielle de 6 ans. C'est aussi le programme le plus important tant du point de vue des effectifs (structures, personnels, élèves) que des moyens consacrés.

X.2.1 Les Structures

Le nombre d'établissements primaires se chiffre à 449 en 2013 dont 439 pour le public et 10 pour le privé.

Le nombre de structures publiques est passé de 431 en 2012 à 439 en 2013 soit une augmentation de 08 établissements.

En 2013, le nombre d'établissements privés dans l'élémentaire a connu une hausse par rapport à l'année 2012 passant de 07 à 10 établissements.

Goudomp est le département qui a plus d'écoles primaires suivi celui de Bounkiling et celui de Sédhiou avec respectivement 162, 144 et 143 établissements.

Tableau 9.3: Répartition des structures par département

IDEN	Public		Privé		TOTAL	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Bounkiling	143	144	0	0	143	144
Goudomp	150	155	4	7	154	162
Sédhiou	138	140	3	**3**	141	143
REGION	431	439	7	10	438	449

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

Figure 9.2: Répartition des établissements selon les DPT

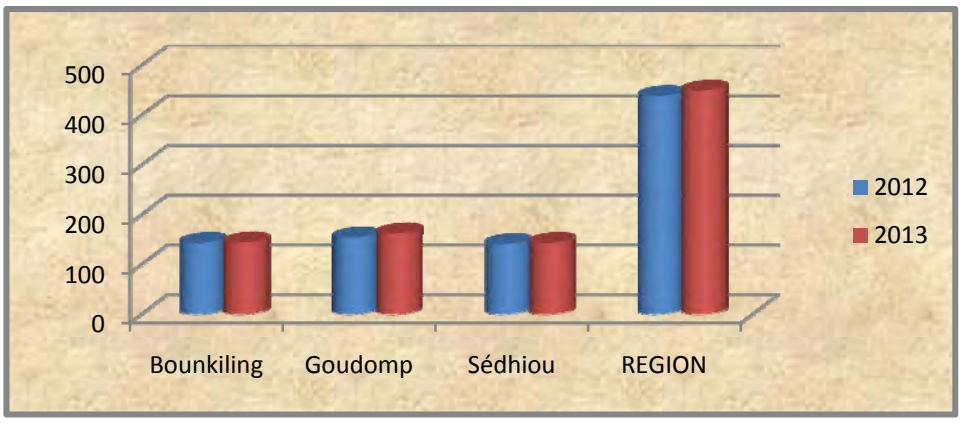

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

Recrutement au CI

En 2013, les inscriptions au CI se chiffrent à 14 543 sur un objectif planifié de 15 525 enfants, soit un taux de réalisation de 93,67 %.

Le recrutement des filles est assez satisfaisant par rapport à l'objectif avec un taux de réalisation de 88,25 %.

Pris par département, le taux de réalisation dépasse les 80 % avec un maximum de 99,06 % à Sédhiou et un minimum de 83 % à Goudomp.

Tableau 9. 4: Situation du recrutement au CI en 2013

	Objectif Planifié		Objectif Atteint		% de réalisation	
	Total	Fille	Total	Fille	Total	Fille
Sédhiou	**6 500**	3 400	**6439**	3046	**99,06**	89,59
Goudomp	**5000**	2500	**4150**	1948	**83**	77,92
Bounkiling	**4025**	2012	**3954**	1989	**98,24**	98,86
Total IA	**15 525**	**7 912**	**14 543**	**6 983**	**93,67**	**88,26**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.2.2 Les effectifs

L'effectif des élèves inscrits à l'élémentaire pour l'année 2013 s'élève à 87 583 (contre 84 322 en 2012) soit une hausse de 3 261 élèves.

Le public est majoritaire avec 85 522 élèves soit 97,6 % de l'effectif régional.

La répartition par sexe montre une prédominance du sexe masculin car les filles représentent 47,2 % de l'effectif du public et 44 % de celui du privé.

Pris par département, Goudomp renferme le plus grand effectif avec 33 024 élèves (soit 38 % du total) suivi de Sédhiou avec 31 469 élèves (soit 36 % du total) et enfin Bounkiling avec 23 090 élèves (soit 26 % du total).

A l'image de la région, les garçons sont majoritaires dans tous les départements tant dans le public que dans le privé, le pourcentage des filles n'atteignant pas les 50 % dans chaque catégorie d'établissement (voir tableau suivant).

Tableau 9. 5: Répartition de l'effectif par DPT et par statut d'établissement

STRUCTURES		EFFECTIFS	% FILLES
Sédhiou	PU	30 507	**46,9**
	PR	962	**42,8**
Goudomp	PU	31 925	45,8
	PR	1 099	44,9
Bounkiling	PU	23 090	49,6
	PR	0	0
IA/SDH	**PU**	**85 522**	**47,2**
	PR	**2 061**	**44**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

Figure 9.3 : Répartition de l'effectif entre privé et public dans la région de Sédhiou

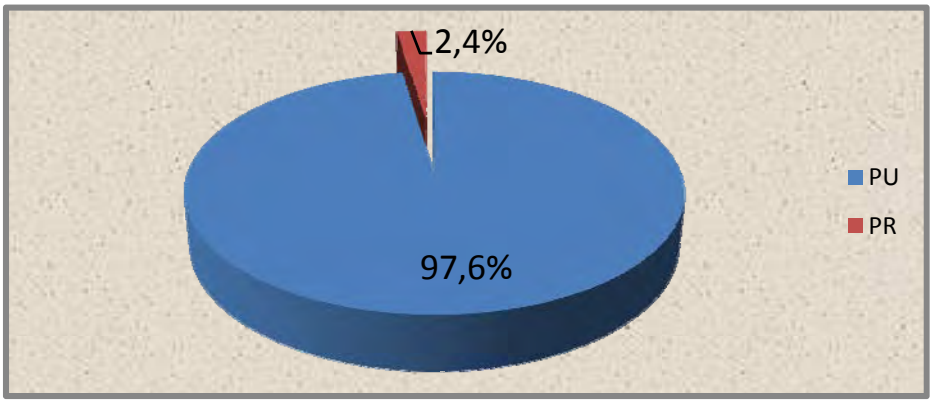

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

Ratio élève/enseignant

En 2013, le ratio élève/enseignant est de 40 au niveau régional, ce qui signifie qu'en moyenne chaque enseignant prend en charge 40 élèves.

Ce ratio est plus important dans le département de Bounkiling, soit 43 suivi de celui de Goudomp, soit 41 et enfin de celui de Sédhiou soit 38.

Tableau 9. 6: Ratio élève/enseignant

IEF	Effectif	Maître	Ratio
Sédhiou	31 469	839	38
Goudomp	33 024	810	41
Bounkiling	23 090	537	43
IA	**87 583**	**2 186**	40

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.2.3 Résultats des examens scolaires

En 2013, le taux de réussite au CFEE est de 51,2 % au niveau régional contre 48, 30 % en 2012.

Ce taux est de 53,6 % (contre 44,3 % en 2012) chez les filles et de 48,2 % (contre 51,5 % en 2012) chez les garçons.

Le département de Goudomp a eu le meilleur résultat avec 64,6 % de réussite suivi celui de Sédhiou avec 44 % de réussite et enfin celui de Bounkiling avec 43 % de réussite.

Tableau 9. 7: Evolution des résultats du CFEE de 2012 à 2013

Départements	ADMIS		
	GENRE	2012	2013
Sédhiou	G	50,70 %	42,20 %
	F	41,80 %	45,50 %
	T	**46,70 %**	**44,00 %**
Goudomp	G	58,40 %	61,30 %
	F	51,20 %	67,00 %
	T	**55,30 %**	**64,57 %**
Bounkiling	G	40,10 %	39,80 %
	F	38,00 %	45,90 %
	T	**38,70 %**	**43,00 %**
TOTAL REGION	G	51,50 %	48,20 %
	F	44,30 %	53,60 %
	T	**48,30 %**	**51,2**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.3 ENSEIGNEMENT MOYEN

L'enseignement moyen forme avec l'élémentaire ce qu'on appelle dans certains documents officiels le Cycle Fondamental. Il dure 04 ans et reçoit les élèves venant du CMII, fin du cycle élémentaire, et âgés entre 12 et 13 ans parfois plus. On y entre par la réussite au concours de l'entrée en sixième pour le public ou sans condition définie pour le Privé.

X.3.1 Les structures

Au niveau régional, l'enseignement moyen compte 61 établissements en 2013 (contre 60 en 2012) dont 56 pour le public et 05 pour le privé, inégalement répartis entre les départements.

Le département de Sédhiou compte 24 établissements (23 publics et 01 privé), celui de Goudomp 23 établissements (20 publics et 03 privés) et celui de Bounkiling 14 établissements (13 publics et 01 privé).

Tableau 9. 8: Infrastructures de l'enseignement secondaire en 2013

IDEN	2013			2012		
	public	privé	total	public	privé	Total
Bounkiling	13	1	14	13	1	14
Goudomp	20	3	23	19	2	21
Sédhiou	23	1	24	23	2	25
Total	56	5	61	55	5	60

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

Figure 9.4: Répartition des structures par Département

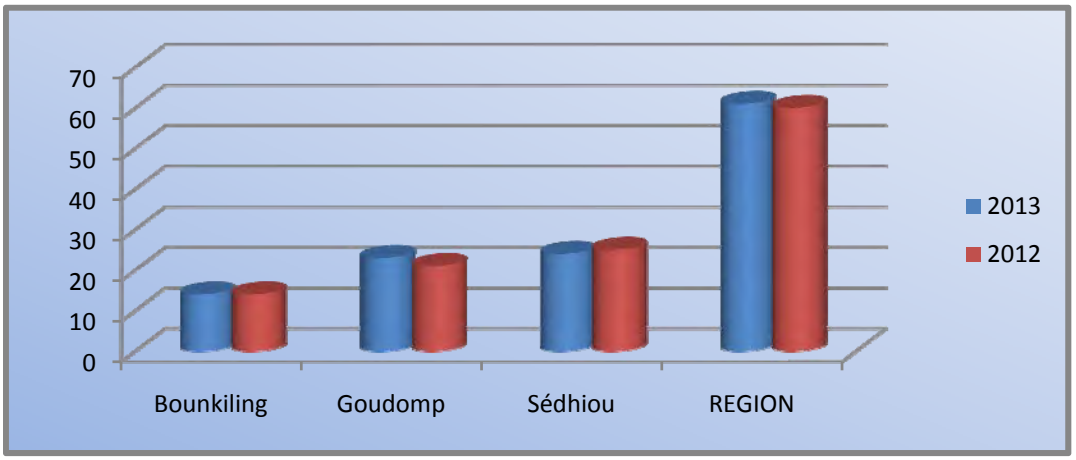

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.3.2 Les effectifs

L'effectif des apprenants de l'enseignement moyen s'élève à 30 238 en 2013 contre 28 770 en 2012, soit un taux d'accroissement de 15 %. Cet effectif est composé de 18 481 garçons et de 11 757 filles donc une prédominance du sexe masculin.

Le public est majoritaire avec 29 332 élèves soit 97,00 % de l'effectif régional.

La répartition de l'effectif par département fait ressortir 12 466 élèves à Sédhiou, 11 372 élèves à Goudomp et 6 400 élèves à Bounkiling.

Tableau 9.9: l'Effectif de l'enseignement moyen en 2013

IEF	MOYEN								
	PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
BOUNKILING	3675	2533	6208	126	66	192	3801	2599	6400
GOUDOMP	6885	4146	11031	209	132	341	7094	4278	11372
SEDHIOU	7311	4782	12093	275	98	373	7586	4880	12466
IA	**17871**	**11461**	**29332**	**610**	**296**	**906**	**18481**	**11757**	**30238**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.3.3 Le personnel

L'enseignement moyen est composé du corps professoral qui est :

- Les fonctionnaires
- Les professeurs contractuels (PC)
- Le Vacataire (VAC).

Au nombre de 875 en 2013, le corps professoral est composé de 145 fonctionnaires, de 590 PC et de 140 VAC inégalement réparti dans les départements.

Le département de Sédhiou en compte 406 (59 fonctionnaires, 280 PC et 67 VAC), celui de Goudomp 278 (61 fonctionnaires, 176 PC et 41 VAC) et enfin celui de Bounkiling 191 (25 fonctionnaires, 134 PC et 32 VAC).

Tableau 9.10: Situation du corps professoral des CEM en 2013

IEF	Fonctionnaire	PC	VAC	Total
Sédhiou	59	280	67	**406**
Goudomp	61	176	41	**278**
Bounkiling	25	134	32	**191**
Région	**145**	**590**	**140**	**875**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.3.4 Résultats examens

Les résultats du BFEM de l'année académique 2012/2013 sont moins satisfaisants (71,74 %) que ceux de 2011/2012 (86,78 %).

L'IDEN de Goudomp a réalisé le taux de réussite le plus élevé 77,27 % suivie de celle de Sédhiou 68,63 % et de celle de Bounkiling 66,7 %.

Par ailleurs, le taux de réussite des garçons est supérieur à celui des filles dans toutes les IDEN durant l'année scolaire 2012-2013.

Tableau 9.11: Evolution des résultats du BFEM par département et selon le sexe en 2013

Département	ADMIS EN %					
	2012			2013		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Sédhiou	89,57	80,41	**86,37**	72,73	61,53	**68,63**
Goudomp	85,82	83,31	**85,15**	79,26	72,99	**77,27**
Bounkiling	92,44	90,37	**91,79**	70,17	59,52	**66,7**
Région	**88,41**	**83,15**	**86,78**	**74,95**	**65,48**	**71,74**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.4 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

C'est le troisième et dernier palier du système éducatif qui mène à l'université ou aux instituts supérieurs nationaux ou étrangers. En général, il accueille les élèves âgés de 18 à 21 ans. Pour y accéder, il faut être orienté par une commission régionale à partir des critères d'âge (19 ans au maximum) et de moyenne (10/20 parfois 09/20 suivant les places disponibles dans le public). Pour le privé aucun critère n'est défini de manière systématique.

X.4.1 Infrastructures

En 2013, l'enseignement secondaire est dispensé à Sédhiou dans 22 établissements (10 lycées publics et 12 privés), répartis dans les départements comme suit :

- ✓ Sédhiou : 10 établissements (4 publics et 6 privés) ;
- ✓ Goudomp : 8 établissements (4 publics et 4 privés) ;
- ✓ Bounkiling : 4 établissements (2 publics et 2 privés).

Tableau 9.12: Infrastructures de l'enseignement secondaire en 2013

IEF	Public	Privé	Total
Sédhiou	4	6	**10**
Goudomp	4	4	**8**
Bounkiling	2	2	**4**
Total IA	**10**	**12**	**22**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.4.2 Les effectifs

L'effectif du secondaire se chiffre à 9 201 élèves en 2013 contre 7 502 élèves en 2012 soit une hausse de 1699 en valeur absolue ou de 22,65 % en valeur relative.

L'année 2013 est marquée par une majorité du sexe masculin avec un effectif de 6 723 soit une proportion de 73,1 %.

L'enseignement public est plus populaire avec 6 759 élèves soit 73,5 % de l'effectif régional.

La répartition de l'effectif par département fait ressortir 4 162 élèves à Sédhiou, 3 645 élèves à Goudomp et 1 394 élèves à Bounkiling avec dominance du public en termes d'effectif dans chaque département.

Tableau 9.13 : l'Effectif de l'enseignement secondaire en 2013

IEF	SECONDAIRE								
	PUBLIC			PRIVE			TOTAL		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
BOUNKILING	811	271	1082	215	97	312	1026	368	1394
GOUDOMP	1977	609	2586	837	222	1059	2814	831	3645
SEDHIOU	2205	886	3091	678	393	1071	2883	1279	4162
Total	**4993**	**1766**	**6759**	**1730**	**712**	**2442**	**6723**	**2478**	**9201**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.4.3 Le personnel

Le personnel de l'enseignement secondaire se chiffre à 573 en 2013 dont 430 dans le public et 143 dans le privé, dispersé dans les départements comme suit :

- ✓ **Sédhiou** : 302 professeurs (179 dans le public dont 151 garçons et 28 filles, et 123 dans le privé dont 117 garçons et 6 filles) ;
- ✓ **Goudomp** : 163 professeurs (154 dans le public dont 148 garçons et 6filles, et 9 dans le privé dont tous des garçons) ;
- ✓ **Bounkiling** : 108 professeurs (97 dans le public dont 85 garçons et 12filles, et 11 dans le privé dont tous des garçons).

Tableau 9.14: Personnel de l'enseignement secondaire en 2013

Dpt	Public			Privé			T		
	G	F	T	G	F	T	G	F	T
Sédhiou	151	28	**179**	117	6	**123**	268	34	**302**
Goudomp	148	6	**154**	9	0	**9**	157	6	**163**
Bounkiling	85	12	**97**	11	0	**11**	96	12	**108**
Total IA	**384**	**46**	**430**	**137**	**6**	**143**	**521**	**52**	**573**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.4.4 Résultats examens

Le taux d'admission au BAC est de 26,37 % en 2013 contre 39,05 % en 2012. Il est plus favorable chez les garçons (28,44 %) que chez les filles (21,06 %).

Pris par département, Bounkiling a le taux le plus élevé (53,7 %), suivi de Sédhiou (28,32 %) et de Goudomp (26,72 %).

Tableau 9.15: Evolution des résultats du BAC par département et selon le sexe en 2013

IEF	ADMIS					
	2012			2013		
	G	F	T	G	F	T
Sédhiou	42,63	31,73	**39,56**	26,77	18,87	**24,29**
Goudomp	35,10	43,75	**36,88**	25,36	21,22	**24,36**
Bounkiling	44,95	30,36	**41,73**	40,53	28,57	**37,30**
IA SDH	**40,51**	**34,62**	**39,05**	**28,44**	**21,06**	**26,37**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

Figure 9.5: Evolution du taux d'admission au BAC en 2012 et 2013

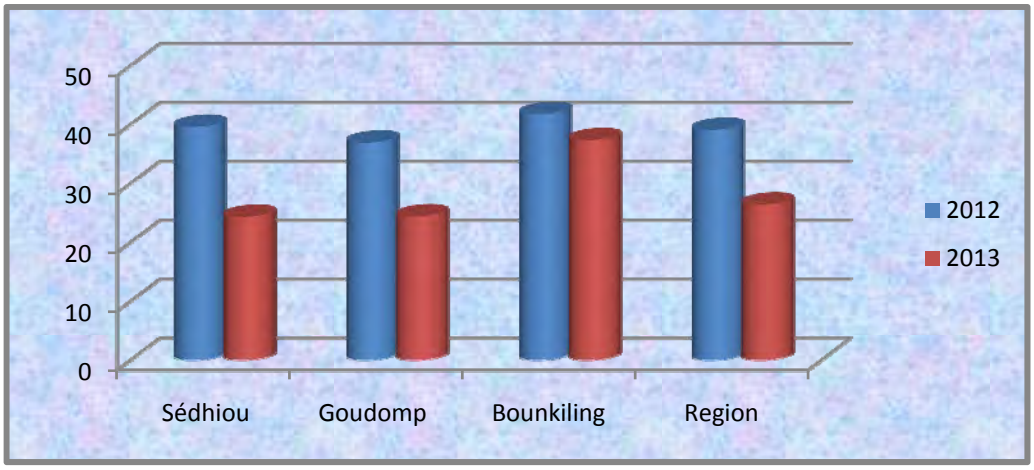

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.5 ENSEIGNEMENT TECHNIQUE PUBLIC

L'enseignement technique et la formation professionnelle constituent la deuxième priorité du PDEF après l'élémentaire. Ils sont très faiblement représentés dans la région à l'image du niveau national.

Dans la région, il existe qu'une seule structure, dénommée Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin (C.R.E.T.F).

X.5.1 Situation du C.R.E.T.F

En 2013, le C.R.E.T.F de Sédhiou est composé de 06 filières réparties comme suit :

- **Couture/ Habillement** (avec 95 élèves soit 44,8 % de l'effectif du centre),
- **Restauration** (avec 40 élèves soit 18,9 % de l'effectif du centre) ;
- **Coiffure** (avec 40 élèves soit 18,9 % de l'effectif du centre) ;
- **Santé hygiène** (avec 30 élèves soit 14,1 % de l'effectif du centre) ;
- **Agri-élevage** (avec 07 élèves soit 3,3 % de l'effectif du centre) ;
- **Section sociale/ artisanale (sans** effectif) ;

Tableau 9.16: Situation du C.R.E.T.F en 2013

ETS	Couture/ Habillement	Restauration	Section sociale/ artisanale	Coiffure	Santé hygiène	Agri-élevage	Total
CRETF SDH	95	40	0	40	30	7	**212**

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

Figure 9.6 : Répartition de l'effectif du C.R.E.T.F par filière

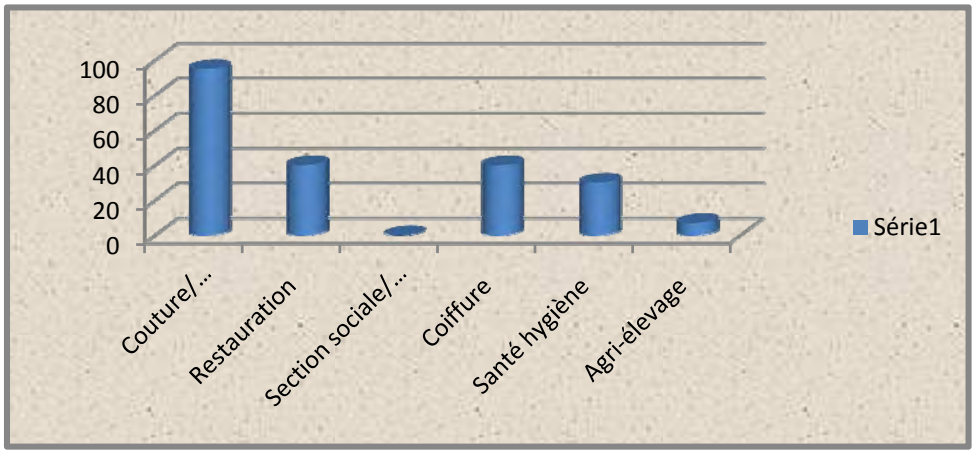

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.5.2 Évolution des effectifs du CRETF

Depuis son ouverture en 2008, l'effectif du CRETF ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre. En effet il n y'avait que 08 élèves en 2008 et aujourd'hui en 2013 nous en sommes à 212 élèves, ce qui prouve la croissance soutenue de l'effectif durant les années. Le taux de croissance annuel le plus élevé a été observé durant l'année académique 2010/2011 soit 373,3 %.

Tableau 9.17: Evolution des effectifs

ANNEE	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2010/2012	2012/2013
TOTAL	8	30	120	194	212
Taux d'accroissement en %		275,0	373,3	61,7	9,3

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.5.3 L'infrastructure

Elle est composée d'une salle de coupe couture, d'une salle de cuisine, de deux salles de coiffure et d'une salle d'informatique dont l'équipage et la rénovation sont fortement recommandés.

Tableau 9.18: Infrastructure du C.R.E.T.F

Locaux (1)	Bon	A rénover	Hors service	A équiper	Total
Salle de coupe couture	-	1	-	1	1
Salle de cuisine	-	1	-	1	1
Salle de coiffure	-	2	-	1	1
Salle d'informatique	-	1	-	1	1

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

NB : Équiper signifie que le local comporte tous les mobiliers et accessoires requis

NB: Pour les cours théoriques 10 abris provisoires ont été érigés

X.5.4 Les examens

- En première année

Le taux d'admission global (toutes filières confondues) en 2ème année est de 85,45 % en 2013. La filière restauration a eu le meilleur résultat avec 100 % de réussite et la filière santé hygiène a eu le résultat le moins satisfaisant avec 77,27 % de réussite.

Tableau 9.19 : Statistiques des passages en 2ème année

FILIERES	EFFECTIFS	Admis	%	Redoublements	Abandons
1ère année Coiffure	28	22	78,57	6	0
1ère année restauration	20	20	100	0	0
1ère année santé hygiène	22	17	77,27	3	2
1ère année habillement	40	35	87,75	5	0
Totaux	110	94	85,45	14	2

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

- En deuxième année

Le taux d'admission global (toutes filières confondues) en 3eme année se chiffre à 85,5 % en 2013.

Il est plus élevé dans les filières telles que la restauration (100 % de réussite) et la coiffure (100 % de réussite) et moins élevé dans la filière couture (75 % de réussite).

Tableau 9.20 : Statistiques des passages en 3ème année

FILIERES	EFFECTIFS	Admis	%	Redoublements	Abandons
2ème année couture	36	27	75	9	0
2ème année restauration	13	13	100	0	0
2ème année coiffure	15	15	100	0	0
2ème année santé hygiène	14	12	85,7	0	2
Totaux	78	67	85,8	9	2

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

X.6 EDUCATION NON FORMELLE

Dans cette région, l'Education informelle est essentiellement représentée par les daaras qui sont au nombre de 91 en 2013.

Le département de Bounkiling compte 35 daaras, celui de Goudomp 30 daaras et celui de Sédhiou 26 daaras. Dans chaque daara il n'existe qu'un seul enseignant qui est le maitre coranique. L'effectif des daaras se chiffre à 4 802, comprenant 1 929 filles (40,17 % de l'effectif).

A l'image du nombre de daaras dans chaque département, Bounkiling compte le plus grand effectif avec 1 847 élèves (dont 742 filles) suivi de Goudomp et de Sédhiou avec respectivement 1 583 élèves (dont 636 filles) et 1 372 élèves (dont 551 filles).

Tableau 9.21: Situation des daaras

Circonscriptions	Nbre de daaras	Nombre d'enseignants	Effectifs	
			T	F
Sédhiou	26	26	1 372	551
Goudomp	30	30	1 583	636
Bounkiling	35	35	1 847	742
TOTAL IA	91	91	4 802	1 929

Source : Inspection d'Académie de Sédhiou

CHAPITRE10 : COMMERCE ET SECURITE ALIMENTAIRE

Une importante partie de l'activité économique de la région de Sédhiou est axée sur le commerce. Il est donc nécessaire d'analyser un tel secteur afin de doter les dirigeants et investisseurs d'informations pertinentes et adéquates pour la prise de bonnes décisions.

XI.1 LES TYPES DE MARCHES

En 2013, la région compte 21 marchés dont 11 permanents et 10 hebdomadaires.

Goudomp est le département qui en dispose plus soit 09 (05 permanents et 04 hebdomadaires) suivi de Bounkiling soit 07 (03 permanents et 04 hebdomadaires). Le département Sédhiou compte seulement 05 marchés dont 03 permanents et 02 hebdomadaires.

Tableau 10. 1: Répartition des marchés selon le département et le type

DPMT	Marché permanent	Marché hebdomadaire	Total
Bounkiling	3	4	7
Goudomp	5	4	9
Sédhiou	3	2	5
Total	11	10	21

Source : Service régional du commerce de Sédhiou

XI.2 LES TYPES DE COMMERCE

La région compte 21 grossistes et 296 détaillants en 2013, inégalement répartis entre les départements. Le département de Sédhiou compte 08 grossistes et 124 détaillants celui de Bounkiling 05 grossistes et 81 détaillants et celui de Goudomp 08 grossistes et 91 détaillants.

Tableau 10. 2: Répartition des grossistes et détaillants par département

Type commerce	Département			Région
	Sédhiou	Goudomp	Bounkiling	
Grossistes	8	8	5	21
Détaillants	124	91	81	296
TOTAL	132	99	86	317

Source : Service régional du commerce de Sédhiou

XI.3 OFFRE DE CEREALE DANS LES MARCHES

Dans cette partie, l'unique l'offre de céréale qui a été suivie par le CSA de Sédhiou est le riz qui est la céréale de base de la population.

Durant l'année 2013, 24 440 tonnes de riz ont été injectées sur les marchés de la région.

Le riz ordinaire représente 99,7 % de l'offre et le riz parfumé 0,3 %.

Sédhiou est le département le plus servi avec 9 698 T de riz soit 39,68 % de l'offre régionale.

Tableau 10. 3: Moyenne annuelle de l'offre de céréales des marchés de la région de Sédhiou (en 2013)

Denrées en tonne	Sédhiou	Touba Mouride(Bounkiling)	Goudomp	Région	%
Riz parfumé	48	5	12	65	0,3
Riz Ordinaire	9 650	6 225	8 500	24 375	99,7
TOTAL	9 698	6 230	8 512	24 440	100

Source : CSA de Sédhiou

XI.4 PRIX MOYENS DES CEREALES DANS LES MARCHES

Malgré la quantité inconnue de certaines céréales sur les marchés, le CSA s'est intéressé sur les prix de ventes de toutes les céréales.

Le niébé est la céréale la plus chère avec un prix maximum de 600 FCFA suivi de l'arachide décortiquée avec un prix plafond de 500 FCFA.

Le riz l'aliment de base de la population est vendu à 450 FCFA pour le parfumé et à 280 FCFA pour l'ordinaire. Le mil et le maïs sont les céréales les moins chères avec des prix variant entre 200 et 300 FCFA.

Le marché le plus abordable en termes de prix est celui de Touba Mouride situé dans le département de Bounkiling.

Tableau 10. 4 : Prix moyen annuel de l'offre de céréales en 2013 (en FCFA/KG)

Denrées	Sédhiou	Touba Mouride	Goudomp
Mil Souna	250	200	300
Mais	250	200	250
Riz brisé parfumé	450	450	500
Riz ordinaire	280	280	280
Arachide coque	250	200	250
Arachide décortiquée	500	400	500
Niébé	600	400	600

Source : CSA de Sédhiou

CHAPITRE 11 : JEUNESSE

La population de la région de Sédhiou est relativement jeune. En effet, plus la moitié de cette population ont moins de 36 ans. Sous ce rapport, la promotion des jeunes et de leurs organisations constitue un chantier important pour la région et ses partenaires au développement. En effet, le désœuvrement de la jeunesse est un trait commun à l'ensemble des localités de la région et est à l'origine de leur exode vers les grands centres urbains. Cela constitue un facteur limitant pour le développement de la région dans un contexte marqué par un nombre insuffisant d'équipements et d'infrastructures sportives et de jeunesse (foyers des jeunes, aires de jeux…). . C'est pourquoi, l'intensification de l'offre infrastructurelle et des équipements concordants constitue au demeurant une trajectoire de rupture porteuse de solutions pour le rayonnement de la jeunesse de Sédhiou ainsi que des structures associatives.

Le présent chapitre consacré à la jeunesse propose une photographie instantanée des infrastructures existantes ainsi que du nombre d'associations déclarées dans la région.

Ce chapitre consacré à la jeunesse passera en revue les infrastructures et les associations.

XII.1 INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET DE JEUNESSE

La région dispose d'un plateau en matière d'infrastructures de jeunesse pour le moins limitatif, elle compte 3 CDEPS, 24 foyers de jeunes, 01 CCA et 01 Centre d'incubation.

Sédhiou ne dispose ni d'Espace Jeune ni de maison à outil : ce que déplore la jeunesse régionale.

Tableau 11. 1: Répartition des infrastructures de jeunesse par département en 2013

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			REGION
	Sédhiou	Goudomp	Bounkiling	
CDEPS	01	01	01	03
Espace jeunes	0	0	0	0
CCA	01	0	0	01
Maison à outils	0	0	0	0
Foyer des jeunes	12	07	05	24
Centre d'incubation	01	0	0	01

Source : Service régional de la jeunesse de Sédhiou

XII.2 LES ASSOCIATIONS

La région compte aujourd'hui 647 associations de jeunesse dont la majorité au nombre de 419 n'est pas reconnue (**Associations informelles)** par faute de récépissés.

Il est important de soutenir cette dynamique associative des jeunes par l'information, l'orientation et l'accompagnement. La reconnaissance juridique est une conditionnalité importante pour être en phase avec les mécanismes d'octroi de crédit et/ou d'accompagnement technique de certains SFD ou partenaires au développement.

Enfin, l'implantation des associations de jeunes dans l'espace régional révèle une répartition à géométrie variable : elles sont plus nombreuses dans le département de Sédhiou avec 379 unités, et moins nombreuses dans celui de Goudomp avec 110 unités.

Tableau 11. 2: Répartition des associations de jeunes par département en 2013

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL REGION
	Sédhiou	Goudomp	Bounkiling	
Associations formelles	132	70	26	228
Associations informelles	247	40	132	419
TOTAL	379	110	158	647

Source : Service régional de la jeunesse de Sédhiou

CHAPITRE 12 : EMPLOI

La situation de l'emploi dans la région de Sédhiou est décrite à travers ces indicateurs à savoir : les établissements déclarés, les visites de contrôle effectuées dans les établissements, les accidents de travail déclarés, les contrats enregistrés et les demandeurs d'emploi inscrit.

XIII.1 ETABLISSEMENTS DECLARES

En 2013, l'IRTSS de Sédhiou a enregistré 06 déclarations portant sur l'ouverture de nouveaux établissements avec 12 emplois permanents générés contre 0 8 établissements ouverts en 2012 et 84 emplois permanents créés.

Tableau 12. 1 : Répartition du nombre d'établissements déclarés selon le nombre de travailleurs et le statut en 2012 et 2013

Nombre Etablissement		Nombre travailleurs				Total	
2012	2013	Permanents		occasionnels		2012	2013
		2012	2013	2012	2013		
08	06	84	12			84	12

Source : IRTSS

XIII.2 VISITES EFFECTUEES PAR L'IRTSS

Durant l'année 2013, 11 établissements du secteur formel ont été visités par l'IRTSS de Sédhiou contre 08 en 2012.

Lors de ses visites aucune mesure répressive n'a été prise à part les lettres d'observations (au nombre de 10).

Tableau 12. 2: Situation des visites effectuées par l'IRTSS en 2012 et 2013

Nombre Etablissements visités		Mesures prises							
		Lettres Observations		Mises en demeures		Convocations à l'IRTSS		Total des mesures prises	
2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
08	11		10					00	10

Source : IRTSS

XIII.3 ACCIDENTS DE TRAVAIL DECLARES

L'IRTSS de Sédhiou n'a enregistré aucun accident de travail durant les années 2012 et 2013.

Tableau 12. 3: Répartition des accidents du travail déclarés selon la durée de l'interruption de travailler (ITT) en 2012 et 2013

Nature	Nombre	
	2012	2013
Pas de jour d'incapacité		
Incapacité inférieure à 30 jours		
Incapacité supérieure à 30 jours		
Accident ayant entrainé la mort		
Incapacité indéterminé		
Total	00	00

Source : IRTSS

XIII.4 LES CONTRATS DE TRAVAIL

En 2013, l'IRTSS de Sédhiou a enregistré 157 contrats de travail (contre 83 en 2012) dont 112 pour hommes et 45 pour femmes. Les contrats sont principalement de types à Durée Déterminée (CDD) au nombre de 104 et à Durée Indéterminée (CDI) au nombre de 50. On observe également des contrats d'apprentissage et de saisonnier.

Tableau 12. 4: Répartition des contrats de travail selon le sexe et le type en 2012 et 2013

	CDD[1]		CDI[2]		Saisonnier		Apprenti		Stagiaire		Total	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Masculin	54	70	09	39		01		02			61	112
Féminin	17	34	05	11							22	45
Total	69	104	14	50		01		02			83	157

Source : IRTS

Figure 12.1 : Répartition des contrats sexe travail selon le sexe et le type en 2012 et 2013

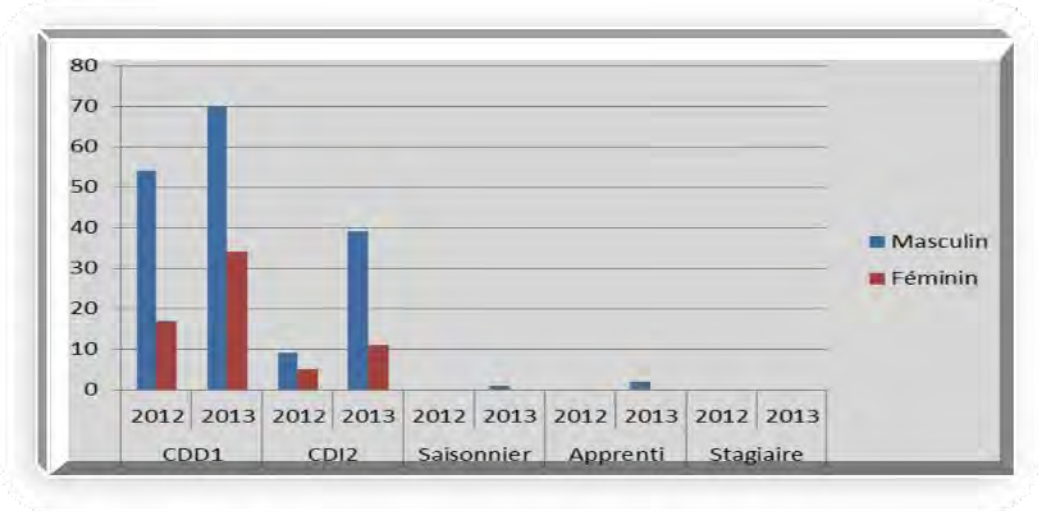

XIII.5 DEMANDEURS D'EMPLOIS

Dans cette partie on entend par :

Chômeur : personnes ayant déjà eu un emploi mais l'ont perdu.

Débutant : personnes ayant reçu un diplôme ou une formation générale, technique ou professionnelle en quête de leur 1er emploi.

Manœuvres Ordinaires : personnes sans qualification, ni diplôme en quête de leur 1er emploi.

Durant l'année 2013, l'IRTSS de Sédhiou a enregistré 169 demandeurs d'emploi (contre 01 en 2012) dont 166 manœuvres ordinaires, 02 chômeurs et 01 débutant.

La répartition par sexe des demandeurs donne 166 hommes (165 manœuvres ordinaires et 01 chômeur) et 03 femmes (01 dans chaque catégorie).

Tableau 12. 5: Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès de l'inspection du travail selon le statut en 2012 et 2013

	MASCULIN		FEMININ		TOTAL	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Chômeurs (1)	01	01		01	01	02
Débutants (2)				01		01
Manœuvres Ordinaires (3)		165		01		166
Total	01	166		03	01	169

Source : IRTSS

Figure 12.2: Répartition des demandeurs d'emplois inscrits auprès de l'inspection du travail selon le statut en 2012 et 2013

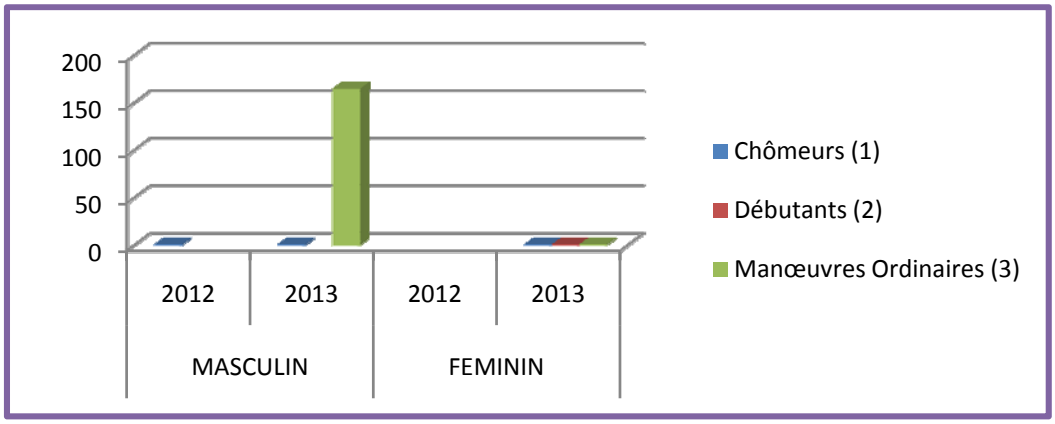

CHAPITRE 13 : EAUX ET FORETS

La région de Sédhiou, à l'instar des autres régions du sud du Sénégal, renferme les plus importantes ressources forestières et fauniques du pays. Leur exploitation abusive constitue une menace réelle de déséquilibre climatique, de perte de la biodiversité et d'appauvrissement accéléré des sols.

L'objet de ce chapitre est de présenter la situation des dommages anthropiques et naturels et les dispositions prises pour le maintien, la restauration et la gestion durable des ressources.

XIV.1 LES FEUX DE BROUSSE

Les feux de brousse constituent une sérieuse menace pour le patrimoine forestier et sa diversité biologique, tout en entraînant parfois des dégâts considérables au sein des établissements humains. Les passages répétés des feux ont tendance à modifier la structure floristique des paysages en éliminant les essences sensibles et en ne laissant qu'un nombre restreint d'espèces dites pyro- résistantes c'est à dire capables de résister aux feux, d'où la pertinence de la création, de la redynamisation et de l'équipement des comités de lutte contre des feux de brousse.

En 2013, l'Inspection Régionale des Eaux et Forêts (IREF) a enregistré 72 cas de feux de brousse (contre 71 cas en 2012). Le nombre de cas de feux est plus élevé dans le département de Goudomp (30 cas), celui de Bounkiling avoisine les 18 cas.

Les superficies brûlées par les feux de cette saison sont estimées à 14 835 ha contre 33 483 ha en 2012 soit une baisse de 18 648 ha.

En termes de superficie, Bounkiling est le département le plus touché (8 205 ha) suivi de Goudomp (4 368 ha) et de Sédhiou (de 2 262 ha).

Tableau 13. 1: Répartition des feux de brousse par département en 2013

IREF SEDHIOU	Nombre de cas	Superficies en ha	%
SEDHIOU	24	2 262	15,2
GOUDOMP	30	4 368	29,4
BOUNKILING	18	8 205	55,3
TOTAL	72	14 835	100

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou

Figure 13.1: Répartition des superficies brulées par département

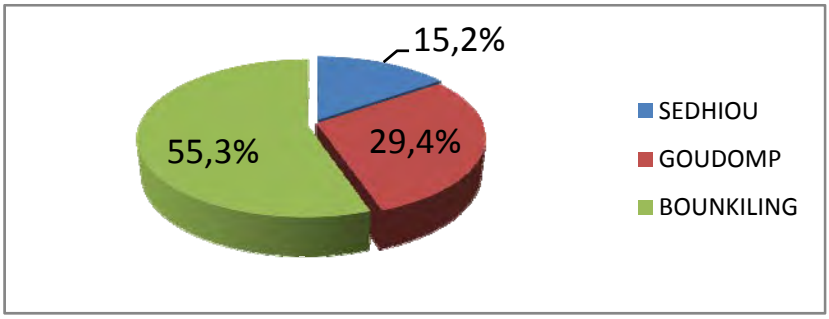

XIV.2 LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION

Vu le nombre élevé de cas de feux de brousse et son corolaire en superficies brulées, protéger la forêt devient une nécessité absolue. C'est dans ce contexte que d'importantes actions de reboisement et de création de comités de lutte ont vu le jour dans la région.

XIV.2.1 La production des plants

En 2013, la production régionale de plants a été estimée à 327 961unités contre 324 544 unités en 2012 soit une hausse 3 417 unités (ou de 1,05 % en valeur relative).

La répartition de la production par département montre que le secteur de Sédhiou occupe la première place suivi celui de Goudomp avec respectivement 219 690 et 75 601 plants produits.

Les privés et les régies sont les plus grands producteurs avec respectivement 147 209 et 85 059 plants produits.

La production des scolaires est très faible par rapport aux autres organisations car elle ne représente que 0,1 % du produit régional.

Tableau 13. 2: Production des plants

IREF SEDHIOU	Régies	Villageoises	Communautaires	Individuelles	Scolaires	Privés	TOTAL
SEDHIOU	45 515	16 400	4 550	15 585	340	137 300	**219 690**
GOUDOMP	26 183	13 415	0	36 003	0	0	**75 601**
BOUNKILING	13 361	0	0	9 400	0	9 909	**32 670**
TOTAL	**85 059**	**29 815**	**4 550**	**60 988**	**340**	**147 209**	**327 961**

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forets de Sédhiou

Figure 13.2: Evolution des pépinières selon les trois dernières années

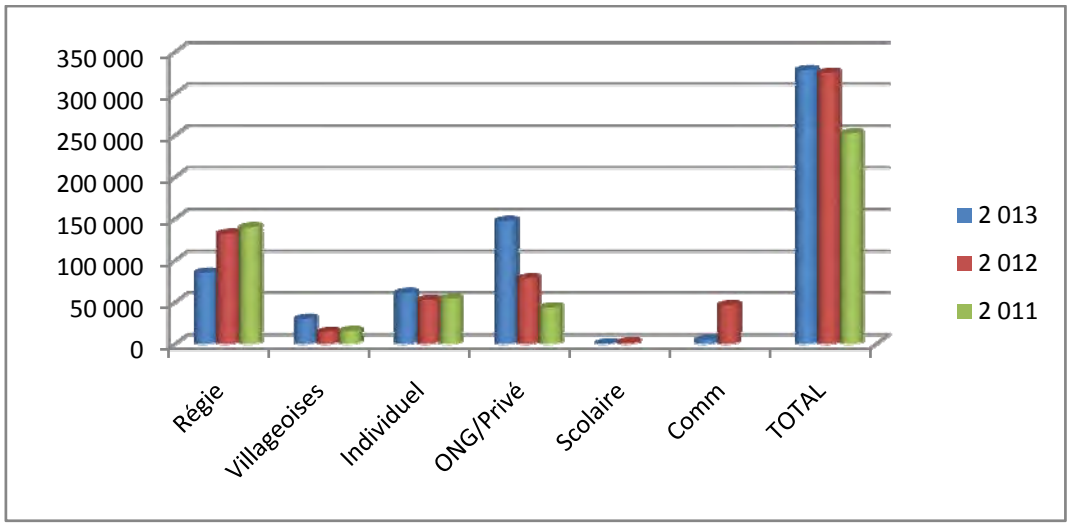

XIV.2.2 Le reboisement

Le reboisement est l'opération qui consiste à restaurer, ou créer, des zones boisées ou des forêts.

De 2009 à 2013 des activités de reboisements ont été effectuées dans la région, les plantations réalisées pendant cette période se présentent sous deux formes: les plantations massives et les plantations linéaires.

Les plantations massives :

Elles s'étendent sur une superficie de 541 ha en 2013 avec 213 277 plants mis à terre contre 505,77 ha en 2012 avec 114 014 plants.

Les plantations linéaires :

En 2013, les plantations linéaires s'étendent sur une longueur de 54 ,9 km pour 23 480 plants, soit 935 plants de plus qu'en 2012.

Tableau 13. 3 : Les plantations

ANNEE	Plantations massives		Plantations linéaires	
	Plants	SUP/HA	Plants	Km
2013	213 277	541	23 480	54,9
2012	114 014	505,77	22 545	55,59
Variation	99 263	35,23	935	-0,69

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forêts de Sédhiou

XIV.2.3 Les forêts classées

Le domaine classé de la région comprend 12 forêts qui s'étendent sur une superficie totale de 84 493 ha soit un taux de classement de 11,06 %.

La répartition par département de la réserve fait ressortir, 9 forêts classées dans le département de Sédhiou sur une superficie totale de 60 023 ha (soit 71 % de la réserve), 3 forêts classées dans celui de Goudomp sur une superficie totale de 24 470 ha (soit 29 % de la réserve). Cependant, même si le département de Bounkiling ne dispose pas forêt classée, il compte dans son domaine protégé d'importantes ressources forestières.

Tableau 13. 4: Répartition des forêts classées par département

Départements	Nombre de massifs	Superficies classées (ha)	%
SEDHIOU	9	60 023	71
GOUDOMP	3	24 470	29
TOTAL	12	84 493	100

Source : Inspection Régionale des Eaux et Forets de Sédhiou

XIV.2.4 Les forêts communales

Elles sont au nombre de 05 au plan régional répartis entre les 3 départements : 2 à Goudomp, 02 à Sédhiou et 01 à Bounkiling. La superficie totale des forêts du domaine protégé est évaluée à 57 828 ha

XIV.3 LES RECETTES FORESTIERES

En 2013, les recettes forestières s'élèvent à 106 965 875 FCFA soit une baisse de 46 468 815 FCFA par rapport à l'année 2012.

La recette démoniale forestière représente 66,7 % (soit 71 361 335 FCFA) des ressources, celle contentieuse 29 ,64 % (soit 31 707 540 FCFA) et celle de la chasse 3,66 % (soit 3 897 000 FCFA).

Comparé à l'année 2012, tous les types de recettes sont en baisse.

Tableau 13. 5 : Les recettes forestières

	RECETTES				
	domaniales				
ANNEE	Forestière	chasse	Total démoniale	contentieuse	TOTAL
2012	94 984 045	14 734 645	109 718 690	43 716 000	153 434 690
2 013	71 361 335	3 897 000	75 258 335	31 707 540	106 965 875
Variation	-23 622 710	-10 837 645	-33 950 305	-12 008 460	-46 468 815

Source : inspection des Eaux et Forêts de Sédhiou

CHAPITRE 14 : SANTE

Le Sénégal comprend l'importance capitale du secteur de la santé dans les activités économiques. Cette volonté est affirmée dans l'article 14 de la Constitution «l'Etat et les collectivités publiques ont le devoir social de veiller à la santé physique, morale et mentale de la famille et en particulier les personnes handicapées et les personnes âgées». Le Sénégal a adopté dans sa politique de santé, les soins de santé primaires et a ratifié les conventions et chartes internationales ayant trait à la protection des droits de l'homme et des enfants.

Au niveau régional, le système de santé est organisé selon les recommandations du scénario de développement sanitaire du bureau régional de la région Afrique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), avec une structuration pyramidale comprenant :

- à la base, un niveau périphérique de mise en œuvre des activités appelé District Sanitaire constitué de centres de santé, de postes de santé supervisant les cases et les maternités rurales ;
- à l'échelon intermédiaire, un niveau stratégique appelé Région Médicale traduisant les politiques nationales en stratégies régionales.

XV.1 LE DISTRICT

Le district sanitaire constitue une subdivision sanitaire proche des populations, et est placé sous la responsabilité du Médecin Chef. Il s'agit du niveau opérationnel de la pyramide sanitaire où s'applique la médecine dans son aspect quadridimensionnel : curatif, préventif, social et éducatif. Un district peut couvrir un département entier ou une partie du département.

XV.2 LA REGION MEDICALE

Elle correspond à la région administrative et a pour mission :

- d'assurer l'inspection et le contrôle des structures sanitaires publiques et privées de la région ;
- d'assurer la coordination, le suivi, ainsi que la supervision des structures sanitaires publiques et privées de la région ;

- d'organiser la collaboration technique entre les structures régionales de santé ;
- d'assister les structures régionales dans leurs tâches d'administration, de Gestion et de planification ;
- d'organiser la formation continue des personnels sanitaires de la région, y compris le personnel communautaire ;
- d'assurer l'appui aux activités des districts sanitaires ;
- d'assurer le traitement statistique des données sanitaires de la région.

XV.3 POTENTIEL SANITAIRE

XV.3.1 Infrastructures

La région compte 134 infrastructures sanitaires en 2013 contre 128 en 2012. Les infrastructures sont composées de cases de santé (81 unités), de centres de santé (03 unités), de postes de santé (45 unités dont 39 disposant de maternité), de dispensaires privés catholiques (02 unités), de cabinets privés (02 unités) et d'un hôpital.

Tableau 14. 1: Répartition des infrastructures par type

Infrastructures	2010	2011	2012	2013
Nombre d'Hôpitaux	0	1	1	1
Centres de santé de référence (avec bloc opératoire)	1	0	0	0
Centres de santé			3	3
postes de santé complets (avec maternité)	39	37	38	39
Postes de santé sans maternité	1	5	5	6
Cases de santé fonctionnelles	76	75	77	81
Dispensaires privés catholiques (DPC)	2	2	2	2
Cabinets privés	4	2	2	2
Total	**123**	**122**	**128**	**134**

Source : Région médicale de Sédhiou

En ratios, infrastructure sanitaire par nombre d'habitants, la région dispose d'un hôpital pour 452 994 habitants, d'un poste de santé pour 10 066 habitants et d'un centre de santé pour 150 998 habitants.

Alors que l'OMS préconise un hôpital pour 150 000 habitants, un poste de santé pour 10 000 habitants et un centre de santé pour 50 000 habitants.

Tableau 14. 2: Ratio infrastructure sanitaire par nombre d'habitants

INFRASTRUCTURES	Ratio infrastructure sanitaire par Nbre d'hbts	
	REGION	NORMES OMS
HOPITAL	1hopit/452 994 hbts	1hopit/150 000hbts
POSTE DE SANTE	1post sante/5 393 hbts	1post sante/10 000hbts
CENTRE DE SANTE	1 centre/150 998 hbts	1 centre/50 000 hbts

Source : SRSD SEDHIOU

XV.3.2 Ressources humaines

En 2013, le système sanitaire de la région compte 444 agents contre 382 en 2012.

L'effectif du personnel est essentiellement composé de travailleurs sociaux (200, soit 45 %), de matrones (139, soit 31,3 %), d'infirmiers (49, soit 11 %) et de sages femmes (24, soit 5,4 %). Les autres catégories socioprofessionnelles sont faiblement représentées, avec 06 médecins (1,04 %) ,11 techniciens supérieurs de santé (1,57 %), 13 agents d'hygiène (2,09 %) et un chirurgien dentiste. En taux de couverture la région dispose :

- 01 médecin pour 75 499 habitants ;
- 01 infirmier pour 9 224 habitants ;

Alors que l'OMS préconise :

- 01 médecin pour 10 000 habitants ;
- 01 infirmier pour 3 000 habitants ;

Tableau 14. 3: Répartition du personnel de santé par catégorie

Catégories	2010	2011	2012	2013
Nombre de médecins	5	4	4	6
Nombre de pharmaciens	0	0	0	1
Nombre de gynécologues	0	0	0	0
Nombre de chirurgiens dentistes	1	1	1	1
Nombre de sages femmes	5	23	23	24
Nombre d'infirmiers et Assimilés	13	29	30	49
Nombre de Techniciens supérieurs de santé	5	5	6	11
Nombre d'Agents d'Hygiène	7	8	8	13
Nombre de Matrones	80	130	130	139
Nombre d'A.S.C	147	180	180	200
Total	**263**	**380**	**382**	**444**

Source : Région médicale de Sédhiou

Figure 14.1 : Répartition du personnel de santé par catégories

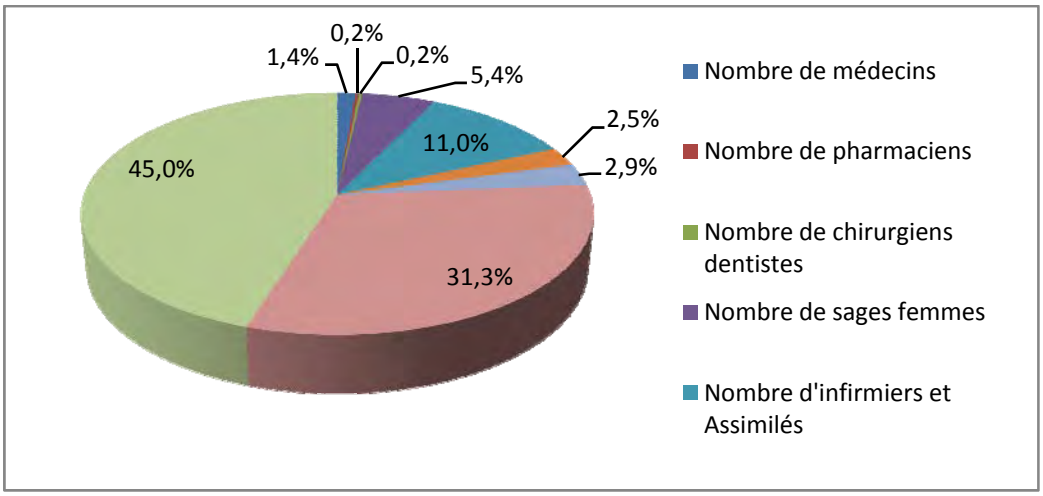

XV.4 ACTIVITES D'HOSPITALISATIONS

En 2013, le système sanitaire de la région compte 106 lits pour hospitalisation contre 96 lits en 2012 soit un surplus de 10.

Au cours de l'année 650 malades sont hospitalisés et sortis pour des journées d'hospitalisation de 1 314 soit 2 journées comme durée moyenne de séjours (DMS).

Néanmoins 59 malades hospitalisés ont perdu la vie et 193 malades évacués pour des problèmes sévères.

Sur une capacité annuelle de 38 690 journées d'hospitalisations, 1 314 journées seulement ont été observées soit un taux d'occupation moyenne des lits (TOM) de 3 % en d'autre terme 3 % seulement des lits disponibles ont été utilisés durant l'année.

Tableau 14. 4: Activités d'hospitalisations

INDICATEURS	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**
Lits installés au pavillon	83	91	96	106
Malades hosp.Pav sortis	162	752	1137	650
Total journées hosp .Pavillon	1 020	1 630	1 884	1 314
Nombre de malades évacués	148	224	359	193
Nbre de décès de malades hospitalisés	77	73	75	59
DMS	6	2	2	2
TOM	3%	5%	5%	3%

Source : Région médicale de Sédhiou

XV.5 LA MORBIDITE

Au premier sens du terme, c'est la Caractéristique qui laisse apparaître des signes de maladie.

Elle peut aussi être définie comme étant le nombre d'individus malades au sein d'un groupe durant un certain temps.

Les cinq premiers motifs de consultation dans la région en 2013 sont : le paludisme (2 313 consultations), IRA (2 100 consultations), la diarrhée (1 987 consultations), la parasitose (1 056 consultations) et l'hypertension artérielle (HTA 372 consultations).

Tableau 14. 5: Cinq premiers motifs de consultations

Maladies	2010	2011	2012	2013
IRA	4775	3987	5467	2 100
Diarrhée	5104	4987	2987	1 987
Paludisme	1 549	3 610	5 381	2 313
Parasitose	1116	2532	2520	1 056
HTA	593	601	950	372

Source : Région médicale de Sédhiou

XV.6 LA MORTALITE

Les maladies telles que : AVC, Eclampsie, HPP, VIH/SIDA et le paludisme ont causé plus de décès en 2013 au niveau des districts. Le nombre de décès causés par ces maladies étaient plus nombreux en 2012 (voir tableau).

Tableau 14. 6: Cinq premières causes de décès dans la région

Maladies	2010	2011	2012	2013
AVC	11	22	25	15
Paludisme	13	4	17	12
Eclampsie, HPP, Palu (chez les FE)	11	4	18	11
VIH/SIDA (IO)	2	5	6	8

Source : Région médicale de Sédhiou

XV.7 SANTE DE LA MERE ET DE L'ENFANT

XV.7.1 Santé de la mère

- Activités préventives

La vaccination est un acte qui vise à conférer à un organisme la capacité de lutter efficacement contre les agents d'une maladie donnée.

Pour protéger tous les enfants et leur mère de certaines maladies, le Programme Élargi de vaccination (PEV) a été élaboré dans ce sens.

- Vaccination des femmes enceintes

  Elle permet de protéger la mère, l'embryon et le fœtus en prévenant plusieurs maladies pouvant causer des malformations majeures ainsi que des complications de certaines maladies infectieuses durant la grossesse.

- Les consultations prénatales (CPN)

Elles sont faites pour surveiller le bon déroulement de la grossesse et dépister les anomalies éventuelles qui pourraient survenir pendant son évolution.

Elles se déroulent en quatre phases de CPN1 au CPN4 comme en témoigne le tableau suivant.

Tableau 14. 7: Consultations prénatales

ACTIVITES	EFFECTIF
CPN1	5 617
CPN2	4 605
CPN3	4 201
CPN4	2 203

Source : Région médicale de Sédhiou

- Activités maternités

- Accouchements

En 2013, les accouchements en maternité se chiffrent à 7 079 et ceux en domicile à 1 281 pour un total de nés vivants de 7 234 (contre 8 067 en 2012). Des avortements ont été observés à une hauteur de 288.

Tableau 14. 8 : Accouchement

ACTIVITES	2012	2013
Total accouchements maternité	7 178	7 079
Total accouchements domicile vus	1 100	1 281
Total enfants nés vivants	8 067	7 234
Total avortements	353	288

Source : Région médicale de Sédhiou

- Décès maternel et néonatal

Les mort-nés se chiffrent à 73 en 2013 (35 en frais et 38 macérés).Le nombre d'enfants décédés au cours des 28 premiers jours de vie s'élève à 45 (dont 38 décès entre 0 – 7 jours de vie et 7 décès entre 8 – 28 jours de vie). Le nombre de décès de femmes lié à la grossesse, à l'accouchement et à la suite de couche (42 jours après accouchement) s'élève à 11 (contre 18 en 2012).

Tableau 14. 9 : Décès maternels et néonatals

	2012	2013
Total mort-nés	234	73
Nombres morts -nés frais	131	35
Nombre morts -nés macérés	103	38
Nbre de décès de femmes	18	11
Nbre de décès enfants 0 - 7jours	49	38
Nbre de décès enfants 8 - 28jours	7	7

Source : Région médicale de Sédhiou

XV.7.2 Santé de l'enfant

- **Programme élargie de vaccination (PVE)**

En 2013, la région médicale avait comme cible de vaccination 13 046 enfants.

Le meilleur taux de couverture a été observé dans le vaccin BCG soit 85,06 % des enfants ciblés suivi de la poliomyélite et du Penta avec chacun une couverture de 83,6 %.

Il faut toutefois noter que malgré les bons Taux de couverture, la majorité des enfants ne complètent pas la série des vaccinations; ce qui explique un taux de couverture des enfants complètement vaccinés (ECV) à 76,9 %.

Tableau 14. 10: Couverture par antigène

	2010	2011	2012	2013	Taux couverture en % an 2013
CIBLES	11 704	12 054	12 714	13 046	
BCG	7 734	9 541	9 729	11 098	85,06
Polio 3	6 718	9 614	10 272	10 906	83,6
Penta 3	6 718	9 614	10 272	10 906	83,6
VAR	6 273	8 812	9 882	10 071	77,2
FJ	6 349	8 796	9 882	10 039	76,9
ECV	6 282	8 796	9 882	10 039	76,9

Source : Région médicale de Sédhiou

- **Suivi nutritionnel et pondéral**

Une alimentation suffisante et équilibrée est nécessaire pour une bonne croissance et le maintien de la santé de l'enfant.

Pour le suivi nutritionnel et pondéral, des pesées ont été effectuées sur des enfants de 0 à 5 ans et au terme ils vont être caractérisés comme suit :

Enfant en vert : poids normal

Enfant en jaune : poids modéré

Enfant en rouge : poids sévère

Tableau 14. 11: Suivi nutritionnel des enfants

INDICATEURS	2010	2011	2012	2013
Cible 0 – 05 ans	83 660	85 884	88 420	90 826
Vert	2344	2987	3012	89 382
Jaune	550	598	578	1205
Rouge	26	32	25	202

Source : Région médicale de Sédhiou

XV.8 LES MALADIES ENDEMIQUES

Les maladies telles que le paludisme, la tuberculose et les IST sont considérées comme endémiques dans la région. Leurs suivis et leurs bons traitements nécessitent une attention particulière au près des autorités compétentes. Les tableaux en annexe en fournissent des informations pour l'année 2013.

CHAPITRE 15 : TRANSPORT

Le transport joue un rôle important dans la croissance économique et la réduction de la pauvreté. En effet, des infrastructures de qualités et un réseau routier performant améliorent la mobilité des personnes, des biens et contribuent au désenclavement de la région.

XVI.1 INFRASTRUCTURES ROUTIERES (EN KM)

Le réseau routier de la région n'a connu aucune évolution durant les années 2012 et 2013. Il a une longueur estimée à 943,5 km, bitumées à 32,9 %.

Le réseau se compose comme suit :

_ 184,5 Km de routes nationales entièrement bitumées ;
_ 171 Km de routes régionales avec 116 Km bitumées ;
_ 85 Km de routes départementales non bitumées ;
_ 10 Km de voiries urbaines bitumées et ;
_ 493 km de pistes répertoriées non bitumées.

Tableau15.1 : Répartition des infrastructures routières (en Km) de la région selon la Catégorie année 2013

Catégories de Routes	Bitumée	Non Bitumée	Ensemble
Nationales	184,5		184,5
Régionales	116	55	171
Départementales		85	85
Voiries Urbaines	10		10
Pistes Répertoriées		493	493
Ensemble 2013	310,5	633	943,5
Année 2012	310,5	633	943,5

Source: Agence Autonome des Travaux Routiers Ziguinchor

Le réseau routier régional est enjambé par un effectif de 11 ponts. Cet effectif n'a pas connu de variation en 2013. L'importance de ces ouvrages s'explique par le nombre important de cours d'eau existant dans la région. Le département de Sédhiou en détient 05, celui de Goudomp et de Bounkiling en ont respectivement 04 et 02 unités.

Tableau 15.2 : Répartition des ponts selon le département année 2013

Départements	Nombre
Sédhiou	05
Bounkiling	02
Goudomp	04

Source: Agence Autonome des Travaux Routiers Ziguinchor

Figure 15.1: Réseau routier de la région de Sédhiou

Source: Agence Autonome des Travaux Routiers de Ziguinchor

XVI.2 TRANSPORT ROUTIER

La division régionale des transports routiers de Sédhiou a enregistré 13 nouvelles immatriculations en 2013 correspondant à un effectif de 113 unités, contre 126 en 2012.

Les véhicules neufs constituent 37,16 % du total, et ont enregistré une baisse de 49 en 2013.

L'immatriculation des véhicules d'occasions a plus que doublé en 2013, soit 36 unités de plus.

Tableau15.3 : Évolution des véhicules immatriculés selon l'état entre 2012 et 2013

Nature de Véhicules	2012	2013	Variation
Véhicules neufs	91	42	-49
Véhicules occasions	35	71	36
Total	126	113	13

Source: Division Régional des Transports Routier de Sédhiou

La répartition des nouvelles immatriculations selon le type de véhicule renseigne d'une suprématie des deux roues (38 unités) soit 33,62 % du total. Ils sont suivis par les voitures particulières (37 unités) et des camions (12 unités).

Tous les types de véhicules ont enregistré de progressions, à l'exception des deux roues. L'évolution la plus remarquable est enregistrée au niveau des particuliers (117,64 %).

Tableau15.4 : Évolution des véhicules immatriculés selon le type

Types Véhicules	2012	2013	Variation
Particuliers	17	37	20
Camionnettes	3	6	3
Autocars	8	11	3
Camions	7	12	5
Tracteurs	1	4	3
Sémi remorque ; remorque	3	5	2
Deux Roues (Motos)	88	38	-50
Ensemble	127	113	-14

Source: Division Régional des Transports Routier de Sédhiou

XVI.3 TRANSPORT MARITIME

Quant au t**ransport fluvial, l**a région se caractérise par la présence du fleuve Casamance, qui sépare le département de Goudomp de la capitale régionale, et de son affluent le Soungrougrou. La traversée au niveau du fleuve Casamance et du Soungrougrou est assurée par des pirogues motorisées, qui pour la plupart sont vétustes et manquent de gilets de sauvetage. La caractéristique fondamentale de ces points de traversée est l'absence d'ouvrage d'accostage. Seuls les points de traversée de Sédhiou / Sandiniéry et Marsassoum / Ndiéba disposent de quais et de Bacs.

CHAPITRE 16 : CULTURE

Le Centre Culturel Régional de Sédhiou est un service déconcentré du Ministère de la Culture, comme il en existe dans chacune des quatorze (14) régions du Sénégal.
Il est aussi un des services à compétences transférées aux collectivités locales, loi n°96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales en matière de culture.
La mission du centre culturel tourne pour l'essentiel, autour de la sauvegarde du Patrimoine culturel, de l'Animation culturelle, de la Diffusion culturelle, de la Lecture publique… Sa mission est transversale et consiste également à dynamiser et à coordonner l'action culturelle sous toutes ses formes au niveau de la Région.

XVII.1 ETAT DES LIEUX

Sédhiou occupe depuis toujours une place importante dans la civilisation mandingue au Sénégal et dans la sous-région. Elle demeure encore un des berceaux des virtuoses de la Cora au niveau de l'Afrique de l'Ouest.

La culture est vivifiée à travers un certain nombre d'événements culturels tels que le festival BaLenBugër, le festival de Kankurang et de Jambadong (FesKanJa), les journées culturelles du boudié, la Grande Rencontre des Chasseurs dénommée Danna Beng, le Rams'Fest (Festival des Musiques et Arts de Rue….

- **Patrimoine Matériel de la Région**

Le patrimoine matériel est constitué en partie des sites et monuments historiques inscrits au patrimoine national (le Fort Pinet Laprade, la Préfecture de Sédhiou, le Tata de Fodé KabaDoumbia, la Grande Mosquée de Sédhiou, la Mosquée de Karantaba, la Mosquée de Baghère). Toutefois des sites, monuments ou vestiges de valeurs pourraient être proposés à l'inscription sur la liste du patrimoine national (l'île du diable, la grotte de Badougha…).Ce patrimoine dont l'inventaire est loin d'être exhaustif est réparti sur le territoire de la région comme le montre le tableau qui suit :

Tableau 16.1 : le patrimoine matériel de la région

LISTE DU PATRIMOINE MATERIEL PAR DEPARTEMENT		
SEDHIOU	**BOUNKILING**	**GOUDOMP**
✓ Fort Pinet LAPRADE	✓ Tata de Fodé Kaba DOUMBOUYA	✓ Grande mosquée de Karantaba
✓ Préfecture	✓ Kéléfaya Kolong (Bona)	✓ Grande mosquée de Baghère
✓ Grande Mosquée de Sédhiou	✓ Le logement du chef de Canton de Inor	✓ La source de Diattacounda
✓ Ile du Diable		
✓ Grotte de Badougha		

Source : service régional de la culture

Les infrastructures culturelles sont constituées par le Centre culturel régional, le Fort Pinet Laprade, les Centres de Lecture et d'Animation Culturelle (CLAC) de Goudomp, Tanaff, Bounkiling, Marsassoum et Sédhiou. Beaucoup de ces infrastructures demeurent encore sous-équipées et sont confrontées à des difficultés d'entretien et de gestion.

Tableau 16.2 : Répertoire des infrastructures culturelles de la région en 2013

INFRASTRUCTURES	DEPARTEMENTS			TOTAL
	SEDHIOU	BOUNKILING	GOUDOMP	
Centre Culturel	01	00	00	01
Fort Pinet Laprade	01	00	00	01
Centre de lecture et d'Animation	02	01	02	05

Source : service régional de la culture

- **Patrimoine immatériel**

La région présente des avantages indéniables et une diversité culturelle admirable. Outre, les mandingues cohabitent les balantes, les mankagnes, les diolas, les peulhs. Chaque composante ethnique est dépositaire d'une multitude d'histoires, de récits dont le vecteur de transmission reste encore essentiellement l'oralité.

Le patrimoine immatériel est très riche et varié au vue de la mosaïque d'ethnies, qui peuplent la nouvelle région de Sédhiou. Beaucoup de communautés perpétuent leurs traditions aux générations futures à travers rites, chants et danses traditionnels (jambadong, dioka, dimbaadiassa…)

Des initiatives sont en cours avec des associations de conteurs pour valoriser le conte, les légendes et mythes de la région.

Dès lors, collecter ce patrimoine pour en faire une production permettra non seulement de consigner un pan de notre patrimoine mais surtout initier une activité aux retombées économiques évidentes. Mieux, les hôtes seraient très intéressés par cette pratique culturelle.

Le conte, de par ces fonctions morales, sociales, éducatives et ludiques, pourrait servir de régulateur de tension, sous le même registre que la parenté à plaisanterie.

- **liste de quelques expressions et produits culturels phares**

- ✓ Le Kankurang (masque)
- ✓ Le Jambadong (danse mandingue)
- ✓ Le Kingdong (danse des initiés chez les mandingues)
- ✓ Le Madiba (danse mandingue)
- ✓ Le Dioka (chant mandingue)
- ✓ Le Njokta (danse guerrière chez les balantes)
- ✓ Le Kaboba (danse chez les initiés mancagnes)
- ✓ Bnëg (habillement traditionnel mancagne)
- ✓ Woyé (chant traditionnel manjacque)
- ✓ Hodi Usaté (case sacrée balante)
- ✓ Daa (poterie traditionnelle)
- ✓ Kalingtène (danse funèbre chez les diolas)
- ✓ Ekumba karamba (masque chez les diolas)

XVII.2 ACTIVITES CULTURELLES

Elles sont portées par le centre culturel régional, des associations culturelles, des collectivités locales, des promoteurs culturels…

Elles sont composées pour l'essentiel de journées culturelles, de festivals (musique, danses…), d'arts plastiques, de littérature…Cependant la région est dépourvue d'infrastructures culturelles fonctionnelles limitant du coup la promotion de la filière artistique.

Le Répertoire des activités culturelles phares au niveau régional

- ✓ Nuit du Rire ou Jelindiri Suuto en mandingues (**1ère quinzaine mars**)
- ✓ RAMS'FEST (**1ère quinzaine avril**)
- ✓ Festival des Chasseurs Dassilamé/Sakar (Danabeng), (**2ème quinzaine avril)**
- ✓ OSCAR des Vacances, (**août/sept**)
- ✓ Festival BaLenBugër (**1ère quinzaine octobre)**
- ✓ Journées Culturelles du Boudié (JCB) (**2ème quinzaine décembre**)

La région compte une diversité d'acteurs culturels regroupés pour l'essentiel dans les associations suivantes (**Musique** : UCAS, BAA DUWAA, NJAMA NAABA, SOUNGROUNGROU, KATMANDOU, RAMS, **Théâtre** : Tessito, Kembeng Kafoo, Karamala, Tessito Réal, Nimzat,TooléKafoo ;**Danse** : Pobar Wassou ; **Arts Plastiques** : Sed'Arts ; **Mode** : ATCS

En dépit de ces regroupements, les acteurs culturels sont confrontés à d'énormes difficultés :

XVII.3 LES CONTRAINTES

La culture est confrontée à un certain nombre de contraintes dont :

- La quasi inexistence d'infrastructures culturelles et de loisirs (CDEPS et centre culturel sous équipés),… ;
- L'absence d'agenda culturel fiable de la région;
- Le manque de moyens matériels et logistiques pour la promotion des acteurs culturels ;
- Le manque d'organisation des acteurs (grands ensembles, fédérations…) ;
- Le faible niveau de qualification des jeunes et les difficultés d'accès au financement.
- La faible promotion du patrimoine matériel et immatériel
- La dégradation avancée de certains sites et monuments
- L'enclavement de certaines localités chargées d'histoire

ANNEXE

XVIII.1 PECHE

Tableau A.1 : Evolution des débarquements pêche 2009 à 2013

ANNEE	POISSONS	CRUSTACES
2009	1 892 006	944 744
2010	1 715 001	374 800
2011	2 006 188	509 495
2012	2 028 618	306 543
2013	1 453788	409 784

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Tableau A.2 : Évolution des mises à terre

		Département			**Total**
		Bounkiling	Goudomp	Sédhiou	
2009	Volume kg	337 380	983 427	665 943	1 986 750
	Valeur FCFA	117 608 156	411 650 905	243 841 309	773 100 370
2010	Volume kg	307 476	1 224 024	557 801	2 089 301
	Valeur FCFA	145 339 077	671 218 190	272 756 532	1 089 313 799
2011	Volume	397 564	1 782 298	335 821	2 515 683
	Valeur FCFA	250 669 500	1 040 536 720	178 333 390	14 699 539 610
2012	Volume kg	328 517	1 546 224	460 420	2 335 161
	Valeur FCFA	140 986 300	847 704 200	182 471 125	11 711 611 625
2013	Volume kg	254 402	976 419	632 751	1 863 572
	Valeur FCFA	140 703 600	780 363 050	421 918 350	1 342 985 000

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Tableau A.3: Évolution de la pêche fluviale : armement et production

		Embarcation	Poissons	Crustacés	**Total**
2009	Bounkiling	40	330 600	6 780	337 420
	Goudomp	456	916 815	66 612	983 883
	Sédhiou	304	644 591	21 352	666 247
2010	Bounkiling	42	296 500	10 976	307 518
	Goudomp	485	907 400	316 624	1 224 509
	Sédhiou	310	511 101	46 700	558 111
2011	Bounkiling	40	388 277	9 287	397 604
	Goudomp	456	1 331 398	450 900	1 782 754
	Sédhiou	308	286 514	49 307	336 129
2012	Bounkiling	49	326 504	2 013	328 566
	Goudomp	490	1 268 244	277 980	1 546 714
	Sédhiou	316	433 870	26 550	460 736
2013	Bounkiling	49	326 504	2 013	328 566
	Goudomp	490	1 268 244	277 980	1 546 714
	Sédhiou	316	433 870	26 550	460 736

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

Tableau A.4 : Ventilation 2009 / 2013

Année	Désignation	Consommation locale	Mareyage en frais						
			Destinés à la transformation	Ziguinchor	Kolda	Guinée Bissau	Dakar	Mbour	Total en kg
	Poissons	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2009	Crevettes	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Poissons	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
2010	Crevettes	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND
	Poissons	959 838	230 599	340 606	175 190	299 955	-	-	1 046 350
2011	Crevettes	58 580	740	419 884	300	-	25 601	4 390	450 915
	Poissons	1 076 372	192 103	179 414	277 681	303 048	-	-	953 246
2012	Crevettes	43 456	-	255 298	-	-	6 113	1 676	263 087
	Poissons	959 989	111 258	95 689	135 016	153 046	-	-	493 799
2013	Crevettes	85 698	-	243 843	1 066	100	77 807	1 310	324 026

Source : Service Régional de la Pêche Continentale de Sédhiou

XVIII.2 HYGIENE

Tableau A.5: Travaux d'assainissement

NATURE TRAVAUX	S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	TOTAL BRH
INVESTISSEMENTS HUMAINS	96	26	5	**127**
CONSTRUCTIONS PUISARDS	25	30	9	**64**
CONSTRUCTIONS FOSSES	12	0	0	**12**
CONSTRUCTIONS LATRINES SIMPLES	305	9	0	**314**
CONSTRUCTIONS LATRINES AMELIOREES	502	0	0	**502**
CONSTRUCTION / REHABILITATION PUITS	6	0	0	**6**
DISPOSITIF LAVAGE DES MAINS AU SAVON / CENDRE	**500**	**0**	**0**	**500**

Source : S.R.H.S

Tableau A.6: Suivi des infractions, visites domiciliaires

DESIGNATION	S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	TOTAL BRH
NBRE DE CONVOCATIONS	324	126	30	**480**
CONVOQUES RECUS	321	126	30	**477**
NBRE DE SOMMATIONS	15	25	3	**43**
NBRE DE PV. AMENDES	x135 p v 1500	x70 pv de 1500 et 19pv de 3000	x 27 p v de 1500	x72 pv de 1500
MONTANT TOTAL DES AMENDES FORFAITAIRES	202 500	162 000	40 500	**405000**
NBRE DE PV A SUIVRE.	0	0	0	**0**
AVERTISSEMENT	15	40	3	**58**
TOTAL PV 1500				**232**
TOTAL PV 3000				**19**

Source : S.R.H.S

Tableau A.7: Suivi des infractions, inspections des E.R.P

DESIGNATION	S/B Sédhiou	S/B Goudomp	S/B Bounkiling	TOTAL BRH
NBRE CONVOCATIONS	284	136	20	**440**
CONVOQUES RECUS	284	136	20	**440**
NBRE D'AVERTISSEMENT	24	20	5	**49**
NBRE SOMMATIONS	13	13	0	**26**
NBRE SAISIES	28	18	0	**46**
NBRE. PV. AMENDES	x 400 PV de 1500	x 82 PV de 1500, 80pv 3000,	x 15 PV de 1500	x 140 PV de 1500
MONTANT AMENDES	600 000	363 000	22 500	**985500**
PV DE DESTRUCTION	2	0	0	**2**
PV DE DESTRUCTION	3	1	1	**5**
TOTAL PV 1500				**497**
TOTAL PV 3000				**80**

Source : S.R.H.S

Tableau A.8: Nature des saisies

NATURE DE LA SAISIE	QUANTITE (*poids ou volume*)	MONTANT (FCFA)	NATURE DE LA SAISIE	QUANTITE (*poids ou volume*)	MONTANT (FCFA)
Pots de Moutarde	19 pots	12 200	**Oylum biscuits**	75 pots	64500 F
Beurre en tablette	29 tablettes	17 400	**bridel**	51 bouteilles	30600 F
pots mayonnaise	98 pots	106 900	**planète gm**	84 bouteilles	50400 F
Vinaigre GM	4 bouteilles	2 000	**Lait "Président"**	19 cartons	9 500
Vinaigre	10 pots	5000F	**planète pm**	160 bouteilles	40000 F
pains	84 miches	8400F	**cube Maggi**	46 cubes	1150 F
beurre	10 pots	5000F	**eau de javel**	10 bouteilles	5000 F
BISKREM	70 sachets	7000F	**tomate et ardo**	07 pots	7200 F
bon bon milkies	39 boites	30000 F	**fanta pm**	03 bouteilles	900 F
canettes	29 pots	8700 F	**Jumbo rossi**	60 sachets	1475
Bonbons (sachets)	9	2700	**Adja**	87 sachets	2175
Boisson "Planète"	4	2 800	**Jumbo**	3 sachets	7800
Cube Maggi (tablettes)	2	5 200	**Biscuits (caisses)**	3	22500
Cannettes de boisson	8	2 400	Sprite PM	12	2400
Cannettes Rany	18	5 400	**Eau de Javel PM**	18 bouteilles	4500
Tomate (sachets)	47	4 700	Maggi Nokoss	13 tablettes	33800
TOTAL		**225 000**	**TOTAL**		**283900**
TOTAL SAISIES					**508 900**

Source : S.R.H.S

Tableau A.9: Traitements Domiciliaires

STRUCTURES	DEMANDES		pièces traitées	superficies traitées (m2)	Nature des Opérations				
					désinfection		désinsectisation		
	Reçues	Satisfaites			nbre satisfaites	populations couvertes	nbre satisfaites	populations couvertes	dest. abeilles
S/B de Sédhiou	80	80	705	17 870	30	340	50	660	10
S/B de Goudomp	34	34	256	4 024	5	187	22	260	13
S/B de Bounkiling	16	16	160	2 500	4	40	4	40	8
TOTAL BRH	130	130	1121	24394	**39**	**567**	**76**	**960**	**31**

Source : S.R.H.S

Tableau A.10: Opérations de grande envergure

Nature opération	Lieux	Nbre	Nbre de Pièces	Surface traitée (m2)	POPULATIONS COUVERTES
Désinsectisation (saupoudrage COUV.évènts religx)	Région/Sédhiou	55	5332	83 648	ND
Désinfection	Région/Sédhiou	60	900	15 000	
Saupoudrage	Commune Sédhiou	Toute la commune de Sédhiou			
Ces opérations de grande envergure concernent les foyers religieux, les écoles et les zones inondées où il est très					
difficile de déterminer le nombre exact de populations notamment lors des événements religieux qui regroupent les					
les populations de la sous-région,					

Source : S.R.H.S

Tableau A.11: Tournées en zone rurale, ATCP

Communauté rurale	Nb villages ATPC sélectionnés	population	Nbre enfant de moins de 12 ans	nbre ménages	Nb latrines initial	Nb villages déclenchés
Djiredji	**8**	766	160	70	38	8
Koussi	**7**	1765	350	173	90	7
Sakar	**14**	1340	260	122	65	14
Diendé	**4**	390	78	40	15	4
Samet Kanta	**5**	475	95	47	17	5
Oudoucar	**10**	1020	203	90	31	10
Dianah Bah	**18**	1440	324	171	70	18
TOTAL	**70**	7196	1470	713	326	66

Source : S.R.H.S

Tableau A.12 : Tournées en zone rurale, ATCP

Communauté rurale	Nbre femmes dans ménages utilisant pots hygièniques pour enfants	nb latrines après déclenchement	Nb points d'eau initial	Nbre points d'eau couverts après déclenchement	Nb villages FDAL
Djiredji	90	60	24	20	7
Koussi	150	155	50	40	6
Sakar	139	102	40	50	13
Diendé	52	35	11	9	3
Samet Kanta	55	47	10	10	5
Oudoucar	120	**80**	**17**	11	9
Dianah Bah	280	160	35	30	17
TOTAL	**886**	**639**	**187**	**170**	**60**

Source : S.R.H.S

XVIII.3 EDUCATION

Tableau A.13 : Répartition des établissements selon le milieu et le statut

IEF	Zone ou Milieu	Public	Privé	Communautaire	Total
Sédhiou	Rural	4	0	16	20
	Urbain	8	3	3	14
Total Sédhiou		12	3	19	34
Goudomp	Rural	12	0	14	26
	Urbain	3	5	3	11
Total Goudomp		15	5	17	37
Bounkiling	Rural	11	0	0	11
	Urbain	2	2	0	4
Total Bounkiling		13	2	0	15
Région Sédhiou	Rural	27	0	30	57
	Urbain	13	10	6	29
Total Région Sédhiou		40	10	36	86

Tableau A.14 : Répartition de la taille des écoles selon le département en 2013

Ecoles à	Sédhiou	Goudomp	Bounkiling	IA
1 classe	4	1	6	11
2 classes	9	16	31	56
3 classes	38	43	49	130
4 classes	25	19	19	63
5 classes	8	15	6	29
6 classes	23	37	17	77
7 classes	6	9	2	17
8 classes	3	4	5	12
9 classes	3	3	1	7
10 classes	3	3	1	7
11 classes	3	0	0	3
12 classes	18	11	7	36
13 classes	0	1	0	1
TOTAL	143	162	144	449

Source IA Sédhiou

Tableau A.15: Le niveau de qualification professionnelle du dpt de Goudomp en 2013

	DIPLÔME ACADEMIQUE							DIPLÔME PROFESSIONNEL			
	Maîtrise	Licence	BAC	BFEM	DEUG / BAC+2	Ind	Total	CAP	CEAP	Indét	Total
VE	2	7	84	16	9	0	**118**	58	8	52	**118**
MC	1		118	194	4	0	**317**	63	219	35	**317**
I	0	1	78	30	6	0	**115**	112	2	1	**115**
I A	0	0	45	143	3	1	**192**	39	152	1	**192**
Autres	0	1	10	51	1	5	**68**	1	4	63	**68**
Total	**3**	**9**	**335**	**434**	**23**	**6**	**810**	**273**	**385**	**152**	**810**

Source IA Sédhiou

XVIII.4 SANTE

Tableau A.16: Prise en charge de la tuberculose

	2012	2013
Nbre de Centres de traitement	3	3
Nbre de Nouveaux cas (Frottis positif)	191	229
Nbre de Rechutes (Frottis positif)	2	3
Nbre d' Echecs (Frottis positif)	2	3
Nbre de Reprises de traitement (Frottis positif)	4	4
Total retraitement (Frottis positif)	8	12
Nbre de cas âgés de moins de 15 ans (Frottis négatif)	1	3
Nbre de cas âgés de plus de 15 ans (Frottis négatif)	29	25
Nbre Total de frottis négatifs	30	28
Nbre de Cas nouveaux de Tuberculose Extra pulmonaire	4	11
Autres cas précédemment traités	1	4
Nbre total des cas de tuberculose	242	282

Source : Région médicale de Sédhiou

Tableau A.17: Prise en charge du paludisme : Prévention

	2012	2013	Total
Nombre TPI 1	7 985	5 217	21 542
Nombre de TPI2	4 781	3 647	13 214
Nbre total de MI disponibles dans la Structure	35 900	15 950	118 450
Nbre total de MI distribuées	5 796	7 662	25 958
Nbre total de MI distribuées aux femmes enceintes	1 450	ND	1 450

Source : Région médicale de Sédhiou

Tableau A.18: Prise en charge du paludisme : Hospitalisation

	2012	2013	Total
Nombre de cas hospitalisés toutes affections confondues	1376	1764	7 891
Nombre de cas suspects de Paludisme	247	568	1 896
Nombre Total de cas confirmés par TDR ou GE	182	348	1 060
Chez les moins de 05 ans	18	36	128
Chez les 5ans et plus en dehors des Femmes enceintes	150	263	876
Chez les Femmes Enceintes	14	7	56

Source : Région médicale de Sédhiou

Tableau A.19: Décès due au paludisme en 2013

	Nombre
Nombre total de Décès	181
Nombre de décès dûs au Paludisme	12
Chez les moins de 05 ans	4
Chez les 5ans et plus en dehors des Femmes enceintes	8
Chez les Femmes Enceintes	0

Source : Région médicale de Sédhiou

Tableau A.20: Prise en charge IST en 2013

	H	F	Total
Nombre de personnes dépistées (SDN seulement)	2313	2339	4652
Nombre de Personnes Séropositives	43	69	112
Nombres de PVVVIH sous ARV	12	18	30
Nombre de cas de décès	4	4	8
Nombre de Cas d'IST	451	1682	2133

Source : Région médicale de Sédhiou

Tableau A.21: Prise en charge IST en 2013

	H	**F**
Nombre de Cas d'IST	451	1 682
Nombre d'ulcérations génitales	144	216
Nombre d'écoulements génitaux		564
Nombre d'écoulements urétraux	183	
Nombre de DAB		1212
Autres IST	1	0

Source : Région médicale de Sédhiou